Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14762 – 7 F

MERCREDI 15 JUILLET 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Dilemme monétaire en Grande-Bretagne

LA politique de rigueur poursuivie par le gouvernement de M. John Major suscite une fronde de la part de l'aile droite du Parti conservateur. Depuis plusieurs jours, le premier ministre s'efforce de convaincre ses adversaires de la nécessité de maintenir la livre sterling au sein du Système monétaire européen, sans dévaluer son cours.

Or, pour ralentir la croissance de sa masse monétaire, l'Allemagne pourrait, selon des rumeurs insistantes, augmenter dès cette semaine ses taux d'intérêt. Un nouveau coup serait alors porté au gouvernement de Londres.

UNE telle hausse devrait en effet être répercutée par la Banque d'Angleterre, puisque le mécanisme des changes européen impose à la livre une faible fluctuation par rapport à la monnaie allemande. Londres voit dans cette perspective bien des sujets d'inquiétude. Contrairement à ce qu'escomptait le gouvernement, la victoire du Parti conservateur, en avril dernier, n'a pas engendré une reprise de la confiance, c'est-à-dire de la consommation des ménages. Et bien des Cassandre affirment qu'il risque d'en être ainsi jusqu'à la fin de l'année prochaine.

Résistant aux pressions de *plus en plus vives de l'aile droite* de son parti, M. Major souligne qu'une reprise durable de la croissance implique la poursuite de la rigueur, laquelle tourne le dos aux recettes – selon lui *éphémères – proposées par les* « ultra-libéraux » conservateurs influencés par Mme Margaret Thatcher : une dévaluation de la monnaie et une baisse des taux d'intérêt, étapes préalables à une sortie du SME. Le gouvernement, de son côté, persiste à penser que le succès obtenu dans la lutte contre l'inflation – moins de 4 % en juin – est la clé d'une reprise durable de l'économie.

SI Londres devait diminuer ses taux d'intérêt, les chances d'éviter une dévaluation seraient plus minces. Dans un tel cas de figure, le risque d'une relance de l'inflation serait difficile à éviter. Bien que débarrassé de toute échéance électorale avant longtemps, M. Major aurait alors du mal à justifier une brusque remontée des prix.

La politique menée depuis plus d'un an a été extrêmement coûteuse sur le plan social, chaque demi-point gagné sur le front de l'inflation se traduisant par quelques centaines de milliers de suppressions d'emplois supplémentaires. En dépit – ou à cause – des affirmations de M. Major sur sa détermination de ne pas dévaluer, la livre a enregistré une baisse sensible lundi par rapport au deutschemark.

Les échéances monétaires sont d'autant plus préoccupantes pour le premier ministre britannique que ce combat sur le front de la monnaie est aussi celui qu'il mène sur la ratification du traité de Maastricht. En Grande-Bretagne, les partisans d'une dévaluation et d'une sortie du « serpent » monétaire – qui manifestent leurs préventions à l'égard du rôle économique dominant de l'Allemagne – sont aussi les adversaires de l'intégration européenne.

M0147 - 0715 0 - 7,00 F



Dans un discours d'investiture bien accueilli à Washington

M. Itzhak Rabin a relancé le processus de paix au Proche-Orient

Sitôt obtenue l'investiture de la Knesset, par 67 voix contre 53, M. Itzhak Rabin a reçu un appel téléphonique de M. George Bush pour le féliciter. Le nouveau premier ministre israélien venait de confirmer sa volonté de relancer le processus de paix en appelant les dirigeants arabes à faire le voyage de Jérusalem. Invitant M. Rabin à lui rendre visite, dès le début du mois prochain, le président américain a annoncé que, sans attendre, le secrétaire d'Etat, M. James Baker, se rendrait au Proche-Orient la semaine prochaine, « pour que les choses avancent à nouveau ». Dans les territoires occupés, les Palestiniens ont apparemment accueilli avec intérêt les propos de M. Rabin, mais aussi avec prudence, à l'instar de représentants de l'OLP et du gouvernement jordanien. M. Rabin a indiqué qu'il favoriserait le « renforcement » de certaines colonies en Cisjordanie.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

« Leaders du monde arabe, roi de Jordanie, président de la Syrie, président du Liban, je vous invite à Jérusalem, ici, à la Knesset, pour parler de paix! Aujourd'hui ou demain, pour la paix, je suis prêt à vous rendre visite, à Amman, à Damas, à Beyrouth. A vous, Palestiniens des territoires je dis : donnez une chance à la paix! Lâchez vos couteaux et vos pierres! Cessez toute action violente pendant les négociations! » La paix, la sécurité, l'espoir. Les trois grandes valeurs qui font les exhortations politiques fortes étaient au rendez-vous, lundi 13 juillet, dans le long discours d'investiture du nouveau premier ministre, M. Itzhak Rabin.

PATRICE CLAUDE

Lire la suite et nos informations page 3



Le cadenas niçois

« Caïds », cellules ouvertes, trafics, corruption... Enquête sur la reprise en main d'une prison

NICE

de notre envoyée spéciale

Derrière les grilles qui barrent l'entrée du second étage, les longues coursives du bâtiment A sont désertes. Pas un détenu, pas même un surveillant : les portes des trente-deux cellules sont closes et verrouillées. La tête haute, le nouveau chef de détention, M. Camille Schreiner, parcourt les couloirs à grands pas. *« C'est propre et net,* sourit-il. *Pour un peu, on oublierait presque qu'il s'agit d'une prison. On se croirait dans un hôpital... »*

Il y a encore un an, la prison de Nice offrait pourtant un tout autre visage. Autour du rond-point central et dans les coursives des principaux bâtiments, les détenus allaient et venaient à leur guise. La prison nourrissait alors avec constance la rubrique des faits divers : pour la seule année 1991, cinq surveillants étaient inculpés et quatre incarcérés. Deux s'étaient rendus complices d'une évasion, deux autres avaient consommé des stupéfiants à l'intérieur de la prison, le dernier était interpellé pour un trafic d'alcool et de plaques chauffantes. *« Cette maison d'arrêt était un monde à part,* résume un surveillant. *On travaillait avec des bouts de ficelle en craignant l'émeute à tout moment. »*

Installée en pleine ville, au beau milieu d'immeubles récents dont les balcons donnent sur les cours de promenade, la maison d'arrêt était surpeuplée depuis des années. En 1989, lors de l'arrivée du directeur actuel, M. Germain Rey, elle comptait 905 détenus pour 289 places. *« Et encore, il s'agit d'une moyenne annuelle,* note M. Rey en soulignant le manque de surveillants. *Nous approchions parfois le chiffre de mille détenus ! »* Dans les cellules doubles du bâtiment A, le « bâtiment des Maghrébins », certains détenus se retrouvaient à huit dans 18 mètres carrés, avec un seul W.-C. collectif et deux petites fenêtres grillagées pour toute aération. *« En été, il faisait parfois 40 degrés dans les cellules,* note un surveillant. *Ils étouffaient. »* L'hygiène, elle aussi, laissait à désirer : construite à la fin du dix-neuvième siècle, agrandie dans les années 70, cette prison d'un autre âge, aux peintures défraîchies, était envahie par les cafards et l'insalubrité.

ANNE CHEMIN

Lire la suite page 7

Le saut de génération des puces électroniques

IBM, Toshiba et Siemens s'allient pour mettre au point des mémoires seize fois plus puissantes qu'aujourd'hui. Une stratégie risquée qui vise aussi à intimider la concurrence

L'américain IBM, le japonais Toshiba et l'allemand Siemens vont s'associer pour développer une puce électronique dont les capacités de stockage seront beaucoup plus élevées que celles des puces actuelles. La nouvelle a été annoncée lundi 13 juillet simultanément à New-York, Tokyo et Munich.

par Caroline Monnot

Les spécialistes ont baptisé la manœuvre *double leap frog*, littéralement « double bond de grenouille ». Risqué, cet exercice vise à sauter d'un coup deux générations technologiques pour s'imposer en force sur la suivante. Il n'a jamais été tenté jusqu'ici. C'est pourtant cette figure qu'ont choisi d'exécuter IBM, Toshiba et Siemens en s'alliant pour concevoir la « puce du vingt et unième siècle », un circuit intégré capable de stocker 256 millions de bits (256 mégabits), grâce à un nombre équivalent de transistors intégrés sur quelques millimètres carrés de silicium. A peine la surface d'un ongle.

A l'heure actuelle, seules les mémoires d'une capacité de 1 et 4 millions de bits sont passées au stade de la production de masse. Elles équipent les ordinateurs (l'informatique reste le premier débouché de ces puces, absorbant, en gros, 40 % des mémoires commercialisées), mais aussi de plus en plus fréquemment le matériel électronique destiné au grand public (appareils photo, vidéo, téléviseurs), les véhicules automobiles (allumage électronique par exemple), les télécommunications et autres applications. L'industrialisation des puces de 16 mégabits – la génération suivante – a timidement débuté. Et les électroniciens commencent tout juste à plancher sur les 64 mégabits. Pourquoi, dès lors, vouloir brûler les étapes en passant à la catégorie des 256 mégabits ?

Pour le profane, le défi semble insensé. Pour l'industriel, il est, de toute façon, difficile. Plus le nombre de transistors croît, plus les fonctions électroniques gravées sur la plaquette de silicium doivent être fines. La mémoire de 256 mégabits tolère des tracés « épais » de... 0,25 micron. Le quart d'un millième de millimètre. Pas davantage.

Lire la suite et l'article de SERGE MARTI page 14

Etre Kurde en Turquie

Déçus par la politique de M. Demirel, de nombreux jeunes militants se tournent vers l'action violente

Nous publions aujourd'hui le premier volet d'une série d'articles de notre correspondante en Turquie sur la situation dans le sud-est du pays, où les affrontements entre les forces de sécurité et les séparatistes kurdes ont fait plus de trente morts à la fin de la semaine dernière.

LICE

de notre envoyée spéciale

La torpeur estivale qui enveloppe cette petite ville poussiéreuse du sud-est de la Turquie dissimule, à première vue, les tensions qui fermentent sous le calme de surface. Mais les murs criblés de balles d'un petit café témoignent de la colère des forces de sécurité, qui avaient ouvert le feu sur la grand-place, le 5 avril dernier, pour venger la mort de trois des leurs tombés lors d'affrontements avec le Parti des travailleurs kurdes (PKK), actif dans ce district depuis plusieurs années. Un civil, assis devant le café, avait été tué et trois autres blessés par des balles tirées par la mitrailleuse lourde d'un blindé.

Alors que les attaques du PKK se font plus violentes et plus fréquentes, les forces gouvernementales, incapables d'envisager une approche différente du problème kurde, durcissent leur attitude, poussant *ainsi la population dans* les bras des militants séparatistes. *« Les gens n'ont qu'un petit lopin de terre. Ils savent qu'ils ne pourront pas trouver d'emploi ailleurs. Lorsqu'ils ne se sentent plus en sécurité en cultivant leurs champs, ils partent rejoindre le PKK, »* explique un habitant de Lice.

NICOLE POPE

Lire la suite et nos informations page 4

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY) 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Désarmement

Une loi de non-choix

par Jacques Baumel

APRÈS deux ans d'âpres discussions avec les finances, était-il bien opportun de présenter à l'automne prochain une loi de programmation militaire au destin incertain pour seulement trois ans, en fait limitée à quelques mois en raison du succès probable de *l'opposition en mars prochain?* D'autant plus qu'il s'agit en réalité d'une loi de non-choix et de faux-semblants se limitant à gérer des fins de mois difficiles avant de repasser le bien lourd bébé de la *défense aux successeurs à partir* d'avril 1993.

On y cherche en vain les choix décisifs et les réformes qu'imposent les leçons de la guerre du Golfe, les changements géostratégiques et les nouveaux risques de conflits régionaux en Europe ou en Orient.

Certes, l'heureuse évolution de la situation internationale et le désir *à l'Ouest comme à l'Est d'alléger* désormais le lourd fardeau des dépenses militaires peuvent justifier certaines mesures de resserrement de notre dispositif. Encore aurait-il fallu que, en contrepartie des réductions drastiques d'effectifs et de la limitation de nos forces terrestres à huit divisions, aient été mises en œuvre la réadaptation et la restructuration de nos forces pour faire face aux nouvelles menaces stratégiques.

Or cela n'apparaît pas suffisamment dans le document adopté par le gouvernement. La simple reconduction pour trois ans des crédits *1992* camoufle en *fait* une diminution sensible des dépenses, accrue par la menace de blocage des crédits décidé arbitrairement par les finances, par exemple les 5 milliards gelés dès cette année. Les 308 milliards de francs d'équipements prévus d'ici à 1994 et la simple reconduction des budgets *vont se traduire en fait par la suppression* ou l'étalement d'une trentaine de programmes, de l'aveu même du ministre, ce qui va obliger nos armées à utiliser dans dix ans des matériels dépassés, livrés *trop tard, à des prix excessifs. Par* exemple, l'avion Atlantic-2, commandé à dose homéopathique, qui aura vingt ans quand il deviendra opérationnel. Ou encore les vieux Crusader qui équipent encore nos *porte-avions avant l'arrivée du* Rafale-mer autour de 1998.

Aucune de nos armées n'est épargnée : 800 chars Leclerc au lieu de 1400, 375 avions de combat au lieu de 450 (le Mirage 2000-5 n'étant toujours pas commandé au détriment de nos possibilités d'exportation), 4 sous-marins nucléaires lanceurs d'engins au lieu de 6, 6 sous-marins nucléaires d'attaque au lieu de 8, arrêt du Missile Hadès après le S45, arrêt du programme des véhicules de l'avant blindés (VAB).

Ces décisions auront de graves conséquences sur la crédibilité de notre défense en *l'an 2000* et sur nos industries de défense, qui devront licencier des dizaines de milliers de spécialistes et dissoudre des équipes de techniciens qu'il sera difficile de reconstituer plus tard.

Il ne suffit pas, d'autre part, de proclamer que le nucléaire demeure la priorité de nos priorités, quand, pour la première fois, ses crédits *passent de 30 % à 20 %* du budget et que l'on supprime par ailleurs les indispensables essais du Pacifique décidés pour des raisons de politique intérieure et qui n'ont apporté aucun succès diplomatique pour la France. Certes, à notre vieille doctrine de frappe massive anti-cités du faible au fort, il faut aujourd'hui substituer une nouvelle dissuasion plus souple, plus précise, mieux adaptée aux nouvelles menaces, c'est-à-dire à des attaques de missiles en petit nombre et plus rudimentaires, armes de chantage éventuel de certains Etats devenus nucléaires grâce à une prolifération atomique non suffisamment contrôlée. Rien dans cette loi de programmation ne laisse prévoir la mise en place d'une défense antimissiles de ce genre qui devrait être pourtant une priorité pour la sécurité de nos villes. Rien non plus n'est proposé en ce qui concerne la future réalisation d'un missile de croisière à longue dis*tance de type Tomahawk air-sol ou* sol-air susceptible de détruire chirurgicalement des emplacements militaires bien ciblés.

Trompe-l'œil et « cache-misère »

A la lecture de cette loi, on mesure l'abîme qui existe entre des ambitions affichées et la précarité des moyens mis à la disposition de nos armées. Cela est particulièrement visible dans deux secteurs, celui du spatial et celui de nos forces conventionnelles modernes. Les priorités accordées au spatial *et aux renseignements auxquels* s'est attelé le ministre Pierre Joxe avec plus ou moins de bonheur ne sont pas contestables. Les intentions sont bonnes, les crédits ridiculement insuffisants face aux *futurs enjeux et ne nous* permettent pas raisonnablement de croire à une grande politique spatiale de la France au-delà du système Hélios et de ses succédanés. S'agissant du conventionnel, là encore on peut constater une profonde distorsion entre les fameux projets de l'Armée 2000 et l'incapacité de trancher les problèmes de la conscription et du professionnalisme de nos armées. En revanche, les terribles réductions prévues dans l'armée de terre sont vécues comme un véritable drame par tous nos officiers et affectent gravement le moral de nos armées.

Ces amputations, souvent décidées dans l'incohérence et la précipitation, ne peuvent se justifier que si, *par ailleurs*, on améliore la qualité, la puissance et la mobilité des forces restantes en les dotant de moyens appropriés et d'armes modernes, ce qui est loin d'être le cas. Ainsi le corps de manœuvre français et particulièrement la force d'action rapide, qui devrait être développée pour devenir en quelque sorte un corps de Marines français doté d'une interopérabilité et d'une mobilité accrues, ne sortent nullement renforcés de cette loi. On regroupe des états-majors, on redessine la carte des régions militaires, on coupe, on rogne, on « resserre » selon une expression à la mode. *La FAR* perd sa division alpine, passe de quatre à cinq divisions, ce qui n'interdit pas d'autres changements à l'intérieur de ces unités, alors qu'il faudrait la durcir, la renforcer et surtout la doter de moyens lourds et de transports rapides pour la rendre plus opérationnelle sur d'éventuels théâtres d'opérations lointains.

Bref, en lieu et place d'une véritable réforme profonde de notre appareil militaire, rendue nécessaire par les grandes transformations géostratégiques du monde, cette loi n'est, en réalité, qu'un *trompe-l'œil et un « cache-misère »* de notre défense.

▶ Jacques Baumel est député (RPR) des Hauts-de-Seine, membre de la commission de la défense.

Des hommes avant tout

par Jacques Mellick

LA loi de programmation de la défense élaborée par Pierre Joxe, que le gouvernement vient de déposer sur le bureau de l'Assemblée nationale, ne se *limite* pas à l'« équipement militaire », selon la formule consacrée, mais porte aussi sur les « effectifs de la défense ».

Ce mot un peu froid d'« effectifs » ne doit pas être compris dans son sens le plus étroit, à savoir une simple adaptation quantitative des ressources aux besoins. Il signifie aussi que le ministère de la défense s'est lancé dans une *réflexion en termes de gestion* prévisionnelle des emplois et des compétences, ce qui constitue une avancée significative au sein d'une administration de l'Etat. Il signale en fait, avant tout, l'importance du *potentiel humain dans ce* département ministériel, et l'attention portée aux hommes et aux femmes de la défense.

Certes, il est essentiel de définir quels sont les équipements dont notre armée a besoin, *dans un* contexte stratégique devenu pour le moins mouvant. Mais quels que soient le nombre et la qualité des avions, des bateaux, des chars dont il faut prévoir la conception et l'ac*quisition, ils ne vaudront* rien sans des personnels motivés et qualifiés pour les inventer, les construire, les servir et les entretenir.

Le devenir de ces hommes et de ces femmes n'est pas un vague souci lancé à *la cantonade.* C'est une préoccupation dont je ne crains pas de dire qu'elle est prioritaire, aujourd'hui, au ministère de la défense.

En ce qui concerne les personnels militaires, il serait injuste de se focaliser sur les réductions quantitatives affichées : la diminution des cadres de carrière s'accompagnera du recrutement d'engagés intéressés par des carrières courtes au sein de la défense. Au total, les armées combleront la lacune d'encadrement de contact dont elles souffrent structurellement. Elles disposeront d'unités professionnelles mieux adaptées aux nouvelles menaces, bien préparées et bien formées. Il ne faut pas sous-estimer ce dernier point : on oublie trop souvent que l'armée est l'un des plus anciens et des *plus puissants* organismes de formation continue en France. Cet outil efficace doit être préservé, tout en intégrant une dimension interarmées plus affirmée.

Il ne faut pas se cacher non plus que la réduction du nombre d'unités va impliquer une mobilité accrue des personnels dans les prochaines années. C'est là une contrainte inhérente au métier militaire, mais les problèmes pratiques posés *par cette accélération* – logement, emploi des conjoints, scolarisation... – devront être mieux pris en compte, en associant les intéressés par le biais des instances de dialogue existant au sein de chaque *armée. Il n'y aura pas de solutions*-miracles, mais des améliorations peuvent être trouvées.

Les personnels civils doivent aussi se préparer à vivre une mutation de leur environnement professionnel, une mobilité tant professionnelle que géographique plus grande, alors que leur vie professionnelle était, par tradition, jusqu'à présent, plutôt attachée au seul établissement où ils avaient été embauchés. *Cette évolution va être* négociée avec les organisations syndicales représentatives, dans le cadre d'un ensemble de mesures sociales regroupées dans un document intitulé « Formation et mobi*lité* ».

L'évolution de la conscription

Pour ce qui est du service national, le président de la République et Pierre Joxe ont clairement exprimé leur attachement à la conscription, tout en conduisant une nécessaire évolution du dispositif. Il ne s'agissait pas simplement de réduire le service militaire à dix mois, mais de le moderniser par une diversification de ses modalités d'exécution et par une simplification de son fonctionnement. Il est aujourd'hui grand temps de mettre un terme à une conception galvaudée du service national. Quelques rappels s'imposent :

– Le service national, en l'état actuel des choses et pour encore *longtemps*, est *indispensable* aux armées, tant pour occuper des postes de combat que des emplois de soutien, dans de très nombreuses spécialités.

– Le service national est une expérience souvent riche et formatrice. Les efforts de la direction centrale du service national permettront, de plus en plus, de prendre en compte les souhaits des futurs appelés tant sur la date et le lieu que sur l'emploi de leur affectation. Et cessons enfin de raconter que le contingent n'est utile que pour entretenir les casernes.

– Le service national constitue, pour les jeunes gens les plus exposés à l'exclusion sociale, une chance de « se rattraper aux branches ». Ainsi, la moitié des 10 000 illettrés qu'accueillent chaque année les armées ont appris ou réappris à lire et à écrire à leur libération. 80 000 certificats de pratique professionnelle sont délivrés chaque année, et 150 000 permis de conduire, grâce auxquels l'insertion professionnelle des jeunes gens est facilitée. Au sein de chaque unité, des structures d'aide à l'orientation et au placement soutiennent les jeunes, en relation avec le service public de l'emploi. C'est une contribution à la lutte pour l'insertion qu'il convient de reconnaître.

Qu'on ne remette donc pas en cause inconsidérément cet ultime espace de socialisation et d'intégration : appliquons-nous plutôt à le moderniser, pour le rendre aussi conforme *que possible aux* aspirations généreuses de la jeunesse.

Extension logique du service national, la réserve doit aussi s'adapter aux transformations en cours. La réforme récemment engagée conduira à constituer une force cohérente d'environ 500 000 hommes motivés, entraînés, suivis, affectés soit en renfort d'une unité d'active, soit dans une formation mise sur pied à *la mobilisation, soit dans un poste* de spécialisation. Il pourra être fait appel à eux non seulement en temps de guerre, mais aussi en cas de crise. On a parlé trop rapidement d'une réorganisation à la baisse. C'est, tout au contraire, la constitution d'un réservoir fiable, qui permettra enfin d'envisager sérieusement l'emploi d'hommes véritablement préparés, professionnellement compétents, dans des missions liées à la défense nationale.

▶ Jacques Mellick est secrétaire d'Etat à la défense.

Sécurités

par Alfred Grosser

LA notion de sécurité est au *cœur de réalisations* et de débats multiples. Dans des secteurs fort variés et avec des acceptions dissemblables. Laissons la sécurité routière, encore qu'elle puisse être incluse dans la *définition très large que donne* l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure, créé par le ministère de l'intérieur sur le modèle de l'Institut de hautes études de défense nationale. En *effet, le mot sécurité se trouve* assimilé au mot sûreté tel qu'il figure à l'article 2 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen : *« Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, la résistance à l'oppression. »*

A Berlin vient de se tenir une session des autorités de sécurité européennes, regroupant des hauts fonctionnaires de police de France, d'Allemagne, d'Italie, de Hongrie, de Russie, de Pologne, de Tchécoslovaquie, de Belgique. Ils donnaient au mot à peu près le même sens que l'IHESI. Le mot sécurité présent dans les articles B et J du traité de Maastricht n'a pas tout à fait la même signification. Encore moins lorsqu'il est employé à propos du nucléaire, ou de l'environnement. Ou quand il exprime l'aspiration d'un jeune face à la menace du chômage permanent. Ou lorsqu'il était utilisé par les participants du *colloque terriblement évocateur* « Droit d'asile. Appel à témoin » organisé du 11 au 13 juin par une trentaine d'associations : c'était plutôt de l'insécurité juridique et administrative des réfugiés qu'il y était question.

Il est pourtant au moins une interrogation présente dans des domaines séparés, mais parfois contigus : s'agit-il simplement d'assurer sa propre sécurité ou bien est-il question aussi de la sécurité d'autrui ? En matière militaire, la question est en train de se transformer profondément. Ce n'est pas le texte fort vague et vraiment peu contraignant de Maastricht qui suggère la nouveauté. En effet, la fière affirmation : *« Il est institué une politique étrangère et de sécurité commune »*, est atténuée sinon gommée par l'article J4, disant qu'elle comprend *« la définition à terme d'une politique de défense commune qui pourrait conduire, le moment venu, à une défense commune ».* C'est un mot de la déclaration du 22 mai, signée à La Rochelle par Helmut Kohl et François Mitterrand, qui met sur la voie : le corps d'armée franco-allemand pourra *« se voir confier des missions de maintien et de rétablissement de la paix... »* Rétablissement : il ne s'agit plus d'actions militaires pour la défense de soi, mais d'interventions au service de la sécurité d'autrui.

Maîtriser l'avenir

La politique militaire se réduit à la politique de défense pour les *pays qui ne veulent pas donner un* outil militaire à leur diplomatie. La Suisse, par exemple, et aussi, du moins jusqu'ici, la République fédérale d'Allemagne encore traumatisée par la mémoire des *agressions hitlériennes. En France,* le souvenir de la trahison de Munich, en 1938, continue de peser d'un juste poids. Puisque la puissante armée française était connue pour n'être utilisable que *pour la défense de la frontière*, on ne pouvait pas dire à Hitler : « Ne t'en prends pas à la Tchécoslovaquie, sinon on te tombe dessus ! » La diplomatie pour dissuader l'agresseur potentiel d'un tiers nécessite une force capable d'intervenir au-dehors.

Aujourd'hui, l'Europe communautaire n'a vraiment pas de quoi dissuader l'agresseur sanglant en Croatie et en Bosnie. Il n'est pas certain que le gouvernement français utiliserait énergiquement la dissuasion. Il est improbable que la majorité des Allemands acceptent de s'engager pour la sûreté, pour la liberté au-dehors. Mais le texte de La Rochelle ouvre la voie. En même temps la prise de conscience qu'il implique aura un effet dissuasif à l'intérieur des pays européens : déjà l'un des motifs du « non » danois a été le refus de s'engager plus avant dans une Europe agissant en puissance pour autre chose que le bien-être de ses citoyens.

En va-t-il si différemment pour la sécurité intérieure ? Oui, la police accomplit sa mission en luttant contre le terrorisme, contre la criminalité et la délinquance, par la répression, mais aussi par la dissuasion, dont la prévention est la forme la plus douce. Mais sa mission est toute de service. Service *de la loi, elle-même au service de* tous les hommes, considérés comme égaux en dignité et en droits. S'il n'en était pas ainsi, la *référence* constante à la morale des droits de l'homme serait fort hypocrite. Or il n'en est pas ainsi. Lisez les témoignages rassemblés entre autres par l'association France terre d'asile. Suivez la lutte *menée par les juristes du* Groupe d'information et de soutien aux travailleurs immigrés (GISTI). Rien que devant le Conseil d'Etat, ils viennent de remporter leur troisième victoire, cette fois en faisant déclarer illégale la pratique des visas de sortie. La sûreté – il est triste d'avoir à le rappeler, – c'est d'abord de ne pas être soumis à l'arbitraire. Ni, bien entendu, à des traitements dégradants. Ni lors d'une expulsion du domicile, ni dans un commissariat, ni dans un aéroport. Et être démocrate, c'est aussi se soucier de la sécurité des plus faibles.

De la sécurité matérielle également. D'où le caractère antidémocratique et au moins politiquement immoral de toute doctrine économico-sociale laissant aux mécanismes spontanés du marché le soin de régler la sécurité des victimes des transformations de l'économie. Le RMI va heureusement en sens inverse, encore que l'insertion annoncée tarde à venir, *ce qui substitue l'assistance à la* création de sécurité qu'est la possibilité d'exercer une responsabilité.

Pour la plupart des jeunes Européens, la sécurité face au chômage est certainement plus importante que la sécurité par les armes. Pour les plus engagés d'entre eux, les plus sensibles à la sécurité contre les menaces pesant sur tous, le militaire et le policier viennent aussi loin derrière tout ce qui s'est trouvé évoqué, discuté et inévitablement mal résolu à la conférence de Rio. Ceux qui se soucient ainsi de la sûreté des générations futures sur l'ensemble de la Terre découvrent – souvent sans s'en rendre compte – la politique dans ce qu'elle a de plus noble : la volonté manifestée et les moyens utilisés *par une communauté humaine* pour chercher à maîtriser son avenir. Ce devrait être la caractéristique commune des politiques de sécurité les plus diverses, qu'elles soient du ressort du ministère de *la défense ou de ceux du travail*, de l'environnement ou des affaires étrangères.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du Monde »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE S.A.
Jacques Lesourne, président
Michel Cros, directeur général
Philippe Dupuis, directeur
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL le Monde et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

ABONNEMENTS
1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	460 F	572 F	790 F
6 mois	890 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 620 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, **renvoyez ce bulletin** accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
ou **par MINITEL : 36-15 LEMONDE** code d'accès **ABO**

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

PP. Paris RP — 201 MON 01

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : __________ Prénom : __________
Adresse : __________
__________ Code postal : __________
Localité : __________ Pays : __________

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

ÉTRANGER

ÉTATS-UNIS : la cérémonie d'investiture

MM. Clinton et Gore veulent faire de la convention démocrate une manifestation d'unité et de modération

Calicots, parades, orchestres : la convention démocrate s'est ouverte, lundi 13 juillet, avec tous les ingrédients traditionnels. Les démocrates présentent un front plus uni qu'en 1988. Seul l'ancien gouverneur Jerry Brown ne s'est pas encore rallié au ticket Bill Clinton-Albert Gore, qui doit être officiellement investi mercredi soir. Les quelque 4 000 délégués démocrates seront aussi invités à adopter un programme électoral que le candidat et son colistier ont voulu plus modéré. Ceux-ci veulent d'ailleurs faire de la convention une manifestation d'unité et de modération.

NEW-YORK

de notre envoyé spécial

Pour réussir une fête de famille, faut-il gommer tous les différends, chasser les trouble-fête ou les iconoclastes, bref présenter un front uni au risque de perdre un peu de son âme ? La question devait tarauder quelques démocrates, lundi à l'ouverture de leur convention, tant le parti paraît décidé cette année à présenter l'image d'une formation sage et responsable. La victoire à l'élection présidentielle de novembre serait à ce prix et les démocrates se disent *« fatigués de perdre les élections »*.

Le parti aligne un *« ticket »* qui ressemble à un tableau d'honneur de la classe politique en la personne du gouverneur Bill Clinton et du sénateur Albert Gore : deux hommes jeunes, modérés, bardés de diplômes et dont l'unique occupation a toujours été la politique. On ne leur fera pas le procès d'être des amateurs, des originaux, des gauchistes ou des irresponsables ; ils ont réalisé des carrières en forme de parcours sans faute. Le *« ticket »* Clinton-Gore entend que la convention soit à son image : une manifestation d'unité, de modération, de maturité politique.

Il s'agit d'éviter les dérapages du passé, cette manière qu'ont pu avoir les démocrates de transformer leurs conventions en règlements de compte ou séances de psychothérapie de groupe. Il s'agit de gommer tout ce qui pourrait choquer une classe moyenne blanche dont on espère qu'une partie reviendra dans le giron démocrate. Il s'agit, enfin, d'adopter un ton et un programme qui interdisent aux républicains de coller aux démocrates l'image qui leur a tant nui, celle d'être une collection de minorités, passablement gauchistes, ayant perdu le sens de l'intérêt général. L'enjeu paraît plus sérieux que d'habitude : *« Les délégués vont confirmer la nomination de Bill Clinton, un quasi-modéré du Sud*, écrit le *Wall Street Journal : la dernière fois que le parti a fait cela, Jimmy Carter a battu un président sortant républicain. »*

« Faire revivre le rêve américain »

L'unité semble à peu près réalisée. La plupart des concurrents de M. Clinton dans la bataille des *« primaires »* viendront lui apporter leur soutien à New-York. C'est vrai d'un Paul Tsongas, l'homme du parler-vrai économique, comme d'un Tom Harkin, populiste de gauche, ou d'un Bob Kerrey, charmeur un tantinet désabusé. Les premiers orateurs qui se sont exprimés lundi soir ont été choisis parmi les modérés : le sénateur Bill Bradley (New-Jersey), le gouverneur Zell Miller (Georgie), par exemple. Ils ont tous les deux donné la priorité à la politique intérieure : l'emploi – un des thèmes de la convention est *« Remettre l'Amérique au travail »*. – l'éducation, la santé, l'environnement, la criminalité (à peu près dans cet ordre), l'ensemble enrobé dans un slogan appelant *« à faire revivre le rêve américain »*.

A en croire un sondage publié par le *New York Times*, les délégués sont, eux aussi, des modérés : 23 % d'entre eux se présentent comme *« très libéraux »* (en langage politique français : *« à gauche »*), 17 % comme *« assez libéraux »* et 50 % comme *« modérés ou conservateurs »*. Ce sont des hommes à 70 %. Les délégués sont blancs à 85 %, protestants à 49 %, catholiques à 29 % et juifs à 9 %. En somme, un échantillon de l'Amérique moyenne, plus que du kaléidoscope pluri-ethnique que l'on trouve dans certaines grandes villes, Los Angeles, par exemple.

Deux trouble-fête

Porte-parole de l'aile libérale traditionnelle du parti, le gouverneur de New-York, Mario Cuomo, qui a longtemps caressé l'idée d'être candidat à la présidence, a, lui aussi, décidé d'endosser fermement ce *« ticket »* sudiste qui représente pourtant une culture politique bien différente de la sienne. Il prononcera mercredi le discours introduisant officiellement M. Clinton comme candidat du parti. Les relations entre les deux hommes ont été tumultueuses. M. Clinton a dit du gouverneur de New-York qu'il se comportait *« comme un mafieux »*, et M. Cuomo a accusé le gouverneur de l'Arkansas de véhiculer les plus ignobles stéréotypes *« racistes »* à l'encontre des Italo-Américains. Aujourd'hui, M. Cuomo assure que M. Clinton est *« le meilleur candidat que le parti ait eu depuis John Kennedy »*.

L'unité serait totalement assurée, s'il n'y avait deux trouble-fête, jouant les vestales de la conscience du Parti démocrate : le pasteur noir Jesse Jackson et l'ancien gouverneur de Californie Jerry Brown, qui a mené la vie dure à M. Clinton durant les *« primaires »*. En gros, l'un et l'autre disent que le parti, à force de vouloir séduire la classe moyenne blanche, perd un peu de sa raison d'être – sinon de son âme – qui est d'être le porte-parole de tous les recalés du modèle américain. M. Jesse Jackson endosse le *« ticket »* du bout des lèvres et reproche à MM. Clinton et Gore d'avoir choisi, *« pour des raisons tactiques de prendre leurs distances par rapport aux gens des ghettos urbains, au monde du travail, aux minorités ethniques »*, tous les gens pour lesquels il se bat.

Sur le même registre, M. Brown admet mal cet unanimisme centriste adopté par la convention : *« Nous ne sommes pas une chorale occupée à chanter la même partition, nous sommes un parti politique »*, a dit l'ancien gouverneur de Californie avant d'aller passer la nuit de dimanche à lundi dans un abri pour sans-logis. M. Brown *« négocie »* son ralliement au *« ticket »* : il n'endossera la nomination de M. Clinton que si la convention lui donne – peut-être mercredi – un temps de parole. C'est sans grande importance : M. Clinton a plus des 2 145 délégués nécessaires pour voir sa nomination confirmée. Mais, tout de même, en hurlant *« Laissez Jerry parler »* durant toute la séance d'ouverture, les quelque 600 délégués de M. Brown ont perturbé le bel ordonnancement d'une cérémonie qui se voulait sans surprise.

Une convention tient toujours à la fois de la célébration patriotique, du concert rock et du carnaval. Dans cette curieuse République américaine, où la Bible compte autant que la Constitution, la fête du Parti démocrate s'est ouverte, au Madison Square Garden, avec une prière – dite par un pasteur noir new-yorkais, – suivie du salut au drapeau et de l'hymne national entonné par une chanteuse d'opéra.

La parole a été donnée au gouverneur du Texas, Mme Ann Richards, forte personnalité, qui préside les travaux de la convention. Elle a rappelé que l'élection de novembre serait sans précédent sur un point : dans l'histoire des États-Unis, jamais un aussi grand nombre de femmes – près d'une soixantaine – n'ont été candidates au Sénat et à la Chambre des représentants. Les premiers mots de Mme Richards ont été pour lancer : *« Je suis pro-choix* (en faveur de la liberté de l'avortement) *et je vote. »* Une façon de rappeler aux électrices que la plate-forme républicaine impose à M. Bush de tout faire pour interdire l'avortement. Ce thème a été martelé par toutes les femmes qui ont ensuite pris la parole.

ALAIN FRACHON

□ **ARGENTINE : inculpation de la belle-sœur du président Menem.** – Un juge fédéral a inculpé, lundi 13 juillet, Mme Amira Yoma, belle-sœur du président argentin Carlos Menem, d'infraction aux lois sur le blanchiment de l'argent du trafic de drogue. Secrétaire de M. Menem jusqu'à l'an dernier, Mme Yoma a été mise en cause pour la première fois en janvier 1991, lorsqu'un trafiquant de drogue jugé à Madrid l'a accusée, ainsi que d'autres personnalités péronistes, d'être impliquée dans ce type d'activités. – *(Reuter.)*

MEXIQUE

L'opposition conservatrice a remporté un siège de gouverneur

SAN-JOSÉ (Costa-Rica)

de notre correspondant

La formation au pouvoir au Mexique depuis soixante-trois ans, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), a perdu du terrain au cours des élections tenues dimanche 12 juillet dans deux des trente et un Etats de la fédération. Le PRI avait déjà perdu la Basse-Californie en 1989 et Guanajuato en 1991.

Selon des résultats non officiels, les conservateurs du Parti d'action nationale (PAN) ont remporté le poste de gouverneur dans l'Etat du Chihuahua, tandis que le PRI et le Parti de la révolution démocratique (PRD, opposition de gauche) se disputent la victoire dans le Michoacan.

Le président Carlos Salinas a néanmoins félicité, dès lundi, les candidats du PRI et du PAN pour leurs victoires respectives. A deux ans des élections générales, ce scrutin devait être l'occasion pour le PRI de porter un coup sévère au PRD, qui a toujours contesté la victoire de M. Salinas en 1988.

Le chef de l'Etat mexicain veut aussi démontrer aux Etats-Unis, dont il devait rencontrer le président, M. George Bush, mardi à San-Diego, dans le cadre des importantes négociations sur la signature d'un traité de libre-échange entre les deux pays, que le Mexique est décidé à moderniser son système politique et à mettre fin à une longue tradition de fraude électorale.

Pour le PRD et son principal dirigeant, M. Cuauhtémoc Cardenas, une défaite dans leur bastion du Michoacan mettrait en danger leur propre survie politique. C'est pourquoi M. Cardenas a annoncé la mobilisation de ses partisans dans cet Etat du centre du pays pour dénoncer les *« nombreuses irrégularités »*, confirmées par près de cinq cents observateurs indépendants, et obtenir la reconnaissance de la victoire du candidat du PRD, M. Cristobal Arias.

BERTRAND DE LA GRANGE

PROCHE-ORIENT

M. Itzhak Rabin a relancé le processus de paix

Suite de la première page

Plus que le fond – lequel ne recèle pas à proprement parler de réelle nouveauté – c'est le ton, souvent convaincant, de cette oraison inaugurale, centrée sur une volonté répétée de réconciliation, qui aura frappé une grande partie de l'auditoire de M. Rabin. Voix rauque mais puissante, celui auquel le parlement israélien allait, un peu plus tard, par 67 voix pour et 53 contre, accorder son investiture, a sans doute lancé, de la plus prestigieuse des tribunes d'Israël, le plus vibrant appel au dialogue israélo-arabe entendu à Jérusalem depuis de longues années.

Quoique très prudents dans leurs premiers commentaires, les Palestiniens des territoires ne s'y sont pas trompés. M. Fayçal Husseini, principal chef de file, a trouvé que le discours comportait sans doute *« des points intéressants »*, qu'il paraissait *« élargir la marge pour le changement »* et qu'en tout état de cause, il s'agissait *« de la plus importante déclaration israélienne depuis l'ouverture du processus de paix »* en octobre 1990.

Pour *« illustrer »* sa *« sincérité »* et sa *« bonne foi »*, M. Rabin a proposé à *« la délégation jordano-palestinienne »* (1), de venir *« à Jérusalem pour une rencontre informelle »* afin de *« créer une atmosphère appropriée à des relations de bon voisinage »*. Chef en titre des négociateurs palestiniens, M. Hayder Abdel Chaffi, qui habite Gaza, a répondu qu'il n'avait rien contre l'idée de rencontrer le nouveau premier ministre dans la ville sainte pourvu qu'*« il ait des propositions sérieuses à faire »*. En fait, les élites palestiniennes sont encore fort occupées à analyser le discours-programme de M. Rabin et à attendre, de Tunis, les commentaires du président de l'OLP, M. Yasser Arafat, avant de répondre officiellement au premier ministre.

Les réactions de la presse israélienne, mardi, étaient dans l'ensemble assez positives. Le quotidien *Maariv* (indépendant modéré) remarquait, toutefois, que *« ceux qui attendaient du discours une ouverture révolutionnaire »* auront *« été déçus »*. Le journal populaire *Hadashot* titrait, lui, sur « Le vent nouveau » que M. Rabin ferait souffler sur Israël et notait que *« plus qu'un changement de gouvernement, c'est un changement d'idéologie »* auquel le pays assiste. *« Les attentes d'Israël*, écrivait, pour sa part, le quotidien *Haaretz, sont désormais, très importantes. »*

Le thème de *« la main tendue aux Arabes »* avait déjà été exploité en 1977 par le nouveau premier ministre de l'époque, M. Menahem Begin, signataire, un peu plus tard, avec M. Anouar el-Sadate des fameux accords de Camp-David. Héritier politique de celui qui a été inhumé, cette année, au cimetière du mont des Oliviers, M. Itzhak Shamir, n'a pu s'empêcher de juger la déclaration d'intention de son successeur *« décevante »* et même parfois *« révoltante »*, dans la mesure où *« pas une fois »* l'orateur, *« dépourvu de vision »* et dépositaire d'une *« philosophie nihiliste »*, n'a évoqué *« le grand Eretz Israël »*. Fidèle jusqu'au bout à son idéologie, M. Shamir, soixante-seize ans, ne peut plus changer.

« Cent années de terreur »

A soixante-dix ans, M. Rabin, lui, veut démontrer qu'il a saisi toute l'importance des grands bouleversements qui se sont produits sur la planète Terre ces deux dernières années. Ce n'est pas que la partition travailliste de 1992 soit excessivement différente de celle jouée jadis par M. Shimon Pérès. Mais le contexte international a été bouleversé et c'est cela qui peut faire toute la différence. Reprenant un thème, récurrent dans son discours depuis de nombreux mois, l'ancien général, qui doit en principe présider aux destinées d'Israël pendant les quatre prochaines années, a donc invité ses compatriotes à *« voir le monde tel qu'il est »*.

« Des murs d'inimitiés sont tombés, s'est-il exclamé, *des frontières ont disparu, des pouvoirs se sont effondrés, les idéologies se sont écroulées, des Etats sont nés, d'autres ont disparu. »* Rompant avec la vision shamirienne et parfois légèrement schizophrène d'un Etat juif isolé, entouré d'ennemis, M. Rabin s'est écrié : *« Il n'est plus vrai que le monde entier est contre nous. Nous devons dépasser la sensation d'isolement dont nous sommes esclaves depuis presque un demi-siècle. Il nous faut rejoindre le mouvement international vers la paix, la réconciliation et la coopération qui s'étend partout, ces temps-ci, sur le globe. Craignons de rester les derniers, seuls, sur le quai de gare. »*

« Ce gouvernement, a ajouté l'orateur, *est déterminé à faire tout ce qui est possible et nécessaire (...) pour parvenir à la paix et prévenir la guerre. »* Pourvu que les Etats arabes et les Palestiniens *« reconnaissent la souveraineté d'Israël et son droit à vivre en paix dans la sécurité »*, M. Rabin a promis que des mesures *« vigoureuses seront prises pour mener à la conclusion du conflit israélo-arabe »* dans sa totalité. *« Nous croyons de tout cœur que la paix est non seulement un impératif mais qu'elle est possible »*, a-t-il affirmé.

Selon le premier ministre, la *« première étape en vue d'une solution permanente, c'est l'institution de l'autonomie »* pour les quelque deux millions de Palestiniens qui vivent – et M. Rabin de rester fidèle à l'appellation « biblique » et hautement politique de la Cisjordanie – *« en Judée, en Samarie (...) et dans le district de Gaza »*. S'adressant directement aux Palestiniens des territoires : *« Vous qui êtes nos adversaires d'aujourd'hui, et serez nos partenaires de coexistence pacifique demain »*, le chef du gouvernement leur a lancé une invitation en forme d'avertissement.

« Le destin, a-t-il insisté, *nous a condamnés à vivre ensemble »*, et d'ajouter : *« sur la même terre, dans le même pays »*. L'affirmation écarte comme par inadvertance l'idée que les territoires, conquis en 1967 sur la Jordanie, pourraient devenir le futur et éventuel *« pays »* palestinien. L'assertion n'est pas nouvelle dans la bouche de M. Rabin mais elle n'a pas manqué d'échapper à certains Palestiniens. *« Cent années de terreur et de sang répandu contre nous*, a encore rappelé M. Rabin, *ne vous ont apporté que souffrances, humiliations, deuils et douleur. Vous avez perdu des milliers de vos enfants et vous perdez sans arrêt du terrain. Depuis quarante-quatre ans maintenant (...) vos leaders vous mentent. Ils ont manqué toutes les opportunités, rejeté toutes nos propositions (...) ils vous ont mené d'une tragédie à une autre. »*

Le « renforcement » de certaines colonies

M. Rabin a alors évoqué la proposition de *« l'autonomie avec ses avantages et ses limites »*, lançant cet avertissement : *« Vous n'aurez pas tout ce que vous voulez. Et nous non plus. Pour une fois, prenez votre destinée dans vos mains, ne gâchez pas une opportunité qui pourrait ne plus jamais se représenter. »*

Et le premier ministre d'appeler *« à cesser toutes les activités violentes, tous les terrorismes pendant la durée des négociations de l'autonomie »*. Dans le cas contraire, a-t-il averti, *« les négociations se poursuivront, mais nous traiterons les territoires comme s'il n'y avait pas de dialogue entre nous. Au lieu de vous tendre une main amicale nous emploierons tous les moyens possibles pour empêcher la terreur et la violence. Le choix est devant vous. »*

Conformément aux accords de Camp David, a encore souligné M. Rabin, *« l'autonomie constitue un règlement intérimaire qui durera cinq années, les discussions concernant une solution permanente devant s'ouvrir pas plus de trois ans après l'institution »* du règlement transitoire. En attendant, *« il est naturel que certains de ceux qui ont choisi de s'installer dans les territoires* (les colons) *soient préoccupés. Je les informe donc que les forces armées d'Israël et les autres services de sécurité, continueront d'être responsables de* (leur) *sécurité. »*

Avant de rappeler que son gouvernement entend *« poursuivre le renforcement des implantations juives le long des lignes de confrontation et dans le grand Jérusalem »*, M. Rabin a prévenu que les autorités *« s'abstiendront »* de prendre des mesures *« qui pourraient perturber la bonne conduite des négociations »*. En clair, le premier ministre s'est engagé à ne pas faciliter la création de nouvelles colonies, mais s'est abstenu de dire s'il ira jusqu'à les interdire...

PATRICE CLAUDE

(1) Ainsi composée sur l'insistance de M. Shamir qui ne souhaitait pas offrir aux Palestiniens une quelconque reconnaissance en dialoguant avec eux en tant que tels

Avant une prochaine visite de M. Rabin aux Etats-Unis

M. James Baker va se rendre au Proche-Orient

La réaction favorable de Washington n'a pas tardé. Le président George Bush a téléphoné, lundi 13 juillet, à M. Itzhak Rabin et lui a annoncé que le secrétaire d'Etat, M. James Baker, se rendra, la semaine prochaine, au Proche-Orient, *« pour que les choses avancent à nouveau »*, a indiqué le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater. M. Bush, qui se repose dans sa résidence de Kennebunkport, dans l'Etat du Maine, a invité le premier ministre israélien à lui rendre visite au début du mois d'août.

M. Bush a déclaré à son interlocuteur *« combien il a hâte de travailler avec lui pour approfondir le partenariat entre les Etats-Unis et Israël et pour promouvoir la paix et la sécurité que les Israéliens attendent à juste titre depuis si longtemps »*, a déclaré M. Fitzwater. De son côté, M. Rabin afait part à M. Bush de *« son désir de donner un nouvel élan à la paix »*.

Quelques heures avant l'annonce de son déplacement, M. Baker avait approuvé l'invitation lancée par M. Rabin aux dirigeants arabes de se rendre à Jérusalem. *« Je pense que chaque fois que les pays arabes et Israël peuvent s'asseoir face à face et parler paix, c'est une très bonne chose »*, avait-il déclaré. Le chef de la délégation jordanienne aux pourparlers a jugé cette invitation *« prématurée »*, en l'absence de *« progrès constructifs »* à la table des négociations.

Pour sa part, l'OLP a commenté, avec prudence, les propos de M. Rabin. *« Ce qui importe le plus n'est pas ce que Rabin a dit, mais ce qu'il n'a pas dit, comme un engagement à respecter les résolutions 242 et 338 de l'ONU ou le principe de concessions territoriales en échange de la paix »*, a déclaré M. Ahmed Abderrahman, porte-parole de la centrale palestinienne. De son côté, M. Bassam Abou Charif, conseiller de M. Yasser Arafat, a admis que le discours du premier ministre israélien *« attire l'attention et paraît important »*. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Nouvel accord de « cessez-le-feu » entre Hamas et le Fath à Gaza.** – Le Mouvement de la résistance islamique Hamas et le Fath, principale composante de l'OLP, ont signé, lundi 13 juillet, à Gaza, un nouvel accord de *« cessez-le-feu »*. Il vise à mettre fin aux violents affrontements entre militants des deux bords, qui ont fait au moins 1 mort et 90 blessés, depuis le début du mois de juillet. Cet accord complète celui conclu la semaine dernière – qui n'avait guère été appliqué – et prévoit notamment la création d'une commission mixte d'*« éthique »* pour instaurer un dialogue *« permanent »* entre les deux organisations, *« afin de ramener la paix »*. – *(AFP.)*

□ **LIBAN : M. Karim Pakradouni, nouveau secrétaire général du parti chrétien Kataeb.** – Le parti Kataeb (Phalanges chrétiennes) a annoncé, lundi 13 juillet, à Beyrouth, la désignation de M. Karim Pakradouni, quarante-huit ans, d'origine arménienne, au poste de secrétaire général, en remplacement de M. Roger Dib. Ce dernier était un proche de M. Samir Geagea, candidat malheureux à la présidence du parti au mois de juin. – *(AFP.)*

EUROPE

Les combats en Bosnie-Herzégovine

Les dirigeants bosniaques, croates et slovènes réclament une intervention militaire « rapide et énergique » de l'ONU

Sur les principaux fronts en Bosnie-Herzégovine, les combats se sont poursuivis, lundi 13 juillet, après l'offensive déclenchée par les forces serbes contre plusieurs villes de cette République, le week-end dernier.

C'est à Gorazde, localité à majorité musulmane, à environ 50 kilomètres au sud-est de Sarajevo, que la situation paraissait encore la plus inquiétante lundi. Le Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés a entamé, lundi, des négociations avec des responsables serbes près de Gorazde, pour organiser un convoi terrestre d'aide humanitaire vers cette ville.

Alors que des combats se déroulaient encore, lundi, dans le sud de la Bosnie, les forces serbes, appuyées par les milices de la Krajina (région de Croatie majoritairement peuplée de Serbes) ont également poursuivi leurs attaques dans le nord, selon l'agence Tanyug de Belgrade.

Ce redoublement de violences en Bosnie-Herzégovine, en guerre depuis trois mois, intervient alors que les trois parties en conflit ont accepté l'invitation de lord Carrington de reprendre les négociations mercredi à Londres. Toutefois, les négociations directes entre les belligérants sont bloquées, la présidence bosniaque exigeant notamment en préalable un cessez-le-feu et la mise sous contrôle de l'ONU des armes lourdes serbes. Les dirigeants bosniaques, croates et slovènes réclament une intervention « rapide et énergique » des forces de l'ONU.

NEW-YORK (Nations unies)

correspondance

Soutenus fermement par l'Autriche et la Hongrie, les dirigeants de Bosnie-Herzégovine, de Croatie et de la Slovénie ont demandé, lundi 13 juillet, une réunion urgente du Conseil de sécurité sur l'ex-Yougoslavie. Ils réclament une intervention militaire *« rapide et énergique des forces internationales »*. Pour l'instant, cette demande ne suscite guère d'enthousiasme parmi les cinq membres permanents.

Le président bosniaque Alija Izetbegovic demande notamment au Conseil de sécurité de prendre les mesures nécessaires pour mettre un terme au *« cauchemar »* de Gorazde, ville proche de la Serbie, assiégée depuis le 12 avril et qui a fait l'objet d'attaques aériennes systématiques des forces serbes depuis samedi matin. Le président Izetbegovic recommande que la ville de Tuzla, au nord de Sarajevo, qui est encore sous contrôle des forces bosniaques, soit utilisée comme base pour l'envoi de vivres aux citoyens de Gorazde.

Le président croate Franjo Tudjman a fait part, de son côté, des inquiétudes de Zagreb concernant les 650 000 personnes qui se sont réfugiées dans son pays. Selon lui, au cours des dernières vingt-quatre heures, plus de 20 700 réfugiés ont traversé la frontière de la Croatie. M. Tudjman ajoute : *« C'est avec un profond regret que nous devons déclarer que les moyens politiques et économiques déployés jusqu'à présent par la communauté internationale pour mettre fin à l'agression de la Serbie et du Monténégro sont restés vains. »* Il estime que *« l'ultime solution serait une intervention militaire »*.

Faisant écho à ces demandes, la délégation autrichienne a présenté au Conseil un projet de résolution qui fait référence au chapitre 7 de la Charte des Nations unies, condamne l'agression serbe et demande l'arrêt immédiat des actions militaires et de la *« purification ethnique »* en Bosnie-Herzégovine.

Le projet demande au secrétaire général de faire un rapport sur l'application de la résolution dès le 16 juillet prochain et au Conseil de prendre immédiatement *« d'autres mesures »* s'il n'est pas obéi à ses injonctions.

Le projet de résolution est soutenu par la délégation hongroise. Les autres membres du Conseil, qui ont demandé vingt-quatre heures pour le présenter à leurs gouvernements, qualifient l'initiative autrichienne d'*« irréaliste »*. Certains diplomates estiment qu'afin de préserver la crédibilité du Conseil il ne faut pas brandir des menaces d'action militaire *« si on ne peut pas les tenir »*. *« Ce ne sont pas les Autrichiens ni les Hongrois qui iront se battre en Bosnie-Herzégovine*, disait un diplomate. *Je ne vois pas non plus les Britanniques et les Américains envoyer leurs hommes. Alors, il ne reste plus que la France et la Belgique pour envoyer des troupes dans une guerre qui risque de durer des années. »*

A la demande du secrétaire général (*le Monde* du 14 juillet), l'envoi de 500 soldats supplémentaires pour assister la FORPRONU à l'aéroport de Sarajevo a été approuvé par le Conseil. Dans cette résolution, le Conseil *« prie »* pour la première fois le secrétaire général de s'engager activement dans le processus politique de la crise yougoslave et d'*« aider à trouver une solution pacifique négociée »*.

Le Conseil de sécurité devait se réunir dans la journée de mardi pour étudier le projet de résolution autrichien.

AFSANÉ BASSIR POUR

Sous réserve d'un plus grand respect des droits de l'homme

L'Allemagne soutiendra la demande d'adhésion d'Ankara à la CEE

M. Klaus Kinkel, ministre allemand des affaires étrangères, a affirmé, lundi 13 juillet à Ankara, au terme d'une visite officielle de deux jours, que l'Allemagne *« et d'autres membres de la CEE » « soutiennent l'aspiration de la Turquie à devenir membre à part entière »* de la Communauté européenne : *« Nous reconnaissons et soutenons l'objectif de la Turquie* (...). *Mais tout d'abord*, a-t-il ajouté, *la Turquie doit franchir quelques étapes nécessaires sur le plan de l'intégration économique et des droits de l'homme. »* A propos de la répression de la guérilla kurde dans le sud-est de la Turquie, qui avait entraîné, au printemps dernier, des difficultés dans les relations entre les deux pays, M. Kinkel a affirmé : *« Nous sommes conscients que la Turquie doit faire face au terrorisme, mais nous voulons qu'elle règle ce problème dans le cadre de la loi. »*

Dans le Sud-Est anatolien à majorité kurde, la violence politique liée au séparatisme a fait trente-quatre morts à la fin de la semaine dernière tandis que cent vingt-six terroristes présumés ont été arrêtés à travers le pays, a-t-on annoncé lundi de source officielle. La préfecture de Diyarbakir, la capitale régionale du Sud-Est, a notamment indiqué que vingt et un membres du Parti des travailleurs kurdes (PKK) et un soldat turc avaient été tués dans plusieurs incidents. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

Etre Kurde en Turquie

Suite de la première page

A son arrivée au pouvoir, après les élections du 20 octobre 1991, le premier ministre, M. Suleyman Demirel, avait annoncé qu'il avait *« reconnu la réalité kurde »* et promis un vaste programme de démocratisation. En fait, la première proposition concrète du gouvernement, une série de réformes judiciaires qui aurait réduit considérablement la période de garde à vue et autorisé les détenus à exiger la présence d'un avocat durant les interrogatoires, continue de diviser l'Assemblée nationale. Le projet, soumis à l'approbation du président de la République Turgut Ozal, avait été initialement rejeté par le chef de l'État sous prétexte qu'il risquait d'*« encourager le terrorisme »*.

Dans le Sud-Est, où l'état d'urgence vient d'être prolongé pour quatre mois, les promesses n'ont, jusqu'à présent, pas apporté de changements notables, et les réserves de bienveillance à l'égard du nouveau gouvernement s'épuisent rapidement. *« Au début, j'ai abordé la coalition du Parti de la juste voie (DYP)* (1) *avec intérêt. Mais j'ai été complètement déçu. Le nombre de meurtres est maintenant plus élevé que pendant la période du 12 septembre* [1980, date du coup d'État militaire]. *Il s'est avéré que M. Demirel n'était pas sincère »*, déclarait récemment M. Mehdi Zana, dans un entretien accordé au quotidien *Turkish Daily News*. M. Zana, un Kurde nationaliste ancien maire de Diyarbakir, la capitale régionale, a passé une dizaine d'années en prison. Son épouse, Leyla, est une des députées les plus controversées de l'Assemblée turque.

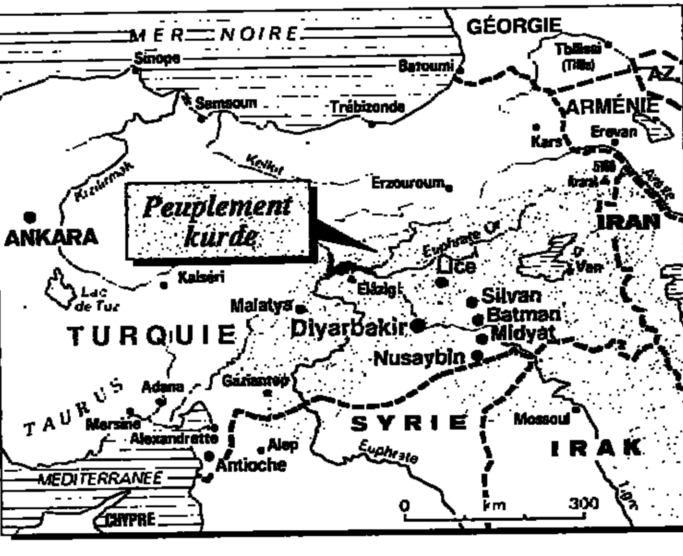
L'arrivée au Parlement – et au sein même de la coalition au pouvoir – de vingt-deux députés kurdes nationalistes, élus sous les couleurs du Parti populiste social-démocrate (SHP), avait brièvement soulevé l'espoir qu'un dialogue pourrait s'établir entre le gouvernement et la communauté kurde. Mais, aujourd'hui, dix-huit de ces députés, dont la flamboyante Mme Zana, ont quitté le SHP et se sont regroupés au sein de leur ancien parti, le Parti travailliste du peuple (HEP).

Ils refusent de faire partie d'une coalition qui autorise la poursuite de la politique répressive entamée par les gouvernements précédents.

« M. Demirel n'a pas voulu, ou n'a pas osé, aller contre les forces de sécurité », explique un homme politique kurde. A Lice, des employés de la mairie racontent une récente visite de trois inspecteurs du ministère de l'intérieur qui, effrayés par l'hostilité ouverte des forces de l'ordre, avaient écourté leur séjour. *« Face aux militaires, les civils n'ont aucun pouvoir »*, affirment-ils.

Que l'attitude des forces de sécurité soit due à une politique délibérée de M. Demirel ou simplement à un manque de détermination ne change rien aux faits. Les organisations internationales, telles qu'Amnesty International, continuent de faire état de tortures et de fréquentes violations des droits de l'homme. Un policier de Lice soulève la chemise de son uniforme pour montrer les balafres profondes qui marquent son dos, souvenir d'une rencontre avec les gendarmes alors qu'il rentrait chez lui tard le soir, il y a plus de deux mois.

Dans les deux camps, les pertes humaines augmentent rapidement.



Selon les chiffres publiés par la Fondation turque pour les droits de l'homme, plus de huit cents des mille trente-huit victimes de la violence au cours des six premiers mois de l'année ont trouvé la mort dans le Sud-Est. Au total, quatre mille deux cents personnes au moins ont perdu la vie depuis le début de la lutte armée du PKK en 1984.

« Les enfants partent se battre »

Malgré une idéologie marxiste-léniniste pour le moins anachronique et des méthodes brutales, le PKK a conquis une large portion de la population qui, après des années de répression, ne voit aucun autre espoir de se faire entendre : *« L'idéologie du PKK est secondaire. Lorsqu'ils vont dans les villages, les militants ne parlent pas du communisme – que les villageois ne comprendraient pas – mais de l'armée, du harcèlement que la population ressent quotidiennement »*, explique un politicien kurde.

Paradoxalement, alors que la politique du gouvernement est guidée, avant tout, par la peur du séparatisme, la création d'un État indépendant ne semble pas, jusqu'à présent, être une des préoccupations principales des dix à douze millions de Kurdes de Turquie, qui demandent avant tout à être traités avec respect et veulent obtenir le droit d'exprimer leur identité. *« Le PKK demande le maximum – l'indépendance – dans l'espoir d'obtenir un petit peu »*, explique un nationaliste kurde.

Mais l'idée d'un État indépendant fait rapidement son chemin, à mesure que les tentatives de solution politique échouent lamentablement, dans les campagnes reculées comme dans les villes, où vit une jeunesse que les injustices constantes poussent à épouser avec enthousiasme la cause du PKK. *« Aujourd'hui, même les gens de la classe moyenne – médecins, avocats, professeurs d'université – n'arrivent plus à retenir leurs enfants qui partent se battre dans les rangs du PKK*, explique un homme d'affaires kurde, *les pères ne dorment plus, les mères pleurent sans cesse, mais ils ne peuvent rien faire. »*

A Ankara, la majorité des hommes politiques persiste cependant à croire que la question kurde est liée uniquement à un problème de terrorisme, qui disparaîtrait avec l'élimination du PKK. Pour l'instant, ni l'État turc ni le PKK ne semblent en mesure d'obtenir une victoire militaire décisive. Les forces de sécurité ont déployé soixante-cinq mille hommes auxquels s'ajoutent trente mille miliciens kurdes pro-gouvernementaux. De son côté, le PKK dispose d'une réserve apparemment inépuisable de recrues. Le bain de sang peut ainsi continuer pendant de longs mois encore, alors que la situation politique se détériore graduellement et que la menace d'une véritable guerre civile se profile à l'horizon.

NICOLE POPE

(1) La coalition gouvernementale est composée du Parti de la juste voie de M. Demirel et du Parti populiste social-démocrate de M. Erdal Inonu.

AUTRICHE : une mesure critiquée par les organisations humanitaires

Le gouvernement exige des visas d'entrée pour les réfugiés yougoslaves

VIENNE

de notre correspondante

L'Autriche, qui, jusqu'à présent, avait accueilli sans restriction des réfugiés en provenance de l'ex-Yougoslavie, exige, depuis le 1er juillet, des visas d'entrée pour les personnes munies de passeports yougoslaves (1). *« L'Europe entière a fermé ses portes aux réfugiés »*, a regretté le ministre des affaires étrangères en évoquant le manque de solidarité internationale. M. Aloïs Mock a critiqué les autorités serbes, qui *« avaient tiré profit de la générosité de l'Autriche pour régler leurs problèmes de minorités ethniques par des départs forcés »*.

Selon des récits de réfugiés confirmés par M. Helmut Schüller, président de Caritas Autriche, les autorités serbes ont conduit de force des Bosniaques, des Albanais et des Tsiganes à la gare de Belgrade et les ont placés dans des trains pour Budapest et Vienne. Les récalcitrants ont été frappés à coups de matraque et les wagons fermés à clé pour éviter toute évasion. D'autres affirment que, menacés par des miliciens armés, ils ont dû signer des documents dans lesquels ils renonçaient à tous leurs biens. Il s'agit là, selon M. Schüller, d'une *« réelle déportation »* de personnes indésirables dans les régions contrôlées par les Serbes. D'après le ministère de l'intérieur, les gardes-frontières doivent laisser passer sans visa les personnes venant directement des régions touchées par la guerre. Mais, parmi les centaines de réfugiés arrivés à Vienne depuis l'introduction des visas, seule une poignée a été autorisée à demeurer en Autriche. Les autres ont été refoulés en Hongrie, qui compte actuellement quelque cent mille réfugiés, la plupart venant de l'ex-Yougoslavie.

Opération « Voisin en détresse »

L'Autriche abrite environ 52 000 réfugiés yougoslaves, dont près de la moitié sont hébergés chez des parents. Les autres ont été répartis dans plusieurs centres d'accueil installés à la hâte, comme la salle de gymnastique de l'université de Vienne. Plus de 7 000 d'entre eux ont demandé l'asile politique.

Selon des chiffres non officiels, les organisations humanitaires et le gouvernement ont dépensé 850 millions de schillings (425 millions de francs) pour l'aide aux réfugiés. Plus de sept cents camions chargés de vivres, de médicaments et de vêtements ont quitté l'Autriche à destination de Zagreb et Sarajevo dans le cadre de l'opération « Voisin en détresse » menée par Caritas, la télévision (ORF) et la Croix-Rouge.

Au ministère de l'intérieur, on compare la situation à l'exil de dizaines de milliers de Hongrois en 1956 après l'écrasement de l'insurrection magyare par l'armée rouge. A la différence de 1956, les réfugiés ne sont pas pris en charge par d'autres pays. L'Autriche est aujourd'hui *« abandonnée »*, estime le chancelier Franz Vranitzky pour justifier l'instauration des visas. Cette mesure est pourtant vivement critiquée par les organisations humanitaires.

La fermeture des frontières contribuera à détendre la situation en Autriche, mais risque de compliquer la tâche des pays placés en première ligne, comme la Hongrie, la Croatie et la Slovénie. D'après le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, le conflit yougoslave a déraciné environ 2,2 millions de personnes, dont 500 000 se sont réfugiées à l'étranger.

WALTRAUD BARYLI

(1) Le ministère autrichien des affaires étrangères a indiqué, lundi 13 juillet, que la nouvelle réglementation sur les visas ne s'appliquerait pas aux travailleurs immigrés serbes munis de permis de travail en Europe occidentale, qui peuvent désormais transiter par l'Autriche sans visa pour se rendre en Serbie.

EUROPÉENS AVANT L'HEURE

Shopping d'attrape-nigaud

TURIN

de notre envoyée spéciale

Porta Palazzo, sous les halles chaudes comme une serre, dans la profusion odorante de poissons et de fruits, deux adolescentes en jean s'attardent d'un étal à l'autre. Sur leur calepin, elles notent chaque prix, en lires et en francs. Christelle, une blonde menue de Bourg-en-Bresse, et Itia, une grande brune d'origine marocaine, sont élèves au lycée agricole La Martelière de Voiron, dans l'Isère. Leur ultime épreuve avant le BEP, option « commerce et tourisme », est une étude comparative des marchés de détail italiens et français.

Après une nuit à l'auberge de jeunesse, elles font avec leur classe l'ouverture du *mercato*. Déjà se bousculent des mammas aux lourds cabas, des ribambelles de gamins en congé, une foule accourue du Piémont et de bien plus loin, pour acheter ou vendre, comme chaque jour. De Voiron, on avait coutume d'y venir « faire le plein » en cars organisés trois fois par semaine. Depuis deux ans, un voyage hebdomadaire suffit. La loi du marché unique opérant, vêtements, chaussures et bijoux de pacotille *« sont devenus aussi chers qu'à Voiron »*, regrettent les enquêtrices d'occasion. *« Attrape-nigaud »*... Alcools, légumes et viande de veau sont meilleur marché, mais fromages et charcuterie plus coûteux. *« Même bimbeloterie que chez nous »*, murmure Christelle. A défaut d'un souvenir insolite, elle achète des cigarettes MS, *« plus chères que les gauloises »*. Itia, *« boulimique de fringues »*, fouille les soldes en vrac et déniche un spencer à 50 francs, deux bustiers à 30 francs pièce.

Puis, les amies finissent de remplir leur questionnaire. *« Situation en pourcentage au centre-ville, localisation des parkings, présentation en vrac ou autre, etc. »* Ces repères simulaient *« ceux d'un programme d'harmonisation »* entre marchés européens. *« Cela ressemble déjà à un inventaire d'uniformisation »*, déplorent les jeunes filles.

La classe du lycée agricole n'en est pas à sa première virée. A Portsmouth, sur la côte anglaise, elle avait étudié la consommation locale de noix, un produit sûr de Voiron, susceptible d'y être exporté. *« La plupart des habitants n'en avaient jamais vu ! »* Le résultat fut encore *« plus hilarant avec le fromage de chèvre »*, autre étude de marché faite en Ecosse. En revanche, les stages de tourisme inspirèrent l'aventure. Christelle, séduite par le *« vibrato espagnol »* après un mois passé comme réceptionniste dans un hôtel de Séville, veut *« rejoindre l'Espagne au plus vite »*... mais après un futur BTS. Itia prépare ses valises pour un stage d'accueil rural à Carpentras. *« Quelle barbe ! Mais il me faut gagner des sous »*. Déjà, elle prend langue avec le Maroc, *« aux perspectives géantes d'animation touristique »*.

La classe échauffée termine sa soirée sous la tonnelle d'une pizzeria. Les mauvaises nouvelles de Sarajevo rafraîchissent l'humeur de l'escapade. Christelle avoue sa peur : *« Si l'Europe s'élargit à trop de pays, des clans se formeront, comme en Yougoslavie. »* Relents de soupçons chez les garçons au moment de la note : *« Ils nous volent de 100 balles ! »*. Mais non.

DANIELLE ROUARD

DIPLOMATIE

La première année de Mme Tasca à la francophonie

« Une bataille pour le français est indispensable dans les sciences, au sein des organisations internationales, et même sur les murs de nos villes », nous déclare la secrétaire d'Etat

D'abord en tant que ministre déléguée, ensuite comme secrétaire d'Etat, Mme Catherine Tasca se consacre à la francophonie depuis plus d'un an. Dans le gouvernement de M. Bérégovoy, elle est, en outre, chargée des relations culturelles extérieures, ce qui, contrairement à ses prédécesseurs, Mme Lucette Michaux-Chevry (1986-1988) et M. Alain Decaux (1988-1991), la fait bénéficier du poids (1) de cette direction du Quai d'Orsay. *« Le français de France, le développement de la francophonie extérieure et la politique culturelle à l'étranger sont indissociables »*, nous a-t-elle déclaré avant d'estimer qu'*« une bataille pour le français était indispensable dans les sciences, les organisations internationales, et jusque sur les murs de nos villes »*.

Même si elle le voulait, la secrétaire d'Etat ne pourrait pas réorienter du jour au lendemain les options de la direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques. Au reste, l'ancienne codirectrice du Théâtre des Amandiers de Nanterre a, d'emblée, entendu son action comme *« partie intégrante de celle du ministère des affaires étrangères »*, et à l'inverse de Mme Michaux-Chevry et de M. Alain Decaux, elle a tenu, *« et c'est un symbole »*, à installer ses bureaux au Quai même.

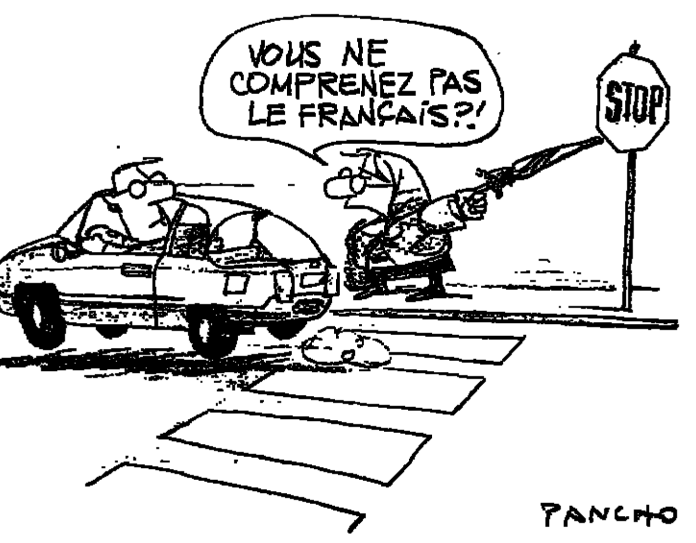
L'impression de cohérence en tout cas est plus grande, quand on pense au gouvernement Rocard dans lequel trois ou quatre ministres de rangs divers (*le Monde* du 7 septembre 1988), avaient plus ou moins à connaître de la francophonie, avec « incidents de frontière » et rivalités personnelles. En complète logique, un département ministériel unique, toujours rattaché aux affaires étrangères, ne devrait-il pas regrouper francophonie et coopération (2) ? La secrétaire d'Etat, tout en convenant que *« la gestion séparée des personnels culturels français hors de France est un handicap »*, ne peut sur ce point que rester prudente et souligner qu'*« assimiler notre politique francophone aux seuls trente-sept Etats du champ de la coopération est une conception totalement dépassée de la francophonie »*.

Aucune intervention de Mme Tasca n'a eu lieu lors des débats parlementaires de ce printemps, précédant l'adoption d'un amendement constitutionnel qui officialisait le *« français, langue de la République »* (*le Monde* du 8 mai). Un autre amendement, repoussé celui-là par la volonté socialiste, aurait solennisé l'appartenance de la France au mouvement francophone international au même titre que son adhésion à l'Union européenne : *« Pour des raisons juridiques de forme, le second amendement ne pouvait être examiné lors d'un débat limité aux réformes constitutionnelles nécessitées par le traité de Maastricht »*, tranche Mme Tasca.

La secrétaire d'Etat, toutefois, *« partage l'essentiel des arguments et inquiétudes »* des promoteurs des amendements, parmi lesquels figurent plusieurs socialistes frondeurs : Max Gallo, Régis Debray, etc. Au reste, elle n'est *« pas hostile à toute initiative législative »* puisque son *« dossier prioritaire »* est *« l'élargissement du champ de la loi de 1975 sur l'usage du français en France »*. Ce texte, dit « loi Bas-Lauriol » souffre surtout de n'avoir jamais été vraiment appliqué (3) ; il se proposait essentiellement de rendre obligatoire sur le territoire national l'emploi du français *« dans la désignation, l'offre, la présentation, la publicité (...) d'un bien ou d'un service »*.

Pour éviter les reproches de Bruxelles – malgré l'article 36 du traité de Rome sur la protection du consommateur et du patrimoine – les services du premier ministre sous M. Barre puis sous M. Fabius, permirent de déroger à la loi de 1975, principalement pour nos importations.

Récemment, la délégation générale à la langue française, dépendant de Matignon et avec laquelle Mme Tasca *« travaille en pleine entente »*, n'a pas jugé applicable la loi de 1975 dans l'affaire du « Space Camp Patrick Baudry » de Nancy, réalisation scientifique française de 25 millions de francs que cent universitaires lorrains voulaient simplement baptiser « Camp spatial Patrick Baudry »...



Tout en trouvant *« de mauvais goût et, sur le fond, profondément choquante »*, la remarque du philosophe Michel Serres – selon laquelle *« on voit actuellement à Paris plus de mots anglais qu'on ne voyait de mots allemands sous l'Occupation »* (*le Monde* du 8 mai) – la secrétaire d'Etat estime *« souvent grotesques, injustifiés tous ces enseignes, publicités, titres de films qui n'apprennent même pas l'anglais »*. S'annonce donc *« une prochaine réforme élargissant le domaine du texte de 1975, avec des mesures graduées »*.

La situation du français dans l'Hexagone n'est théoriquement pas du ressort du responsable de la francophonie, mais si Mme Tasca a ressenti le besoin de s'en occuper c'est qu'elle a perçu le paradoxe d'une France *« profondément engagée, avec une cinquantaine de nations des cinq continents, dans l'aventure francophone »*, alors qu'elle n'a plus, sur son propre sol, de politique linguistique *« suffisamment claire et déterminée »* et qu'elle donne l'impression que, dans plusieurs secteurs, en particulier scientifiques, l'idiome de Maurice Allais et de Pierre-Gilles de Gennes *« n'est plus indispensable »* (Henri Gobard, linguiste) voire *« relégué »* (Philippe de Saint-Robert, ancien commissaire général de la langue française).

Du CNRS à Disney-Ville

La seconde action prioritaire de Mme Tasca est, dit-elle : de *« convaincre mes collègues de l'éducation, Jack Lang, et de la recherche, Hubert Curien, de la nécessité d'une réflexion linguistique commune. Pourquoi, par exemple, ne pas se donner pour objectif, avec le premier, d'enseigner deux langues étrangères sur un pied d'égalité dans le secondaire afin de rassurer nos partenaires européens inquiets de voir leurs langues abandonnées chez nous au profit du seul anglais et qui, par contrecoup, font de moins en moins de français ?*

» Quant au second ministre, mon but est d'obtenir de lui, sur la base des recommandations, approuvées par le président de la République, au 8e Haut Conseil de la francophonie, tenu cette année à Paris, que cesse l'attitude inadmissible de certaines institutions dont le Centre national de la recherche scientifique, interdisant de fait le français dans tel domaine de recherche, tel congrès.

» Dans leurs échanges avec leurs collègues étrangers, les savants français sont naturellement libres d'utiliser la langue qu'ils veulent mais la publication de leurs travaux, financés par la nation, doit toujours pouvoir être faite en français, et dans d'autres langues si nécessaire, mais, je le répète, toujours en français. Et nul ne peut être ici obligé de chercher et publier autrement qu'en français ».

Autant dire que Mme Tasca aura fort à faire quand on sait que des injonctions – verbales car illégales – sont de plus en plus souvent données par des organismes nationaux de recherche pour que des travaux soient conduits exclusivement en anglais. *« Il n'y a pas de science francophone »*, déclara M. Curien à M. Decaux, alors au gouvernement (4).

Des schémas comparables attendent sans doute la ministre dans les organisations internationales – et à Bruxelles – où le français est généralement principale langue de travail avec l'anglais, mais où l'habitude a été prise de ne distribuer les textes en français que bien après ceux en anglais, ce qui rend souvent ceux-là inutiles.

En dépit des déclarations en anglo-américain du commandant Cousteau (alors même que le prince héritier du Maroc venait de parler en français) au sommet de Rio – type même de l'« impair » qui met hors d'eux Québécois et Africains et « mine le moral des troupes » – Mme Tasca croit que *« l'usage public du français par nos représentants à travers la planète s'est considérablement développé à la suite des injonctions de M. Mitterrand, mais qu'il faudra peut-être aller jusqu'à prendre quelques sanctions pour éviter de nouvelles dérives »*.

Bref, dans trois domaines – respect du français dans l'affichage en France, fin de son exclusion dans la science française et application des statuts garantissant sa présence dans les enceintes internationales, – cette femme politique dont l'apparence frêle passe pour cacher une réelle volonté, juge *« une bataille indispensable en faveur de notre langue, surtout si on veut que la francophonie continue d'avoir un sens pour des dizaines de millions de gens à travers le monde »*.

Y compris à Disney-Ville ? *« Bien sûr ! J'étais à l'une des inaugurations du royaume de Mickey et j'ai été choquée d'avoir affaire à des hôtesses ne comprenant pas le français et de voir notre langue très absente des panneaux indicateurs. J'ai écrit aux responsables de Disney en France pour les prier de remédier à cet état de fait inacceptable, et je veillerai à être entendue. La France entière appartient à la francophonie. »*

JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ

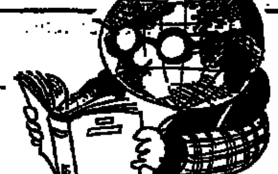
(1) Les fonds des relations culturelles extérieures sont estimés à 3,6 milliards de francs en 1992, auxquels s'ajoutent 1,2 milliard de francs pour les établissements scolaires français à l'étranger (*Le Monde* du 12 avril).

(2) L'Association des usagers de la langue française étant en sommeil, faute de subventions, c'est la délégation générale à la langue française elle-même ou bien le service de la répression des fraudes du secrétariat d'Etat à la consommation qui reçoivent d'éventuelles plaintes contre les infractions à la loi de 1975.

(3) M. Marcel Debarge est ministre délégué à la coopération et au développement, portefeuille compétent, notamment pour nos rapports culturels et linguistiques, avec trente-sept Etats d'Afrique noire, de l'océan Indien et des Caraïbes.

(4) *Le tapis rouge* (Perrin).

AFRIQUE



BIBLIOGRAPHIE

Un continent méconnu

Presque un siècle sépare les récits de voyages de l'époustouflante Mary Kingsley, cette « exploratrice victorienne » partie, en 1893 et 1895, à la découverte de l'Afrique occidentale et de ses « mangeurs d'hommes », et la moderne « promenade » de trois aventuriers français, le romancier Erik Orsenna, l'économiste Christophe Guillemin et notre collaborateur le journaliste Eric Fottorino, dont les textes croisés et revigorants rendent un hommage salutaire à un continent *« pour l'instant démodé »*.

C'est à l'aube balbutiante des conquêtes coloniales, que Mary Kingsley, alors âgée de trente ans, décide de quitter Londres pour l'énigmatique Côte-de-l'Or, en août 1893. Ses parents – elle est la fille d'un médecin et de sa cuisinière – viennent de mourir. Héritant d'un petit pécule et d'une grande liberté, Mary choisit de lever l'ancre pour la Sierra-Leone, *« avec d'autant plus d'empressement »*, note-t-elle dans son livre *Une odyssée africaine*, *« que j'ignorais tout des conditions de vie en Afrique tropicale »*.

Les récits de Brazza, Stanley ou Livingstone ? Elle les a lus, bien sûr. Mais lire n'est pas toucher. *« L'Afrique et moi-même nous terrifions mutuellement »*, avoue-t-elle. A l'autre bout du siècle, les choses ont-elles changé ?

Tour à tour « inexplorée », pillée, colonisée, longtemps manipulée, finalement délaissée, l'Afrique va-t-elle redevenir cette *terra incognita*, cet illisible *« réservoir d'enfantillages et d'horreurs »*, dénoncé par le trio Orsenna-Guillemin-Fottorino dans leur ouvrage *Besoin d'Afrique* ? Ce continent serait-il à présent *« condamné à nous effrayer par sa concentration de nuisances, qui vont de la déforestation au sida en passant par le délabrement des infrastructures, la corruption, les pressions migratoires, l'avancée des épidémies, le feu roulant des guérillas, l'urbanisation avec son lot de violences et de trafics mortels ? »*

L'inventaire amoureux que dressent les trois auteurs, aidés par des complices illustres ou anonymes (on trouve cités, pêle-mêle, Hamadou Hampâté Bâ ou Claire Denis, Jacques Chirac ou Thierry de Beaucé, des chefs touaregs ou Jean-Paul II, Georges Balandier ou un fonctionnaire d'une société d'électricité, etc.), donne d'emblée la réponse : il existe, *« entre Capricorne et Cancer »*, une Afrique méconnue, une *« autre Afrique, gaie, entreprenante, sans complexes »*. Celle-là même que Mary Kingsley avait pressentie et aimée.

En quelque 346 textes-tiroirs, souvent très courts, qu'on peut ouvrir séparément selon son humeur, sont brossés des portraits (de femmes, de sportifs, de militants, de musiciens...), rapportées des anecdotes (l'embarras des milieux littéraires britanniques, en découvrant le nom du lauréat du Booker Prize 1991, le Nigérian Ben Okri), des commentaires (souvent acidulés, comme ceux des « autochtones » à propos du Paris-Dakar), posées des devinettes (*« Savez-vous distinguer le poulet-avion du poulet-bicyclette ? »*). Et rappelés, enfin, certains principes et quelques vérités inconfortables – comme la traite des esclaves, qui arracha à l'Afrique *« entre 80 et 100 millions d'hommes et de femmes »*, ou le système des fausses factures, dont la classe politique et les milieux d'affaires européens et africains savent toujours si bien profiter.

Fourmillant d'informations, solidement argumenté, le plaidoyer concocté par ces trois randonneurs avertis remet bien des pendules à l'heure, qu'il s'agisse du problème de la dette ou de l'environnement, du péril de la drogue ou des incertitudes politiques qui pèsent sur le continent. Et il le fait d'une manière rare : en donnant à voir, à entendre, à rêver.

« L'Afrique a le génie de l'hybridation, du mélange, du métissage. Elle ne s'abandonne jamais complètement à l'étranger, notent les auteurs de *Besoin d'Afrique. Aux menus qu'on lui propose (ou impose), elle mêle ses recettes de toujours. Ainsi la magie au marxisme, ou l'animisme au christianisme. »* Un constat que Mary Kingsley avait déjà dressé, à sa manière, lors de ses propres expéditions, qui la virent remonter (en pirogue) les rapides de l'Ogooué, traverser (à pied, voire à la nage) moult marigots du Congo français, avant de se lancer, toujours vêtue de ses *« bonnes vieilles jupes en coton épais »*, à l'ascension du mont Cameroun.

Celle dont le but proclamé était d'*« aller patauger dans d'obscurs recoins d'Afrique occidentale, à la recherche de poissons d'eau douce et de fétiches primitifs »*, rapportera, en fait, une moisson inouïe d'informations sur les us et coutumes des tribus qu'elle rencontre. *« Mieux je connais les indigènes, plus je les aime »*, écrit-elle simplement. Et c'est, comme en passant, qu'on découvre avec elle la palette infinie des croyances africaines, l'art de meubler une hutte ou de *« manier un canot adouma »*, qu'on comprend les raisons (pas si déraisonnables) de la polygamie, qu'on apprend la recette de l'hippopotame braisé à la sauce d'odéaka (ce *« fromage »* délicieux, obtenu *« à partir du noyau de la mangue sauvage »*) ou l'utilisation du chintz (venu d'Europe) dans la fabrication des moustiquaires.

« Si le but de toute vie était le bonheur – ce qui n'est pas le cas, heureusement pour la bonne marche du monde – ce serait les Africains qui devraient nous envoyer des missionnaires, et pas le contraire », sourit-elle. Malgré un vocabulaire très daté, empreint de paternalisme colonial, l'intrépide baroudeuse des contrées tropicales réussit, par son style enlevé, sa précision désuète et son humour caustique, à nous faire partager sa passion d'une Afrique à demi oubliée.

Archétype de l'aventurière occidentale, Mary Kingsley ne bénéficia ni de la longévité ni de la gloire d'une Ella Maillard, d'une Alexandra David-Neel ou d'une Isabelle Eberhardt. Celle qui, par ses récits, allait contribuer à la naissance de l'ethnographie, mourut à trente-trois ans, en juin 1900, lors d'un séjour en Afrique du Sud. Publiée à Londres, en 1897, Mary Kingsley a d'ailleurs bien failli nous rester inconnue : son *Odyssée africaine* (admirablement traduite et préfacée par Anne Hugon) aura dû attendre l'année où l'on rend hommage à Colomb pour paraître enfin en français.

CATHERINE SIMON

▶ ***Besoin d'Afrique*, d'Eric Fottorino, Christophe Guillemin et Erik Orsenna. Fayard, 348 pages, 110 francs.**

▶ ***Une Odyssée africaine*, de Mary Kingsley. Phébus, 432 pages, 159 francs.**

AFRIQUE DU SUD

M. Mandela et M. Buthelezi devant le Conseil de sécurité de l'ONU

Les deux principaux dirigeants de la communauté noire, M. Nelson Mandela, président du Congrès national africain (ANC), et M. Mangosuthu Buthelezi, chef du mouvement Inkatha, sont partis, lundi 13 juillet, pour New-York, où doit se tenir, mercredi, une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU consacrée aux violences qui déchirent leur pays.

« Il est regrettable que nous ne soyons pas capables de trouver une solution et devions inviter la communauté internationale à se pencher sur nos problèmes », a commenté M. Mandela, précisant que l'ANC demanderait au Conseil d'envoyer un émissaire pour faire un rapport sur ces violences, qui ont fait quelque 6 000 morts au sein de la communauté noire depuis février 1990. De son côté, M. Buthelezi a déclaré qu'il fournirait au Conseil des preuves d'agressions commises, selon lui, par des membres de l'ANC contre ses partisans.

Quant au ministre des affaires étrangères, M. Pik Botha, chargé de représenter le gouvernement sud-africain à New-York, il a exprimé l'espoir que l'ONU exhorterait toutes les parties à accepter leur part de responsabilité dans ces violences et à reprendre les négociations sur les réformes constitutionnelles. – *(Reuter.)*

□ **TOGO : le fils du président Eyadéma dément être impliqué dans un attentat.** – Le capitaine Ernest Gnassingbé, fils du président Eyadéma, a démenti, lundi 13 juillet, dans un entretien accordé à Radio-France internationale, les récentes informations de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), selon lesquelles il se serait trouvé sur les lieux de l'attentat commis contre un dirigeant de l'opposition, M. Gilchrist Olympio (*le Monde* du 11 juillet). Affirmant que, ce jour-là, il est *« resté dans la caserne »* de Kara, située à une vingtaine de kilomètres des lieux de l'attentat, il a exclu *« absolument »* toute participation de l'armée à l'embuscade. – *(AFP.)*

Fin de la visite du président Patricio Aylwin

Le Chili et la France ont célébré leurs retrouvailles

Invité d'honneur du président Mitterrand pour le défilé du 14 juillet, le président Patricio Aylwin devait conclure, ce même jour, une visite de trois jours à Paris, la première d'un chef d'État chilien depuis vingt-sept ans.

Sous la dictature du général Pinochet, entre 1973 et 1989, *« plus de 10 000 Chiliens sont venus en France où ils ont pu sauver leur vie, poursuivre leurs études ou leurs activités professionnelles »*. Le président Aylwin a tenu à rappeler ce fait, lors d'une conférence de presse lundi 13 juillet, au deuxième jour de sa visite officielle à Paris. Aussi a-t-il exprimé la *« reconnaissance des démocrates chiliens »* pour la *« solidarité de la France »* sous la dictature et pour *« sa coopération dans le processus de retour de la démocratie »*.

Cette coopération ne s'est cependant guère traduite en termes économiques depuis que les Chiliens, *tournant la page de la dictature*, ont porté au pouvoir, en 1989, le président du Parti de la démocratie-chrétienne, dont M. Roland Dumas, notamment, a salué les *« réalisations »* sur le plan politique. Ainsi en 1991, la France n'a exporté que pour 1,2 milliard de francs vers le Chili qui, lui, a vendu l'équivalent du triple dans l'hexagone. Ces échanges ne représentent qu'un maigre 3,8 % du commerce extérieur chilien. Les *capitaux français investis dans* ce pays ne pèsent, eux, qu'un petit 1 % du total des investissements étrangers autorisés au Chili durant la période 1982-1991.

Accompagné de son ministre de l'économie, M. Carlos Ominami, et de son ministre des finances, M. Alejandro Foxley, M. Aylwin a donc cherché à *« susciter l'intérêt »* des dirigeants français et des représentants du CNPF pour son pays *« ouvert, démocratique et (...) pacifiste »*.

Le Chili, qui entend rester un vendeur d'armes conventionnelles *« comme le restent les pays industrialisés »*, continue de consacrer 4 % de son produit national brut au budget de la défense, et le général Pinochet, actuel commandant-en-chef de l'armée de terre, ne s'est pas privé d'effectuer, en 1991 et au printemps de cette année, des voyages-surprises *« privés »*, dans des pays comme Israël, l'Afrique du Sud, le Brésil ou l'Équateur, où sa visite impromptue de mars avait été qualifiée de *« malvenue »*.

Pas de « cohabitation » avec le général Pinochet

« Au moment de la transition, une loi a établi un niveau plancher pour le budget militaire », a expliqué M. Aylwin. *« Les conditions politiques pour modifier cette loi ne sont pas réunies et le budget de la défense gardera donc la même importance relative en termes réels sous ce gouvernement »*, a ajouté M. Foxley. Ce dernier, parfois cité comme le dauphin potentiel de M. Aylwin au sein de la démocratie-chrétienne, a confié qu'il n'envisageait pas de poser sa candidature en vue de l'élection présidentielle de novembre 1993.

De son côté, le président chilien a insisté sur le fait qu'on ne pouvait parler de *« cohabitation »* entre lui-même et le général Pinochet. *« Au Chili, le général Pinochet ne fait pas partie du gouvernement et il est, comme les commandants en chef des autres corps de l'armée, le subordonné du président et du ministre de la défense. C'est sur cette base que se sont développées des relations tout à fait normales, il faut le dire »*, a-t-il ajouté.

A Bruxelles, où il devait poursuivre mercredi sa tournée européenne, M. Aylwin cherchera à obtenir un meilleur accès sur les marchés de la CEE pour les produits chiliens, tout en continuant de souligner les bonnes performances de l'économie chilienne.

MARTINE JACOT

Après le congrès de Bordeaux

Parti socialiste ou « parti de la réforme » : un vieux débat

Faut-il vraiment un Parti « socialiste » ? Ne devrait-il pas laisser la place à une formation *plus large, moins délimitée* ? Cette interrogation, à laquelle les discours prononcés au congrès extraordinaire de Bordeaux ont répondu en réaffirmant la vocation du PS à rassembler la gauche, demeure *néanmoins dans certains* esprits. Elle renvoie à un projet qui renaît périodiquement dans l'histoire du mouvement socialiste.

La première tentative de « dépassement » du Parti socialiste voit le jour *au tournant des derniers mois* de la Résistance et des premiers mois de la Libération. L'initiative ne vient pas du PS, en voie de *reconstruction*, mais des mouvements de résistance eux-mêmes. Ce sont, en effet, les Mouvements unis de résistance – devenus, le 5 janvier 1944, le Mouvement de libération nationale (MLN) – qui proposent aux socialistes d'engager des discussions en vue d'une fusion organique (1).

Cependant, les valeurs dont se réclament ces mouvements de résistance apparaissent parfois plus sociales que socialistes et ont, en tout cas, peu à voir avec le socialisme scientifique et « classiste » dont se réclamait la SFIO avant guerre. Bon nombre de leurs animateurs sont chrétiens. Et tous, chrétiens ou non, affirment très nettement qu'il ne s'agit pas de *« reconstituer la vieille SFIO* (2) ».

Du coup, les socialistes décident de reporter la suite des discussions à plus tard, *« publiquement »*, *« dans la légalité retrouvée »*, entre les délégués mandatés des organisations. Cette décision est prise à une courte majorité et en l'absence de Gaston Defferre, qui était favorable à la fusion.

Du « mouvement travailliste » à l'UDSR

A la Libération, quand les discussions reprennent, chacun des interlocuteurs apparaît hésitant. Le congrès socialiste de novembre 1944 se contente d'évoquer la recherche de *« possibilités d'accord »* avec le MLN, en même temps qu'il réaffirme comme condition de toutes les alliances le *« respect de la laïcité »*. Quant à la direction du MLN, elle décide *« de reprendre les contacts en vue d'une fusion »*, mais par 19 voix contre 15 : à l'intérieur du MLN, une forte minorité est apparue, proche des communistes et hostile à ce rapprochement.

Aux neuf réunions du comité directeur qui se succèdent entre le 16 novembre 1944 et le 13 juin 1945, le débat réapparaît constamment. D'un côté il y a les blumistes et les hommes issus de la Résistance (ils se confondent souvent) ; ceux-là sont, au départ, *tentés* par les propositions du MLN. En face, les dirigeants de formation guesdiste (Grumbach, Bloncourt, Marty, Capgras) *craignent* les entorses à la laïcité, les confusions doctrinales et, surtout, les distances avec le PCF qu'impliquerait un tel regroupement.

Le secrétaire général, Daniel Mayer, est favorable aux propositions du MLN, mais, quand il déclare *« être d'accord en bloc »* avec les idées du manifeste « travailliste » rédigé par le MLN, il se heurte, sur la laïcité, aux réticences d'une partie de ses amis blumistes eux-mêmes.

Peu à peu les formules deviennent plus vagues : Fédération de la démocratie socialiste, Front démocratique du travail. En fait, le « mouvement travailliste » ne verra pas le jour, et les efforts du MLN déboucheront sur ce que disaient craindre les dirigeants socialistes : le retour des politiciens, un parti parmi les autres. *L'Union démocratique et socialiste de la Résistance (UDSR) est fondée le 25 juin 1945.*

D'emblée hétéroclite, elle compte en son sein des hommes de gauche, des gaullistes, finalement peu de chrétiens – le MRP s'est créé le 26 novembre 1944 et a fait rentrer au bercail une bonne partie de ses *ouailles résistantes – et, surtout,* des hommes dont on ne sait s'il faut, dans le vocabulaire de l'époque, les qualifier de « modérés » ou de *« centre droit » : René Pleven,* Eugène Claudius-Petit, rejoints par un tout jeune homme de vingt-huit ans, déjà ex« quasi ministre » des anciens combattants, François Mitterrand.

Pendant quelques mois, l'UDSR sera liée à la SFIO par un accord *électoral, avant de le rompre pour* s'orienter vers des alliances à droite. Abandonnée par ses éléments de gauche, l'UDSR ne sera *plus*, alors, qu'un groupuscule de notables, et ses liens avec la gauche, le « travaillisme » et la Résistance deviendront, au fil des ans, fort ténus.

Vingt ans plus tard, en 1962, la situation est différente. La SFIO, en effet, offre un triste spectacle. Par rapport à la Libération, elle a perdu 80 % de ses adhérents et la moitié de son électorat. Ses liens avec la classe ouvrière se sont distendus, comme avec les couches moyennes salariées qui formaient traditionnellement son assise. Quant à la jeunesse, comme l'écrit Pierre Mauroy, *« il y eut l'affaire d'Algérie, et la décrue reprit* (3) ».

Même réduit à l'état de squelette, ce parti reste, toutefois, encombrant. L'initiative, là encore, vient de l'extérieur : des clubs – notamment du Club Jean-Moulin – et de Jean-Jacques Servan-Schreiber et de l'équipe de *l'Express*. Pour ces hommes, face à de Gaulle, les vieux partis sont impuissants. Seule pourrait faire échec au général une force nouvelle, une gauche moderne, accueillante *aux nouveaux managers*, aux couches nouvelles, aux nouvelles générations, bref, à la « nouvelle vague ».

Comment réaliser cela avec une SFIO où l'on se tourne à nouveau vers le PCF ? Avec cette organisation super-archaïque ? L'élection *présidentielle de 1965 peut être* l'occasion d'en finir avec la vieille social-démocratie. Il faut, pour y parvenir, une candidature qui brise la SFIO et un processus de construction d'une force nouvelle qui associe une partie de la SFIO, les « modernistes » des clubs et les chrétiens du MRP.

Le candidat, ce sera Gaston Defferre, que l'équipe de *l'Express* « vend » sous les traits quelque temps énigmatiques de « monsieur X ». La « force nouvelle », c'est la « grande fédération ». Au congrès de la SFIO, qui se réunit en juin, Defferre ne présente de son projet qu'une version extrêmement édulcorée, mais, quand il évoque l'asphyxie du parti, *« la voie du socialisme fermé, du repli sur soi-même »*, il a l'oreille des petites fédérations.

Guy Mollet se résigne à la synthèse : « oui » à la « grande fédération » *et pas de préalables aux discussions*. La motion finale précise, cependant, que la laïcité devra figurer dans la charte constitutive *et elle évoque « la réintégration du PCF dans la vie politique française »*. Les « petites fédérations » trouvent cela normal : ce qu'elles veulent, c'est la rénovation du courant social-démocrate, non sa disparition.

Là est l'ambiguïté. Car le projet *inclut* bel et bien la disparition de la social-démocratie comme organisation liée à une classe sociale : *« Cela veut dire que, au lieu de se considérer comme la préposée d'une seule classe, elle prendra en charge les intérêts de toute la collectivité »*, écrit Defferre (4).

Le parti du président

Les 15 et 18 juin, quand se réunissent l'ensemble des forces concernées, les dirigeants du MRP sont tout aussi clairs : il ne s'agit pas de faire un quelconque cartel. Jean Lecanuet précise que le MRP a dans la tête la création d'un parti démocrate à l'américaine (5) et que les socialistes doivent se contenter d'être *« un apport, et non un pivot »*. Guy Mollet est, du coup, plus tranchant. *« Il m'est impossible*, dit-il, *de m'engager pour une fusion inévitable vers le parti démocrate à l'américaine. »*

Aucune des autres forces ne peut débloquer *la* situation. François Mitterrand est là ; il appuie loyalement Defferre ; il tente, même, de faire céder Jean Lecanuet quand *surgissent des obstacles* programmatiques, par exemple à propos de la municipalisation des sols : *« L'essentiel, c'est d'avoir mis le mot. Vous ne risquez rien, Lecanuet, il n'y a que le mot* (6) ».

Mais la fusion, le parti démocrate à l'américaine, Defferre sait maintenant qu'il *ne peut les faire* accepter à son parti : les garde-fous posés par le congrès socialiste sur la laïcité et les relations avec le PCF *signalaient, en quelque sorte*, le refus du suicide. Un communiqué clôt, le 18 juin, les entretiens : *« Les représentants des partis politiques ont dû constater qu'ils n'avaient pu parvenir à un accord assez large pour réaliser une formation politique unitaire. »*

La pression pour transformer le Parti socialiste en un parti démocrate à l'américaine – en un *« parti de la réforme »*, comme dit M. Mitterrand – existe toujours aujourd'hui, *mais elle ne vient plus de* forces politiques extérieures à lui. D'autres éléments l'expliquent et, d'abord, les institutions de la *Vᵉ République*.

Si l'élection présidentielle est bien la clé de voûte de ces institutions, alors tout pousse à ce que ce *soit le président ou le « présidentiable »*, et non son parti, qui définisse ses options, dirige sa campagne, rassemble autour de lui ses supporteurs dans une formation large, dont la principale définition devient d'être le parti du président.

Le deuxième élément vient de la rupture de l'union de la gauche et de l'affaiblissement du Parti communiste. S'il n'existe plus de coalition à vocation majoritaire, il est tentant de transférer cette vocation au PS lui-même. Cependant, il est assez évident que le PS, tel qu'il est, ne peut prétendre devenir le « parti des 40 % ». Pour que cet objectif puisse être atteint, la *formation socialiste doit muter*, se montrer prête à un fonctionnement plus proche de celui d'un club que *de celui d'un parti, assouplir* sa délimitation programmatique, de telle manière qu'il puisse attirer des « hommes de progrès » rebutés par la référence socialiste.

La débâcle des pays de l'Est

Le troisième élément vient de la débâcle des pays de l'Est – cela a-t-il encore un sens de s'appeler socialiste ? – et du regard parfois superficiel porté sur les mutations sociologiques : cela a-t-il encore un sens de prétendre représenter une classe ouvrière dont les frontières sont incertaines, et ne vaut-il pas mieux, comme le préconisait Gaston Defferre, viser à représenter *« toute la collectivité »* ?

Le débat sur ces questions existe au sein du Parti socialiste, débat feutré et, pourtant, violent. Ses premières manifestations remontent aux législatives de 1986, quand Laurent Fabius, alors premier ministre, prétend conduire la campagne électorale. La réponse de Lionel Jospin, alors premier secrétaire, est nette : *« Qu'il faille rassembler, c'est clair, mais, pour cela, faut-il « dissoudre » le Parti socialiste ou, au contraire, mener campagne autour de lui ? (...) J'ai choisi. C'est autour d'un PS ouvert, accueillant, mais affirmant son identité et ses thèmes comme force socialiste qu'on peut gagner. »* Il a suffi, pour que le débat se ravive, que se rassemblent sur quelques tribunes des dirigeants socialistes et des hommes de droite favorables à Maastricht.

Tout le problème est que, dans l'état où semble être le Parti socialiste, les forces susceptibles de venir partager avec lui l'aventure du « parti de la réforme » se font bien discrètes. L'échéance n'aura pas été pour le congrès de Bordeaux, où les statuts, par exemple, auront été bien moins modifiés que ne l'avait annoncé M. Fabius, lequel se défend, d'ailleurs, de vouloir altérer l'identité « socialiste » *de la formation qu'il dirige depuis* six mois.

JACQUES KERGOAT

(1) Voir, sur cette période, *les Socialistes sous l'Occupation*, de Marc Sadoun, Presses de la FNSP, 1982.

(2) G. Defferre, préface à P. Guiral, *Libération de Marseille*, Hachette, 1974.

(3) *Héritiers de l'avenir*, Le livre de poche, 1981.

(4) *Un nouvel horizon*, Gallimard, 1965.

(5) Compte rendu (Roger Quilliot) de la réunion du 15 juin.

(6) Compte rendu (René Schmitt) de la réunion du 18 juin.

Sur Europe 1

M. Poperen : les socialistes ne doivent pas « rentrer les pieds dans leurs charentaises »

M. Jean Poperen, qui était, lundi soir 13 juillet, l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1, a mis en garde ses *amis* socialistes contre *« les lendemains de congrès qui déchantent »*. Après avoir noté que M. Michel Rocard, auquel il reconnaît *« beaucoup de qualités »*, s'était *« rapproché »* de *« l'étape de candidat officiel du Parti socialiste »*, l'ancien ministre a ajouté : *« J'ai parfois l'impression que, ayant trouvé une personnalité qui pourrait les tirer d'affaire, les socialistes vont rentrer les pieds dans leurs charentaises. S'ils font cela, la personnalité, quelles que soient ses qualités, ne les tirera pas d'affaire. »*

Evoquant à nouveau les *« renoncements »* du PS sur le plan social, M. Poperen a affirmé, à propos du conflit des routiers : *« Un jour, ce ne sera pas la grève qui nous imposera la négociation, ce sera l'émeute. »* Selon l'ancien ministre *« deux grandes exigences »* s'imposent aux socialistes : *« D'une part, préparer un contrat entre forces politiques pour le gouvernement de la France dans l'Europe ; d'autre part, donner à cette coalition la solidité d'une formation majoritaire qui s'alliera avec d'autres. »* Il s'est réaffirmé favorable à la constitution d'un *« parti du mouvement »* qui réunirait les socialistes, l'*« ancien mouvement communiste »*, la *« zone centriste dans sa diversité »* et les écologistes.

M. Poperen s'est aussi prononcé pour un rééquilibrage des institutions en refusant ce qu'il a appelé la *« pente ultra-présidentialiste »* : *« Nous ressentons les dangers de l'excès du déséquilibre des pouvoirs entre l'exécutif, la présidence et les autres pouvoirs. S'il ne peut y avoir de majorité qu'à partir de l'élection présidentielle, on s'enfonce de plus en plus dans cette direction. »*

□ **M. Joxe : les candidats à la présidentielle *« sont désignés par les militants, pas par les candidats »*.** – Le ministre de la défense, M. Pierre Joxe, a commenté, mardi 14 juillet, sur Antenne 2, les conclusions du congrès du PS. Interrogé, à propos de la prochaine élection présidentielle, sur le point de savoir si sa préférence allait à M. Rocard ou à M. Delors, il a répondu : *« Ce n'est pas une question de préférence personnelle. C'est une longue tradition dans le mouvement socialiste que les candidats soient désignés par les militants et pas par les candidats eux-mêmes. »*

La gestion contestée du maire de Baie-Mahault (Guadeloupe)

Le sens de la famille

POINTE-A-PITRE

de notre correspondant

La chambre régionale des comptes de la Guadeloupe vient de porter un jugement très critique sur la gestion de la commune de Baie-Mahault (15 036 habitants) qu'administre, depuis 1977, M. Edouard Chammougon, ancien député apparenté RPR, huitième vice-président du conseil régional. Le déficit de cette municipalité atteint, en effet, 204 millions de francs, imputable pour l'essentiel à des dépenses *« engagées hors crédits budgétaires »*, et l'organe de contrôle des collectivités locales a attiré l'attention des élus locaux sur le fait qu'il devenait *« plus que jamais impératif de mettre fin à des pratiques irrégulières »*.

Ces remontrances publiques ont eu des suites inattendues : des mains anonymes ont aussitôt mis en circulation des photocopies de plusieurs pièces comptables encombrantes pour le maire de Baie-Mahault, ces documents sont parvenus au palais de justice, ainsi qu'à certains organes de presse, et M. Chammougon a été amené à y répondre en reconnaissant leur authenticité.

L'ancien député a ainsi admis, vendredi 10 juillet, au micro de Radio-Caraïbes internationale, que la société d'économie mixte SEROM, qu'il contrôle, avait consacré 11 182,50 F à la réfection de la maison d'une cousine, Mme Lucienne Chammougon, qui est l'une de ses administrées. Il s'en est expliqué en disant qu'il s'agissait d'aider *« une pauvre vieille femme très fatiguée qui vit seule dans une maison en bois »*. Il a aussi reconnu que la même société avait payé, sous sa propre signature, une facture de 35 000 F à sa fille, Mlle Francine Chammougon, *« attachée de presse diplômée »*, en règlement d'un reportage ordinaire de six pages sur Baie-Mahault effectué par quelqu'un d'autre et paru, en 1990, dans les colonnes de l'hebdomadaire *Sept Mag*.

Il a admis, enfin, que, malgré les relances dont ils ont été l'objet, les services municipaux de Baie-Mahault n'avaient pas encore acquitté les 36 230 F de la facture qui a été adressée à la mairie pour la location de la salle d'hôtel où a été célébré, en octobre, le mariage d'une autre de ses filles, Aline, avec le fils du maire des Abymes, M. Frédéric Jalton, député socialiste. Sur ce point, *M. Chammougon a simplement* contesté qu'il doive s'acquitter *« seul »* de cette facture en précisant qu'il n'avait, en cette circonstance, *« signé aucun bon de réservation »*.

Pour le maire de Baie-Mahault, qui est chaque fois réélu au premier tour des municipales depuis 1977, il semble très naturel d'avoir un tel sens *de la famille : « Tous mes enfants*, a-t-il déclaré, *bénéficient du soutien de leur famille, de leur mère, professeur de collège, et de moi-même, directeur d'école primaire. »*

Pour l'instant, ces informations n'ont suscité aucune réaction de la part des autorités judiciaires.

EDDY NEDELJKOVIC

En Guyane

Produits toxiques et jeteurs de sorts contre réfugiés surinamiens...

CAYENNE

de notre correspondant

Les incitations financières ne suffisent apparemment plus à pousser tous les Surinamiens réfugiés en Guyane depuis six ans à retourner chez eux. L'« aide au départ », fixée à 4.000 F. par adulte et 2 000 F. par enfant de moins de dix-huit ans (*le Monde* du 20 mai), a pourtant eu des effets positifs : près de la moitié des réfugiés – deux mille cinq cents des cinq mille neuf cents officiellement dénombrés – ont saisi cette occasion et ont franchi le Maroni, le fleuve qui sert de frontière avec le Surinam, au nord du département, pour regagner principalement la ville minière de Moengo. L'un des camps où ils vivaient sous la protection de la gendarmerie et de l'armée française a déjà été détruit.

A moins de deux mois de la date limite du 30 septembre à laquelle tous les réfugiés doivent, en principe, avoir quitté le territoire français l'administration constate de fortes réticences chez certaines familles, qui invoquent le fait que, de l'autre côté du Maroni, tout ne serait pas encore prêt pour leur accueil et leur réinstallation. Les autorités locales accentuent donc leur pression sur ces récalcitrants : les rations alimentaires quotidiennes gratuites ont été réduites, la confection et la vente de produits artisanaux à la mode *alukou*, en bois du pays, ont été interdites.

Mais il est question d'autres méthodes. Selon un collectif de médecins, d'infirmiers et d'écologistes qui s'en est ému publiquement, le 7 juillet, des herbicides et des pesticides seraient déversés par des mains anonymes sur les lopins de terres défrichés et cultivés par ces réfugiés dans les environs du camp de l'Acarouany, le plus important, dont la destruction est programmée dans deux semaines. *« Ce déversement de produits toxiques du type Paraquat-Gramaxone, effectué à l'insu des intéressés, peut provoquer au contact de l'eau des effets secondaires importants risquant de polluer les criques et les nappes voisines des camps situés à 9 et 25 kilomètres de Saint-Laurent-du-Maroni »*, affirme ce collectif.

En outre, certains témoignages font état de recours à la sorcellerie. Pour ébranler l'esprit « animiste » *de la plupart de ces réfugiés*, descendants d'esclaves d'origines africaines, des *obias* (objets-maléfices, augures de malheurs, voire de mort) seraient déposés, ces temps derniers, par *« des hommes de la forêt »* aux environs des camps.

EDMOND FRÉDÉRIC

Aux Rencontres de Pétrarque

Quatre questions sur la démocratie

Les septièmes Rencontres de Pétrarque, organisées à Montpellier, du 15 au 18 juillet, par France-Culture, en collaboration avec *le Monde* et *El País*, à l'occasion du Festival de Radio-France et de Montpellier, auront pour thème « Repenser le politique ». Quatre débats tenteront de répondre aux questions que soulève cette réflexion. La première, « Les démocraties sont-elles mortelles ? », portera sur la renaissance du multipartisme et du parlementarisme dans les pays anciennement totalitaires, au moment où les vieilles démocraties voient apparaître en leur sein des extrémismes nourris d'intolérance et d'exclusion. La deuxième, « Les hommes politiques ont-ils encore du pouvoir ? », conduira à examiner comment, dans une société de plus en plus complexe, soumise aux contraintes de l'économie, aux progrès des techniques, au développement des médias, les politiques parviennent à organiser ce qui leur échappe.

La troisième question, « Est-ce la fin des idéologies ? », considérant la ruine des utopies, incitera à se demander si la politique peut se passer de prophétisme, de rêves sociaux et d'idées simples. La quatrième enfin, « Réinventer la République ? », prendra pour objet d'analyse, à la veille du bicentenaire de la naissance de la République, la crise de la représentation et le dépérissement de la citoyenneté.

Animés par des journalistes du *Monde* et de France-Culture, ces débats réuniront, outre MM. Georges Frêche, maire socialiste de Montpellier, et François Bayrou, secrétaire général de l'UDF, une quinzaine d'historiens, de philosophes et de politologues, parmi lesquels Mme Blandine Kriegel et MM. Manuel Azcarate, Daniel Bensaïd, Jean-Claude Casanova, Joan Culla, Paolo Fabbri, Alain Finkielkraut, Antonio Lorza, Gilles Martinet, Jean-Louis Missika, René Rémond, Jacques Rupnik, Alain-Gérard Slama, Paul Thibaud, Gérard Vincent.

▶ **Jardin de Pétrarque, Montpellier, les 15, 16, 17 et 18 juillet de 17 h 30 à 19 h 30, entrée libre (les débats seront diffusés sur France-Culture en août).**

□ **DOM-TOM : M. Aimé Césaire à l'honneur.** – M. Louis Le Pensec, ministre des DOM-TOM, a offert, lundi soir 13 juillet, la traditionnelle réception de la fête nationale dans le jardin de son ministère, en présence de MM. François Mitterrand et Pierre Bérégovoy. Le président de la République a dévoilé, à cette occasion, une plaque, apposée sur la façade principale du bâtiment, reproduisant un texte du poète et député apparenté socialiste martiniquais Aimé Césaire : *« En nous l'homme de tous les temps. En nous, tous les hommes. En nous l'animal, le végétal, le minéral. L'homme n'est pas seulement homme. Il est univers. »* Une jeune Guadeloupéenne de dix ans, Lucinda Messager, a lu le texte de la plaque en ajoutant : *« Au nom de tous les enfants d'outre-mer, de France et du monde entier, je remercie ce grand poète de nous donner autant d'espoir. »*

FAITS DIVERS

Meurtre du père, par contrat

Dans le Pas-de-Calais, un amoureux éconduit avait chargé un adolescent de tuer le père de son amie

COURCELLES-LÈS-LENS

de notre envoyé spécial

Jean-Jacques était sportif. Avec une demi-douzaine d'amis de Courcelles-lès-Lens, il s'essayait régulièrement à de nouvelles disciplines : jogging, marche ou musculation. Cependant, pour ce quadragénaire moustachu, rien ne valait le cyclisme. En compagnie d'un médecin, d'un cafetier et de quelques autres, il avait fondé un club et en arborait fièrement le maillot rayé dans ses balades du week-end.

Chaque matin, ce père de famille se rendait au travail à vélo. Direction, un atelier de soudage, non loin d'une grosse usine métallurgique, là où travaillent bon nombre de Courcellois. Vers 7 heures, il quittait le domicile familial à l'ombre d'une cheminée de briques rouges, longeait un supermarché, empruntait deux rues calmes, puis disparaissait dans un tunnel sous la rocade minière, afin de rejoindre la fabrique. Le dernier jour de juin, à l'aube, un riverain a entendu du bruit. Jean-Jacques venait d'être renversé. Le témoin est accouru, mais pour le cycliste il était trop tard. Au loin, une voiture s'enfuyait, n'abandonnant qu'un rétroviseur.

Le destin a semblé injuste aux gens de Courcelles. Il s'agissait sûrement d'un accident, car personne ne connaissait d'ennemi à cette famille sans histoires.

Une liaison réprouvée

La mère tenait admirablement le foyer, l'aîné et le benjamin recevaient régulièrement leurs camarades de classe. Seule la cadette de quinze ans avait posé problème dernièrement : à son âge, elle « fréquentait » déjà un garçon de vingt ans, un inconnu venu d'Auby, une commune limitrophe. Le père avait toujours réprouvé cette liaison. Une élève de troisième devait d'abord penser à ses études, expliquait-il.

Mise à part cette querelle passagère, voire bénigne, aucun mobile ne pouvait justifier le meurtre de Jean-Jacques. Cette thèse aurait même été écartée s'il n'y avait eu deux indices troublants. D'abord, un accident semblable s'était produit quatre jours plus tôt dans une rue voisine.

La victime circulait sur le même modèle de vélo que le soudeur. Ensuite, une voiture a été retrouvée dans le canal de la Deule, entre Courcelles et Auby. Un véhicule sans rétroviseur droit, avec une serrure forcée.

Les policiers interrogent aussitôt un mineur de dix-sept ans, qui aurait déjà volé une quarantaine d'automobiles de la même marque.

Ce jeune, originaire d'Auby, connaît bien le Roméo congédié par Jean-Jacques. Les deux amis avouent : l'un a chargé l'autre de provoquer l'accident, mais n'aurait cherché qu'à *« l'envoyer à l'hôpital »*. Et la première collision n'aurait été qu'une méprise.

Le prix du service aurait été facturé quelques centaines de francs, autant que peut se permettre un jeune sans emploi. Les deux complices et la collégienne sont inculpés et incarcérés.

GUILLAUME CLÉMENT

Dans la région parisienne

Démantèlement d'un réseau de faux « Montesquieu »

Un réseau de fausse monnaie fabriquée dans une imprimerie de Seine-Saint-Denis a été démantelé par les enquêteurs parisiens de la 2e division de police judiciaire associés à ceux de la brigade de recherches et d'interventions financières. Six millions de francs en fausses coupures de 200 F ont été saisis.

Le visage de Montesquieu renforce l'austérité de la formule imprimée sur chaque billet de 200 F : *« L'article 139 du code pénal punit de la réclusion criminelle à perpétuité ceux qui auront contrefait ou falsifié les billets de banque. »* Ce billet-là, malgré son papier craquant et son aspect convaincant, n'est qu'un « faux talbin » produit en grande série par deux faussaires, experts en impression offset.

Patrick Poulain était chargé de la fabrication : le repris de justice avait suivi une formation aux techniques d'imprimerie à la maison centrale de Melun, où il purgeait une peine de dix ans de prison pour des vols à main armée. Marc Monnet, autrefois condamné pour des délits financiers, s'occupait, lui, de la gestion de l'affaire. En façade, leur imprimerie de Livry-Gargan (Seine-Saint-Denis) imprimait de vraies cartes de visite et d'authentiques dépliants publicitaires. En coulisse, les machines offset du dernier modèle fabriquaient aussi des « Montesquieu » avec des matières premières – films, encres et rames de papier – normalement achetés aux fournisseurs.

Photocopieuses au laser

Deux mois après l'ouverture de l'entreprise, l'argent coulait à flot. Au moins 2 millions de francs en faux billets (6 millions, selon les policiers) ont été diffusés à l'issue d'un premier tirage réalisé au mois de juin. Ces kilos de billets ont été revendus – pour un prix unitaire variant entre 6 et 20 F – à un grossiste qui a inondé le marché en les faisant écouler, peu à peu, par des « fourmis ». Plusieurs dizaines de milliers de ces billets de 200 F sont donc en circulation.

Quand ils sont intervenus dans l'imprimerie de Livry, début juillet, les policiers ont enrayé le flux de fausse monnaie en mettant la main sur 6,5 millons de coupures supplémentaires. Un « informateur » les avait mis sur la piste de cette filière d'argent facile. Patrick Poulain a commis l'erreur de dépenser directement le fruit de son labeur, tandis que sa petite amie, Patricia, prostituée à Nantes, s'en servait pour acheter son héroïne. Inculpés par M. René Humetz, juge d'instruction à Paris, les faussaires et leurs complices sont à nouveau en prison.

Même lorsqu'ils interpellent des faux-monnayeurs, les policiers n'ont pas l'illusion de pouvoir arrêter le progrès. *« Les récentes photocopieuses couleur au laser ont fait apparaître une nouvelle génération de trafiquants*, explique un enquêteur. *Ils fabriquent à très bon prix des billets de banque, des tickets-restaurants ou des cartons d'entrée à Roland-Garros »*. Aussi la Banque de France est-elle en train de plancher sur un système rendant impossible toute photocopie de ses chers billets.

ERICH INCIYAN

□ **Un mort et sept blessés dans une avalanche sur le Mont-Blanc.** – Un alpiniste a été tué et sept autres blessés lors d'une avalanche qui s'est produite vers 13 h 50, lundi 13 juillet, sur l'itinéraire fréquenté des trois mont Blanc, sous l'épaule du mont Blanc du Tacul. Parmi les blessés, une femme se trouve dans le coma ; les six autres, hospitalisés à Chamonix, souffrent de fractures multiples. Deux personnes ont été redescendues indemnes par des gendarmes du peloton de haute montagne de Chamonix qui, en raison des importantes chutes de neige de ces derniers jours, avaient surveillé l'itinéraire à la jumelle.

PRISONS

Le cadenas niçois

Suite de la première page

En dépit de ces difficultés, Nice n'était pas considérée comme un « point noir » par l'administration pénitentiaire. Tous les ingrédients d'une révolte étaient réunis, mais dans ces années 1985 à 1989, la maison d'arrêt traversait les étés surchauffés de la Côte d'Azur sans le moindre mouvement de détenus. Rassurée par cet étrange silence, l'administration avait choisi de ne pas regarder la vie de la prison de trop près. *« Ce calme était incompréhensible, mais il arrangeait tout le monde*, se souvient un magistrat. *L'administration a donc laissé les choses en l'état. »*

La « camaraderie » des fortes têtes

La maison d'arrêt était alors dirigée par un agent pénitentiaire de la vieille école, M. Jean-Marc Charon. Pour « tenir la détention » dans un contexte aussi difficile, M. Charon – inculpé en 1991 de coups et blessures volontaires en raison de sa conduite à l'égard des détenus de la maison d'arrêt d'Aix-Luynes – avait choisi de déléguer une part de son autorité aux « fortes têtes » du bâtiment B. Le marché était simple : en échange du maintien de l'ordre, les « caïds » bénéficiaient de passe-droits qui allaient de l'accès prioritaire aux douches à la participation aux activités proposées par l'administration. Sous la pression des « caïds » et de la surpopulation, les portes des cellules avaient ensuite commencé à s'ouvrir et la règle s'était peu à peu étendue à tous les bâtiments. *« Ils tapaient aux portes pour sortir*, raconte un surveillant. *C'était souvent difficile de refuser. Alors ils se promenaient. »* La situation devenait parfois ubuesque : un habitué des parloirs raconte avoir attendu en vain, un après-midi entier, un détenu que les surveillants ne trouvaient pas...

Dans l'ambiance de « camaraderie » qui avait remplacé la rigidité habituelle de la discipline pénitentiaire, les surveillants avaient alors cédé à la tentation des petits trafics. *« En général, cela commençait par le tutoiement, puis par le café qu'on vient boire en cellule*, raconte un surveillant. *Ensuite, ce sont les lettres qu'on poste à l'extérieur et les bouteilles de pastis qu'on leur apporte contre un billet. Et quand on a commencé, ça devient difficile de refuser. Ils menacent de tout dire. »* Les faibles salaires des surveillants, la richesse de certains détenus inculpés pour trafic de drogue, le laisser-aller général de la maison d'arrêt, contribuaient à alimenter cette corruption, qui se doublait souvent d'un « racket » entre détenus.

Quand il prend la succession de M. Charon, en 1989, M. Germain Rey tombe des nues. *« Je suis venu visiter l'établissement au mois de juillet et je suis reparti paniqué*, se souvient-il. *Tout était sale et les détenus circulaient librement. Une vraie fourmilière ! »* M. Rey décide alors de régler en priorité les problèmes d'insalubrité. Des travaux sont engagés dès l'année 1990 : les cellules et le hall sont repeints, 400 W.-C. sont achetés et les douches des quartiers A et B sont entièrement refaites. Un gros effort est aussi fourni en matière de formation professionnelle : six nouvelles salles sont créées et un plan de formation fait passer la capacité d'accueil des stages de 30 à 110 places. Le nombre de détenus « classés » dans les ateliers de travail passe de 16 à 35.

M. Rey annonce alors sa volonté de s'attaquer au « système Charon ». A peine installé, il dénonce donc bruyamment la corruption et le laisser-aller qui règnent dans la maison d'arrêt. L'effet est désastreux : en quelques mois, le directeur se met l'ensemble du personnel à dos. Les surveillants se disent injustement soupçonnés, le service socio-éducatif supporte mal que l'on mette le nez dans ses affaires, et les détenus craignent un prochain renforcement de la discipline. Au bout de quelques mois, le fragile équilibre mis en place par M. Charon est rompu, mais aucune autorité n'a su prendre le relais. *« Une partie du personnel a baissé les bras*, note un surveillant. *Les autres se sont lancés dans une fronde ouverte contre le directeur »*. La direction se trouve totalement isolée : malgré la multiplication des notes de service, M. Rey est incapable de se faire obéir. *« C'était le monde à l'envers*, se souvient un surveillant. *M. Rey se rendait lui-même en détention avec son trousseau de clés pour fermer les portes. Et derrière lui les surveillants rouvraient les portes des cellules pour protester ! »*

La série noire de l'été 1991

En 1991, la débâcle est à son comble : cinq surveillants sont inculpés et le service socioéducatif refuse de travailler avec la direction. Pendant l'été, M. Rey et la sous-directrice de la prison, Mlle Lopez, doivent faire face à une tentative d'évasion, le 1er juillet, à un mouvement collectif et à une émeute au quartier des mineurs le 6, à la découverte de quatre lames de scie dans une cellule le 11, à une perquisition de la police judiciaire de Nice qui se conclut par la saisie de soixante-deux doses d'héroïne dans les cellules le 12 août, et à une évasion par substitution le 16... *« Je partais tous les jours à la maison d'arrêt en me demandant ce qui allait arriver*, raconte Mlle Lopez. *On frôlait la catastrophe à tout moment. »* Cette fois, l'administration pénitentiaire décide toutefois de prendre fermement les choses en main. L'inspection des services pénitentiaires se rend sur place au printemps et définit deux priorités : le « désencombrement » massif de la maison d'arrêt et le renforcement du personnel d'encadrement. Au mois d'octobre, à la suite de 180 transferts, le nombre de détenus passe de 960 à 780. Les surveillants qui se plaignaient des sous-effectifs depuis des années voient arriver des renforts : un nouveau chef de détention est nommé au mois d'octobre, plusieurs gradés viennent épauler les surveillants en détention, et un document de 132 pages comprenant des consignes précises de chaque poste est remis au personnel. Programmée pour le 22 octobre 1991, la « fermeture des portes » est avancée de six jours à la suite d'une prise d'otages qui tourne à l'émeute.

Le lendemain des incidents, un silence inhabituel règne dans la maison d'arrêt. Les surveillants parlent peu, les portes des cellules sont verrouillées, les allées et venues strictement contrôlées. La tension est vive, mais au bout de quelques semaines la fermeture des portes des cellules et la « canalisation » de la circulation des détenus à l'intérieur de la prison finissent par s'imposer. En février dernier, le directeur de l'administration pénitentiaire, M. Jean-Claude Karsenty, se rend à Nice et renforce à nouveau les effectifs : en quelques mois, 2 surveillants-chefs, 2 premiers surveillants, 12 surveillants et 29 stagiaires rejoignent la maison d'arrêt. Malgré la pression du tribunal de Nice, l'administration pénitentiaire tente également de contenir la surpopulation grâce à d'incessants transferts vers les autres établissements : depuis cette date, Nice compte en moyenne 780 détenus pour 342 places. *« C'est trop, beaucoup trop, mais c'est tout de même 200 de moins qu'il y a un an »*, soupire un surveillant.



Les avocats et l'arbre de Noël

Désormais, au moins en apparence, Nice ressemble à une maison d'arrêt *« comme les autres »*. Les inculpations de surveillants ont cessé, mais la corruption rôde toujours : le bâtonnier de l'ordre des avocats, qui sait que les détenus demandent souvent aux surveillants le nom d'un avocat, a ainsi appris, en novembre 1991, que certains de ses confrères versaient 5 000 francs pour l'arbre de Noël de la prison. En échange de cette générosité, certains surveillants acceptaient sans doute de donner aux détenus les noms de ces généreux donateurs... Me Jean-Claude Bensa, régulièrement saisi de plaintes concernant ces *« abus de position dominante »*, a donc annoncé qu'il centraliserait tous les dons afin de *« garantir l'anonymat qui doit présider aux relations entre avocats et personnels de la maison d'arrêt »*. Quelques semaines plus tard, la collecte, pour l'ensemble du barreau, se réduisait à 750 francs...

Reste la situation des détenus. La surpopulation a reculé, le « racket » est plus difficile qu'auparavant, mais la fermeture des portes a brutalement modifié leurs conditions de détention. Malgré l'amélioration de l'hygiène, les cellules restent petites et sombres et les seules distractions de la journée sont les promenades : deux sorties quotidiennes de deux heures dans des cours goudronnées de 8 mètres sur 6. *« La situation est tendue*, reconnaît Mlle Lopez, la sous-directrice. *Les détenus attendent un geste de l'administration, notamment en matière de travail et de loisirs. »* La prison se prête mal aux activités – les locaux disponibles sont rares, – mais un léger effort a été fait ces derniers mois : les cours de dessin et de peinture ont repris, un atelier de vidéo devrait voir le jour cet été, et depuis le début du mois de juin, à l'heure des promenades, les détenus de chaque étage peuvent se rendre à tour de rôle dans le grand amphithéâtre afin de participer à des jeux de société. Depuis cette reprise en main, la maison d'arrêt de Nice, en apparence, est « calme ». Détenus, surveillants et direction attendent cependant avec anxiété l'épreuve de l'été : pendant les grosses chaleurs, les cellules surpeuplées aux portes fermées deviendront sans doute invivables.

ANNE CHEMIN

Maison d'arrêt semi-privée à Grasse

GRASSE

de notre envoyée spéciale

L'ouverture, en septembre prochain, de la maison d'arrêt de Grasse devrait permettre de désencombrer la prison de Nice. Inauguré le 19 juin par le garde des sceaux, M. Michel Vauzelle, cet établissement neuf de 600 places fait partie du programme de prisons *« semi-privées »* lancé en 1987 par le garde des sceaux de M. Chirac, M. Albin Chalandon. *« L'ouverture de cet établissement permettra de répondre à la situation très préoccupante de la maison d'arrêt de Nice*, soulignait M. Michel Vauzelle, lors de l'inauguration. *La capacité du nouvel établissement couvrira très largement les besoins du tribunal de grande instance de Grasse, qui sont évalués à 277 places. Pourront donc être également accueillis une partie des détenus et la totalité des mineurs actuellement incarcérés à Nice. »*

Située à 6 kilomètres du centre-ville, la nouvelle maison d'arrêt accueillera le 8 septembre une vingtaine de détenus de la maison d'arrêt de Nice qui seront affectés au *« service général »*, c'est-à-dire au fonctionnement de la prison. Ils seront rejoints une semaine plus tard par les 130 détenus de l'ancienne maison d'arrêt de Grasse. Le nouvel établissement devrait être pleinement occupé au mois de décembre prochain.

En moins de six ans, cinq nouvelles prisons ont été construites dans la région de Marseille : deux maisons d'arrêt de 600 places à Grasse et à Aix-Luynes, un centre pénitentiaire de 600 places à Tarascon, un centre de détention de 600 places à Salon-de-Provence, et une maison centrale de 250 places à Arles. Depuis l'inauguration de la maison d'arrêt de Grasse, la région pénitentiaire de Marseille, qui comptait 3 368 places avant le lancement du programme *« 13 000 »*, compte 2 500 places de plus.

A. C

DÉFENSE

Un numéro spécial de la « Revue historique des armées » sur la guerre d'Algérie

Au moment où s'ouvrent aux chercheurs et au public les archives d'Algérie entre 1954 et 1962, le service historique des armées publie un numéro spécial de la *Revue historique des armées* – il s'agit du numéro daté de juin de ce trimestriel – intitulé « Algérie 1954-1962 » et consacré aux fonds détenus par les services historiques de chaque armée (terre, air et mer) et par l'Etablissement cinématographique et photographique des armées. Des études particulières et des témoignages complètent ce numéro, qui est très abondamment et richement illustré.

Selon l'un des auteurs, M. Philippe Schillinger, *« il est possible de prétendre que les archives d'Algérie sont aussi riches que celles d'Indochine et beaucoup plus riches que celles de la seconde guerre mondiale »*. Cependant, il n'est pas prévu que tout puisse être ouvert au public. Par exemple, les archives impliquant des personnes ou faisant partie des renseignements réunis par les deuxièmes bureaux (sur le Front de libération nationale, l'Armée de libération nationale, l'Organisation armée secrète, le trafic d'armes, les documents saisis sur les prisonniers, leurs interrogatoires, les harkis) ne sont communicables que soixante ans après leur production.

► **Revue historique des armées, Algérie 1954-1962, numéro 2, juin 1992, 144 pages, 80 F. Service historique des armées, château de Vincennes, BP 108, 00481 Armées.**

JUSTICE

□ **Le Centre de transfusion sanguine de Bordeaux condamné à verser une provision de 500 000 F à un transfusé séropositif.** – Le tribunal de grande instance de Bordeaux a condamné, vendredi 10 juillet, le centre de transfusion sanguine de Bordeaux et son assurance à verser une provision de 500 000 F à un jeune homme hospitalisé en mars 1985. Victime d'un accident de moto, il avait été contaminé par le virus du sida après une transfusion. Son avocat a précisé que la transfusion avait été réalisée avec du plasma lyophilisé, dit « sec », dont l'usage, a-t-il ajouté, n'a été interdit par une circulaire que le 28 août 1987. Le tribunal n'a pas jugé sur ce point, se contentant d'estimer que les centres de transfusion devaient fournir des produits sains. Il a en outre, pour définir les responsabilités, ordonné une expertise.

SOCIÉTÉ

REPÈRES

BANLIEUES

Jeunes contre CRS à Epinay-sous-Sénart

Des incidents ont opposé quelque deux cents jeunes aux forces de l'ordre, dans la nuit du lundi 13 au mardi 14 juillet, dans la cité des Gerbeaux, à Epinay-sous-Sénart (Essonne), non loin de la commune de Brunoy, qui a connu des événements similaires la semaine dernière (*le Monde* du 14 juillet). Une quinzaine de jeunes ont commencé, vers 23 heures, à incendier des poubelles. Ils ont ensuite attaqué, à coups de pierres, les pompiers venus éteindre le feu et les policiers, qui sont néanmoins parvenus à rétablir le calme. Mais de nouveaux incidents ont éclaté vers 2 heures du matin, mettant cette fois aux prises deux cents jeunes avec une quarantaine de CRS appelés en renfort. Incendies d'ordures et jets de pierres ont continué une heure durant. Les dégâts matériels – quelques vitres brisées – sont peu importants. Huit jeunes ont été interpellés, dont sept étaient gardés à vue, mardi matin 14 juillet. Le préfet de l'Essonne, M. Rémy Pautrat, devait se rendre sur place, mardi 14 juillet.

RELIGIONS

Jean-Paul II a été soumis à un ensemble d'examens gastro-entérologiques

Hospitalisé dimanche 12 juillet dans le service de chirurgie de la polyclinique Gemelli de Rome à la suite de violentes douleurs intestinales (*le Monde* du 14 juillet), le pape Jean-Paul II a été soumis, lundi 13 juillet, à un ensemble d'examens gastro-entérologiques, a indiqué le professeur Corrado Manni, anesthésiste-réanimateur en chef de l'établissement. Les médecins auraient pratiqué une prise de sang et des radiographies de l'abdomen et du thorax du souverain pontife, constatant un *« léger gonflement de l'abdomen. »* Faute de diagnostic précis pour l'instant, deux hypothèses sont évoquées. La radio nationale italienne a annoncé, mardi 14 juillet, que Jean-Paul II souffrait d'une tumeur du colon. L'information n'a toutefois pas reçue de confirmation officielle. Dans ses éditions du mardi 14 juillet, le journal *la Repubblica* envisage, d'une part, une tumeur à l'intestin et, d'autre part, une occlusion intestinale, qui pourrait être la conséquence de l'opération subie par Jean-Paul II à la suite de l'attentat dont il fut victime le 13 mai 1981 (les cicatrices sont en effet des facteurs de risque connus de l'occlusion intestinale par strangulation). Cette dernière hypothèse est cependant exclue par le chirurgien Francesco Crucitti, qui avait opéré le pape il y a onze ans. L'équipe médicale de la polyclinique Gemelli devait se prononcer, mardi 14 juillet, sur l'opportunité d'une intervention chirurgicale.

HISTOIRE

Lancement d'une campagne pour retrouver l'avion de Saint-Exupéry

Quarante-huit ans après la disparition d'Antoine de Saint-Exupéry, le 31 juillet 1944, aux commandes de son appareil *Lightning P.38* entre la Côte d'Azur et la Corse, au retour d'un vol de reconnaissance sur Lyon, une association, dont le mécène est M. Jean-Claude Rouzaud, directeur général de la maison de champagne Louis Roederer, se lance à la recherche de l'avion et de son pilote.

Elle s'est assuré le concours de l'Institut français de recherche sur l'exploration de la mer (IFREMER) qui, en coopération avec une société américaine, a retrouvé l'épave du *Titanic* et utilisera les moyens les plus modernes repérages aériens, sonars surpuissants, caméras téléguidées et sous-marins de poche.

Après une enquête menée depuis un an auprès de tous les spécialistes pour vérifier les très maigres renseignements disponibles, les opérations sous-marines commenceront en octobre, sur des fonds pouvant atteindre 2 700 mètres.

Pour M. Rouzaud, il n'est pas question de relever l'épave mais seulement de le retrouver en perçant l'énigme, faisant appel à cette occasion à la mémoire de tous les acteurs.

CYCLISME : le 79e Tour de France

Un vélo pour E.T.

Après avoir tremblé sur les routes du Nord et assisté en spectateur prudent à l'embrasement de la course, l'Espagnol Miguel Indurain a réaffirmé, lundi 13 juillet à Luxembourg, ses prétentions à la victoire finale dans le Tour de France, à l'occasion *d'un contre-la-montre* de 65 km où il a largement dominé ses rivaux. Le Français Armand de *Las Cuevas a terminé second.* Autre héros du jour, le Français Pascal Lino, qui conserve son *maillot jaune. Au classement* général, il précède Indurain de 1 min 27 s.

LUXEMBOURG

de notre envoyé spécial

Ils ont un cadre plongeant, en acier, voire en carbone, alliant légèreté et rigidité. La selle épouse les formes des muscles fessiers. Confort oblige, elle est parfois recouverte d'une peau de chamois *et dotée d'un appui lombaire. Un* vrai fauteuil. La roue avant, souvent plus petite, n'est plus à rayons mais à bâtons, avec moyeu en alliage allégé. La roue arrière, elle, est pleine (lenticulaire ou paraculaire) ou à bâtons. Elles ont même *une âme, nom de la partie où s'appuient* les bâtons, et, qui, plus est, une âme en mousse polyméthacrylique.

Le guidon, ou kit, est dit de triathlon et, grâce aux appuis pour les avant-bras, il assure une meilleure position aérodynamique. Deux dérailleurs, l'un à l'avant, l'autre à l'arrière, et sept ou huit *vitesses que l'on changera bientôt* électriquement, à l'image des boîtes automatiques de formule 1. Les freins en alliage léger forgé et anodisé avec patins en composite. Leur poids total ne dépasse pas les 8,5 kilos, mais leur prix frise les *30 000 F.*

Ce sont les vélos de l'an 2 000. Des montures du troisième type *spécialement conçues pour le contre-la-montre* individuel. Des petites merveilles de sophistication vouées à l'ergonomie, c'est-à-dire à *l'adaptation de la machine* à l'homme, en vue du meilleur rendement possible. Ceux qui les chevauchent semblent, eux aussi, avec leur maillot et leur cuissard moulant, leur casque (récepteur-émetteur!) à aileron et leur visière pro*filée*, sortir tout droit d'un bureau d'étude, et avoir été testés en soufflerie. Heureusement, au bout du compte, ce sont encore les jambes qui font la différence... Ainsi, Charly Mottet qui disposait, lundi à Luxembourg, d'un petit bijou technologique, n'en a pas moins concédé neuf bonnes minutes au vainqueur, se classant 70e d'une *épreuve où un autre Français,* Thierry Marie, spécialiste lui aussi du matériel d'avant-garde, terminait en 145e position, à plus de douze minutes! De quoi se poser des questions. Sur sa monture, sur soi et sur son vainqueur. A se *demander soudain si, sur un de ces* vélos futuristes mis à la disposition de tous, on n'avait pas posé un coureur venu d'un autre monde. Et si ce vélo-là, qui avait aussi insolemment survolé l'épreuve en parcourant les 65 kilomètres à plus de 49 kilomètres à l'heure de *moyenne, n'était pas, tout simplement,* le vélo de E.T.

Une fois la ligne d'arrivée franchie, on se serait cru à une réunion de Jean-Claude Bourret sur les OVNI, chacun y allant de son commentaire sur la performance de ce Martien espagnol. Certains l'avaient même vu passer devant, situation toujours humiliante dans une épreuve où les départs *sont* donnés toutes les deux minutes. Passe encore pour l'Italien Perini, parti deux minutes avant lui, voire pour le Hollandais Bouwmans, parti quatre minutes avant lui, mais que dire du Français Fignon, qui, lui, s'était élancé six minutes plus tôt! Il le dira lui-même, exprimant ainsi le sentiment de la majorité : *« Ce n'était pas un avion, mais une fusée! »*. Et Roche d'ajouter : *« Il s'est mis sur 55 × 12* [un braquet impressionnant], *puis en pilotage automatique jusqu'à l'arrivée. »*

Extraterrestre, Miguel Indurain l'est apparu plus que jamais lundi. Souverain et inaccessible. Une situation fort bien résumée par le Français Pascal Lino, qui s'était « défoncé », avec succès pour conserver son maillot jaune. *« J'ai tout donné et il m'a mis quatre minutes »*, observait-il avant de conclure : *« Je suis encore à l'étage* en dessous ». La vraie surprise c'est justement que lui, la jeune révélation du Tour, avait joué dans la cour des grands. Et que la supériorité qu'il relevait ainsi, mi-découragé et mi-admiratif, elle s'imposait également, sans appel, à des coureurs de la carrure du champion du monde, l'Italien Gianni Bugno, de l'Américain Greg LeMond ou du surprenant Irlandais Stephen Roche, pour ne rien dire de l'Italien Claudio Chiappucci (aussi à l'aise, il est vrai, dans un contre-la-*montre qu'un pingouin au Sahara*) ou des ex-outsiders, le Français Luc Leblanc et le Hollandais Eric Breukink, relégués au-delà de la 20e place, à quelque six minutes du vainqueur.

« La hora de la verdad »

Si l'exactitude est la politesse des rois, Miguel Indurain a prouvé une nouvelle fois qu'il était bien de cette race-là. Pour l'Espagnol, en effet, c'était *la hora de la verdad.* Et il était au rendez-vous. Pour remettre les pendules à l'heure et chacun à sa place. Le moins qu'on puisse dire est qu'il n'y est pas allé de main morte. En 1991, dans une épreuve équivalente, longue de 73 kilomètres, il avait déjà dominé ses adversaires d'aujourd'hui. Un an plus tard il récidive, mais l'addition est encore plus douloureuse. LeMond, qui avait concédé 8 secondes, perd 4 min 4, Breukink voit la note passer de 1 min 14 à 6 min 15, Bugno de 1 min 31 à 3 min 41, Leblanc de 2 min 55 à près de 6 min et Fignon de 3 min 39 à 6 min. Une comparaison dont seul Lino se tire à son avantage puisqu'il avait alors perdu 7 min 50 et n'en concède *cette fois que 4 min 6.*

Ainsi, alors que certains l'attendaient au tournant, Indurain, sur *un parcours rendu encore plus difficile par le vent,* filait tout droit vers la seule place qui lui convienne : la première. Une mise au point en forme d'estocade qui voyait ceux qui, un instant, avaient cru pouvoir douter de lui crier de nouveau au hold-up et suggérer qu'il soit mis hors *concours*. Car on avait douté, au sein du peloton, voire instruit le procès d'un champion trop discret. Prenant pour un aveu de faiblesse ce qui n'était que prudence et sagesse. Oubliant qu'un Tour de France se court en trois semaines et se gagne à Paris et qu'une simple chute, sur une route glissante, peut priver le plus grand des champions du podium qu'il convoite.

A présent, on voudrait qu'il se conduise en « patron ». *« On en reparlera à Paris »*, répond-il avec son sourire désarmant et son air d'adolescent timide. Plus prudent que jamais, il évoque les deux grandes étapes des Alpes ainsi que les étapes de moyenne montagne, *encore plus dangereuses à ses yeux. « Le Tour vient de commencer »*, confirme son directeur sportif, José-Miguel Echavarri, pour qui chacun, à présent, sait à quoi s'en tenir. Aux adversaires d'Indurain d'attaquer. A lui d'être patient et vigilant. *La classe tranquille.*

PATRICK FRANCÈS

Les classements

NEUVIÈME ÉTAPE
Luxembourg-Luxembourg, contre la montre (65 kilomètres)

1. Indurain (Esp.), 1 h 19 min 31 s 2. De las Cuevas (Fra.) à 3 min; 3. Bugno (Ita.) à 3 min 41 s; 4. Jaskula (Pol.) à 3 min 47 s; 5. LeMond (EU) à 4 min 4 s; 6. Lino (Fra.) à 4 min 6 s

Général : 1. Lino (Fra.), 36 h 59 min 03 s; 2. Indurain (Esp.) à 1 min 27 s; 3. Skibby (Dan.) à 3 min 47 s; 4. Roche (Irl.) à 4 min 15 s; 5. LeMond (EU) à 4 min 27 s.

SPORTS ÉQUESTRES : innocenté dans une affaire de dopage

Eric Navet pourra participer aux J.O. de Barcelone

Le tribunal arbitral du sport (TAS) a innocenté, lundi 13 juillet, à Lausanne, Eric Navet dans l'af*faire du contrôle antidopage positif* de son cheval Quito de Baussy. Le cavalier français et sa monture pourront donc participer aux Jeux olympiques de Barcelone.

L'affaire avait commencé en juillet 1991. Après sa victoire aux championnats d'Europe, les prélèvements effectués sur Quito de Baussy révélèrent une concentration anormale de cortisol. Bien que cette substance soit endogène – contenue dans l'organisme de l'ani*mal, – son taux élevé ne pouvait « provenir que d'une administration directe »*, conclut, neuf mois plus tard, la Fédération équestre internationale.

Elle décida de suspendre le champion d'Europe et champion du monde pour quatre mois (*le Monde* du 5 mai). Clamant son innocence, Eric Navet avait fait appel auprès du TAS, qui, lundi, a justifié sa décision par l'absence de consensus *« suffisamment large et ferme »* entre les experts sur le caractère endogène du cortisol, et l'inexistence dans les règlements de la Fédération internationale d'un *seuil de tolérance pour ce produit.*

LÉGION D'HONNEUR

M. Pierre Sudreau, grand-croix

Le *Journal officiel* du 14 juillet publie, selon la tradition, la liste des promotions et nominations dans l'Ordre de la Légion d'honneur. Un grand officier est élevé à la dignité de grand-croix : M. Pierre Sudreau, ancien ministre du général de Gaulle à la construction puis à l'éducation nationale, et ancien préfet.

Parmi les nouveaux commandeurs, on relève les noms de l'abbé Pierre, de Mme Jacqueline Auriol, ancien pilote d'essais, du peintre Alfred Manessier, des résistants Raymond Aubrac et Serge Ravanel, des *industriels Serge Dassault, Antoine Guichard (Casino),* du président d'honneur d'Aérospatiale, M. Henri Martre, du président d'Aéroports de Paris, M. Bernard Lathière, du président du Secours catholique, M. André Aumonier et du juriste Guy Braibant, président de section au conseil d'Etat.

Dans les promotions au grade d'officier, celle du photographe Robert Doisneau ne passera pas inaperçue, ni celle de Christian Prouteau, colonel et préfet, ancien chef du GIGN (Groupement d'intervention de la gendarmerie nationale), ancien conseiller technique à l'Elysée pour la lutte contre le terrorisme, délégue a la sécurité des Jeux olympiques d'Albertville et de la Savoie. Le philosophe et sociologue Edgar Morin, le professeur Marc Gentilini, spécialiste de parasitologie, MM. Pierre Bergé, président de l'Opéra de Paris et PDG d'Yves Saint Laurent, et Robert Lion, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations figurent aussi au nombre des chevaliers promus officiers.

Les artistes sont représentés parmi les nouveaux chevaliers par le chanteur Michel Sardou, les comédiens Jean-Pierre Marielle, Christiane Minazzoli, Marthe Villalonga, le pianiste de jazz Michel Petrucciani. Nouveaux chevaliers aussi, le grand rabbin de France, Joseph Sitruk, le juge Jean-Louis Bruguière, le cardiologue Alain Carpentier, les anciens ministres Philippe Marchand, Henri Nallet et François Doubin, l'ancien député Auguste Lecœur, le commandant des carabiniers de Monaco, Maurice Allent, Philippe Boucher, l'ancien champion cycliste Raphaël Géminiani et des journalistes parmi lesquels Michèle Cotta, nos collaboratrices Sylvie de Nussac et Isabelle Vichniac, ainsi que Jean Planchais, ancien rédacteur en chef adjoint et conseiller de direction du *Monde*

Grande chancellerie

M. Pierre Sudreau grand-croix

Est élevé à la dignité de *grand-croix* :
M. Pierre Sudreau, ancien ministre.
Sont élevés à la dignité de *grand officier* :
Mme Jacqueline Auriol, née Douet, ancien pilote d'essai ; MM. Henri Groués, dit « Abbé Pierre », fondateur *du mouvement* Emmaüs ; Pierre Lévy, membre du conseil artistique de la réunion des Musées nationaux ; Henri Martre, ancien président-directeur général d'Aérospatiale.
M. André Dufour, ancien chirurgien chef de service des Hôpitaux de Paris.

Premier ministre

Est élevé au grade de *commandeur* :
M. Antoine Guichard, président du conseil de gérance de la société Casino.

Ministère de l'éducation nationale et de la culture

ÉDUCATION NATIONALE

Est élevé au grade de *commandeur* :
M. René Dupuy, professeur honoraire *au Collège de France.*

CULTURE

Est élevé au grade de *commandeur* :
M. Alfred Manessier, peintre-graveur.

Ministère des affaires étrangères

PERSONNEL

Est élevé au grade de *commandeur* :
M. Jean Ausseil, ancien ministre plénipotentiaire.

Ministère de la justice

Est élevé au grade de *commandeur* :
M. Guy Braibant, *président de section* au Conseil d'Etat.

Ministère de la défense

Est élevé au grade de *commandeur* :
M. Serge Dassault, président-directeur général d'une société.

Ministère de l'économie et des finances

Est élevé au grade de *commandeur* :
M. Roger Paluel-Marmont, président-directeur général de sociétés.

Ministère du budget

Est élevé au grade de *commandeur* :
M. Pierre Feuillet, président du Conseil national de la Compagnie nationale des experts comptables judiciaires.

Ministère de l'équipement, du logement et des transports

Est élevé au grade de *commandeur* :
M. Bernard Lathière, président d'Aéroports de Paris.

Ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle

Est élevé au grade de *commandeur* :
M. Jean Brunet, vice-président de la commission spéciale du Plan au Conseil économique et social.

Ministère de la santé et de l'action humanitaire

Sont élevés au grade de *commandeur* :
MM. André Aumonier, président national du Secours catholique ; Jean Bastide, ancien médecin-chef, directeur du centre hélio-marin du Grau-du-Roi, *ancien député.*

Secrétariat d'État aux anciens combattants et victimes de guerre

Est élevé au grade de *commandeur* :
M. Serge Ravanel, membre du bureau du comité d'action de *la Résistance*, compagnon de la Libération.

Contingent des déportés et des internés de la Résistance

Est élevé au grade de *commandeur* :
M. Raymond Aubrac, interné-résistant.

Nous publierons demain, dans nos éditions datées 16 juillet, la liste des promotions au grade d'officier et des nominations au grade de chevalier.

CARNET DU Monde

Décès

– 19 juin 1991,
15 juillet 1991.
Il y a un an, *en vingt-six jours,*

Patrick BRUYNINCKX,

à quarante-quatre ans, a été arraché au monde des vivants, mais il reste présent dans le cœur de tous ceux qui l'ont aimé.

Sa mère, inconsolable, demande à toutes les personnes qui l'ont connu d'avoir une pensée pour lui.

– M. Claude Dassault,
M. et Mme Serge Dassault
M. et Mme Olivier Dassault,
et leur fille,
M. Laurent Dassault
et ses fils,
M. Thierry Dassault
et Mlle Catherine Biétron,
M. et Mme Benoît Hubert-Dassault
et leurs enfants,
Le général
Pierre-Guillain de Bénouville,
Et toutes les personnes qui l'ont entourée,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

Mme Marcel DASSAULT,
née Madeleine Minckès,

qui s'est endormie en son domicile dans la paix du Seigneur, le dimanche 12 juillet 1992, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 16 juillet, à 10 h 30, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

(Le Monde *du 14 juillet.)*

– Macon.

Mme Mocquery-Marceau,
sa sœur,
Les familles Mocquery, Debeaune, Clouzot et Lapalus,
ses neveux et cousins,
très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Charles MARCEAU,

font part à l'ensemble des personnes présentes,
M. le maire,
MM. les adjoints,
Ainsi que les associations,
de leurs plus sincères remerciements.

– Tlemcen. Casablanca. Paris.

Yvette Sultan, née Teboul,
son épouse,
Jacqueline, épouse de Robert Sultan, décédé,
sa belle-fille,
Alain, Nicolas et Isabelle,
ses petits-enfants,
Michel Sultan,
son fils,
Olivier et Patrick,
ses petits-enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la grande tristesse de faire part du décès du

docteur Georges SULTAN,

dans sa quatre-vingt-sixième année, *après une très longue maladie.*

Les obsèques auront lieu au cimetière du Montparnasse, le mercredi 15 juillet, à 15 h 15.

Réunion entrée principale.

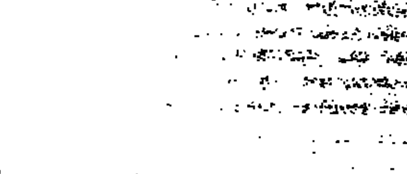
Anniversaires

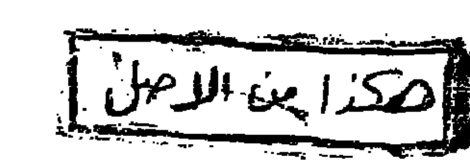
– France et Maroc.

Dans la nuit du 14 au 15 juillet 1989, mourait

Aimery BLACQUE-BELAIR.

Patrice Blacque-Belair,
24, rue Balard,
75015 Paris.





Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

Enfants de l'alcool

Selon un chercheur français, tous les bébés nés de mère alcoolique risquent de devenir des adultes handicapés

ILS ont les yeux étrangement bridés, le nez retroussé, le front bombé, les oreilles et le cœur mal formés. A la naissance, les bébés nés de mère éthylique sont aussi plus petits et plus légers que les autres, facilement reconnaissables. Il aura fallu attendre la parution des travaux d'un jeune médecin du CHU de Nantes, en 1968, dans la revue *l'Ouest médical*, pour que soient mises à jour les conséquences désastreuses de l'absorption d'alcool pendant la grossesse. *« Quand j'ai publié ça, tout le monde a rigolé »*, se souvient le docteur Paul Lemoine, aujourd'hui retraité.

Quelques années de plus, cinq exactement, auront encore été nécessaires pour que sa découverte soit prise au sérieux. En 1973, des chercheurs de l'école américaine de Seattle (Etat de Washington) feront les mêmes observations que le Français sous le nom de syndrome d'alcoolisme fœtal (SAF) (1).

Trente ans après la description du phénomène, le « père » du SAF poursuit ses recherches. Il vient de passer dix ans à retrouver les *« petits Lemoine »*, ces enfants victimes de l'alcoolisme maternel qu'il avait observés dans les années 60. Après avoir envoyé sans succès des courriers aux parents, aux médecins, aux services sociaux des environs et passé des centaines de coups de téléphone, il a prospecté tous les établissements pour déficients intellectuels du département. Soixante-dix-sept dossiers ont été rassemblés, auxquels se sont ajoutés vingt-huit cas nouveaux rencontrés en cours de route. Sa contribution, parue au mois d'avril (2), éclaire le phénomène d'un jour nouveau.

Les malformations cardiaques et osseuses, les anomalies oculaires et génito-urinaires des « bébés alcooliques » ne semblent pas s'aggraver avec le temps. Le handicap surajouté par la croissance est, selon le docteur Lemoine, *« parfois moindre qu'on ne l'avait craint »*. La dysmorphie cranio-faciale caractéristique chez ces nourrissons paraît curieusement s'inverser, donnant, à l'âge adulte, un faciès particulier : visage allongé, nez et menton hypertrophiés. En revanche, la microcéphalie (étroitesse du périmètre cranien) et l'hypotrophie staturo-pondérale (petitesse de la taille et du poids) persistent et s'accentuent. Dans tous les cas – SAF graves ou légers – le retard intellectuel et les troubles du comportement sont avérés. Plus surprenant, les enfants d'alcooliques nés sans anomalie apparente souffrent eux aussi d'instabilité caractérielle.

Le chercheur a poussé plus loin ses investigations sur quelque cinq cents pensionnaires de centres spécialisés pour handicapés et d'instituts médico-pédagogiques (IMP) de Loire-Atlantique. Dans 15 à 20 % des cas, le syndrome d'alcoolisme fœtal était à l'origine des handicaps. Ce résultat conforte la thèse du docteur Ann Streissguth, chef de file de l'école de Seattle, selon laquelle le SAF est l'une des causes essentielles de la déficience mentale aux Etats-Unis.

A partir de deux verres par jour

De nombreuses inconnues demeurent, qui sont au centre des préoccupations récentes. Existe-t-il un seuil de « tolérance » du fœtus à l'alcool ? A quel stade de la grossesse l'alcoolisme fait-il son effet ? Le syndrome peut-il être atténué par une réduction de la consommation alcoolique ? Bref, à quel moment, à quel degré, y-a-t-il danger ? Un numéro spécial de l'*International Journal of Epidemiology* à paraître en août fait la synthèse de plusieurs études européennes réalisées dans le cadre d'une action concertée de la Commission des communautés européennes, baptisée Euromac, sur la consommation maternelle d'alcool et ses effets sur la grossesse et le développement de l'enfant.


BRUNO ANAÏS

Si les difficultés méthodologiques, les biais d'ordre socio-culturel notamment, empêchent une véritable projection du phénomène à l'échelon européen, certains points sont désormais acquis. Il semble qu'à partir de deux verres – d'une contenance correspondant pour chacun à 10 grammes d'alcool pur – par jour, le poids des bébés à la naissance commence à décroître. Le périmètre crânien, les avortements spontanés et les anomalies cranio-faciales sont aussi observés dans les cas de consommations dites « modérées ». Associée à Euromac, l'unité de recherches épidémiologiques sur la santé des femmes et des enfants de l'INSERM a apporté une contribution non négligeable au projet. Sous la direction de Mme Monique Kaminski, plusieurs études ont été effectuées, où les populations des petites et moyennes buveuses (0 à 6 verres par semaine pour les premières, 7 à 20 verres pour les secondes), ont été isolées de celles des alcooliques et des grosses buveuses (21 verres ou plus par semaine). *« En France*, souligne Mme Kaminski, *il semble qu'il y ait de moins en moins de femmes ayant des consommations moyennes. »* C'est pourtant parmi elles que l'évaluation pose un problème.

En 1985-1986, les chercheurs de l'INSERM et les médecins des services de néonatologie et de gynécologie obstétrique du Centre hospitalier de Roubaix avaient enquêté auprès de six cent cinquante-huit femmes enceintes, pendant les trois premiers mois de leur grossesse (3). Dans cette région à fort taux d'alcoolisme, la bière arrive en tête des boissons consommées, la relation dose-effet se situant à partir de trois verres par jour. Passé ce seuil, le nombre de caractéristiques cranio-faciales des bébés exposés à l'alcool *in utero* augmente notablement. Un autre facteur de risque relevé par le docteur Lemoine n'apparaît pas dans l'étude de l'INSERM. Selon lui, *« de fortes doses momentanées peuvent bloquer le développement des organes alors en formation »*.

Un « problème national »

Indépendamment de l'effet propre de l'alcoolisme fœtal sur le poids à la naissance, des anomalies liées au tabac – dont les conséquences sur le développement du fœtus sont connues – ont montré que les deux substances agissaient séparément. A ce sujet, une nouvelle publication est en cours. Par ailleurs, l'équipe française s'est appuyée sur les travaux d'une cohorte américaine qui a observé des différences d'aptitudes et de vigilance chez des enfants de quatre ans selon le niveau de consommation d'alcool de leur mère pendant la grossesse (4). Elle envisage ainsi le suivi des nourrissons de Roubaix jusqu'au même âge. Le docteur Philippe Dehaene, du service de néonatologie du Centre hospitalier de la ville, en est chargé, qui suit le problème depuis de nombreuses années. *« Au départ*, explique-t-il, *j'ai travaillé sur les séquelles de l'alcoolisme fœtal sur les nouveaux-nés en essayant d'en évaluer la fréquence. »* Les malformations et les retards dans le développement intellectuel étaient en effet, dans sa région, *« aussi fréquents que ceux de la trisomie 21 »*. Un seul moyen d'intervention était à sa disposition : la prévention.

« C'est un problème national, dit le docteur Dehaene, *qui touche tous les milieux sociaux. »* Pour endiguer le phénomène – un syndrome sur deux cents naissances en moyenne dans sa maternité. – une équipe de sages-femmes formées à l'alcoologie a été constituée. Leur rôle consiste à alerter les jeunes femmes, dès la première consultation prénatale, sur les dangers de l'alcool. Parallèlement, lors de ces visites, le personnel médical se renseigne sur les quantités déclarées de consommation alcoolique. *« Quand elles tombent sur des buveuses excessives (plus de deux à trois verres par jour)*, précise le docteur Dehaene, *elles les invitent à arrêter. Si leur pratique ne change pas, elles sont alors orientées vers des structures spécialisées. Face à l'état de détresse affective dans lequel les alcooliques sont plongées*, ajoute-t-il, *l'important est de les déculpabiliser, de leur dire : « Votre alcoolisme est une maladie, pas une tare. » « La consommation peut être acceptable entre un et deux verres par jour à condition qu'il n'y ait pas de dépendance*, conclut le pédiatre, *mais l'idéal, c'est zéro. »*

LAURENCE FOLLÉA

(1) Les travaux des docteurs D. W. Smith, K. L. Jones, C. N. Ulleland et A. P. Streissguth sont parus dans *Lancet*, le 9 juin 1973.

(2) *Annales de pédiatrie* 1992, 39, n° 4.

(3) M. Kaminski, A. Rostand, N. Lelong, P. Dehaene, I. Delestret, C. Klein-Bertrand, D. Querleu, G. Crepin, « Consommation d'alcool pendant la grossesse et caractéristiques néonatales », *in Journal d'alcoologie* n° 1, 1989.

(4) A. P Streissguth, H. M. Barr, D. C. Martin, « L'exposition à l'alcool *in utero* et les déficits fonctionnels sur les enfants pendant les quatre premières années de la vie », *in Ciba Foundation Symposium* 105.

L'astronomie menacée par la pollution

Les atteintes à l'environnement gênent de plus en plus les observations des scientifiques

« *NOUS avons essayé d'être plus malins, plus technologiques. Pour trouver un ciel clair, nous nous sommes installés dans des endroits de plus en plus reculés. Mais nous avons toujours dû céder du terrain, et nous arrivons aujourd'hui aux derniers rivages »*, prévient M. Derek McNally, conseiller auprès de l'Union astronomique internationale (UAI). La pollution et les atteintes à l'environnement gênent aussi les astronomes. Ils se sont réunis récemment à Paris, sous l'égide de l'UNESCO, de l'Union astronomique internationale et du Conseil international des unions scientifiques (CIUS), pour dénoncer une situation qui risque selon eux, si elle n'est pas corrigée, de rendre à terme quasiment impossible l'une des plus anciennes occupations intellectuelles de l'humanité : l'étude des étoiles...

Si l'« effet Rio » pourrait les aider à convaincre le public et les décideurs, les astronomes en colère n'ont pas attendu les retombées de cette « grand-messe » de l'écologie pour se manifester dans ce domaine. En 1987, déjà, à l'occasion d'une offensive menée contre un projet spatial risquant de perturber leurs observations, ils avaient pu exposer leurs inquiétudes à ce sujet.

Les lumières de la ville

Lauréats d'un concours lancé par la Société nouvelle de la tour Eiffel, des architectes et un scientifique avaient imaginé de lancer dans l'espace un collier de 24 kilomètres de diamètre constitué de cent sphères réfléchissantes de 6 mètres de diamètre reliées entre elles pas des tubes. Satellisé sur orbite polaire (à 800 kilomètres d'altitude) par la fusée européenne Ariane en 1989, à l'occasion du centenaire de la tour Eiffel (*le Monde* daté 8-9 mars 1987), il aurait été visible à l'œil nu, passant d'un coté à l'autre de l'horizon en dix minutes, et survolant chaque point du globe tous les vingt-sept jours pendant trois mois à un an.

Cet « anneau de lumière » qui, dans l'esprit de ses promoteurs, devait rééditer dans l'espace le défi technologique lancé cent ans plus tôt par Gustave Eiffel, risquait surtout d'aveugler les instruments des télescopes, se plaignaient les astronomes. Deux ans plus tôt, en 1985, une société de pompes funèbres de Floride avait proposé, avec la bénédiction du département américain aux transports, d'envoyer les cendres des défunts en orbite, dans des satellites brillants visibles la nuit. Ce fut l'occasion pour l'Union astronomique internationale de tirer la sonnette d'alarme. *« Aucun groupe ne devrait avoir le droit de changer l'environnement de la Terre de quelque façon que ce soit sans une étude et un accord international préalables complets »*, estima l'UAI dans une « recommandation ».

Trop coûteux, sans doute, pour l'intérêt somme toute relatif qu'ils présentaient, ces projets semblent aujourd'hui tombés dans les oubliettes. Mais les souhaits des astronomes n'ont eu guère plus de succès, tandis que la détérioration de l'environnement, fatal pour la qualité de leurs observations, empirait. Même l'espace proche de notre planète est encombré de débris divers (leur nombre est estimé à plusieurs dizaines de milliers), qui représentent un danger redoutable pour les satellites croisant sur la même orbite, et donc pour les télescopes spatiaux comme Hubble.

Sur terre, l'éclairage urbain constitue la plus ancienne des pollutions frappant les observatoires. C'est aussi la plus évidente. Tout citadin sait par expérience qu'il lui faut attendre des vacances à la campagne pour redécouvrir le ciel étoilé qui faisait l'admiration de son enfance. La civilisation industrielle n'a, bien sûr, pas chassé Cassiopée ou la Grande Ourse du firmament des villes. Mais le halo lumineux qui les nimbe, visible de loin quand on approche d'une agglomération, les cache au regard des hommes et au miroir des télescopes. Il faut s'éloigner d'au moins 160 kilomètres des sources d'éclairage extérieur importantes pour pouvoir jouir, même à l'œil nu, de toute la splendeur de la voûte céleste, estiment les astronomes. Cernés par l'urbanisation, nombre d'observatoires, peu à peu aveuglés, ont déjà dû cesser toute observation.

Pollution sur les ondes

L'activité industrielle n'arrange pas les choses. Même propre, l'atmosphère constitue déjà un casse-tête pour les astronomes. Elle fait office de filtre et arrête une bonne partie du rayonnement des étoiles, et ses mouvements entraînent, de plus, une distorsion, une déviation des rayons lumineux. En provoquant le déplacement d'importantes masses d'air, le chauffage urbain aggrave cet effet de distorsion, tandis que les fumées et les poussières des cheminées d'usine accroissent l'opacité atmosphérique.

Mais les nuisances les plus importantes pour les astronomes sont constatées sur les ondes radio. Le volume des émissions connaît une augmentation impressionnante. Aux stations de radio et de télévision, de plus en plus nombreuses, aux radars des aéroports, s'ajoutent aujourd'hui les téléphones portables et la CB, ou les systèmes de localisation des mobiles. Cette inflation s'accompagne d'une augmentation sensible du nombre de satellites de télécommunications, sources de nuisances potentielles pour les radioastronomes.

Parallèlement, la sensibilité des radiotélescopes a progressé. Ils pourraient, aujourd'hui, recevoir, par exemple, les émissions d'un relais de télévision qui serait situé à une distance de quatre années-lumière. Dans ces conditions, faire le tri entre les signaux d'un pulsar ou d'une étoile à neutrons et les interférences causées par les « rumeurs » (radio) de la ville voisine tient de plus plus de la gageure technique.

Quand la source est bien identifiée, il est souvent possible de résoudre le problème. L'observatoire de Grasse a pu, ainsi, passer un accord local pour que le trafic soit interrompu de 22 heures à 3 heures du matin sur l'une des trois routes d'accès à l'aéroport de Nice, qui passe juste au-dessus du site. Au radiotélescope d'Arecibo, édifié en Californie dans une zone très urbanisée, des murs ont été construits pour couper les interférences produites par les réémetteurs de télévision. *« Quand un nouveau relais hertzien est construit, nous sommes prévenus. L'aéroport voisin nous fournit également les fréquences et les périodes d'utilisation de ses radars afin que nous puissions programmer au mieux nos temps d'observation »*, explique Tomas Gergely, de la NSF (National Science Fundation).

« Malheureusement, ajoute Monique Pick, directrice du radiotélescope de Nançay (Cher), *il est beaucoup plus difficile de lutter contre les ennemis non identifiables que constituent les petites sources d'émission diffuses. »* Enfin, des appareils aussi divers que les ordinateurs ou les fours à micro-ondes émettent eux aussi des ondes électromagnétiques, totalement incontrôlées celles-là. *« Près des villes, cela provoque pour nous une sorte de « marée montante » extrêmement gênante. »* Mais, même dans ce cas, il existe des solutions. A Nançay, par exemple, on a pu s'affranchir des interférences produites par les ordinateurs des laboratoires voisins en les entourant d'un grillage faisant office de cage de Faraday, qui piège les ondes : *« Ce n'est pas très esthétique, mais c'est bon marché et très efficace. »*

Un problème d'éducation

Dans la plupart des cas, une concertation entre pollueur et pollué pourrait permettre de régler le problème, au moins partiellement. Les astronomes s'y efforcent. C'est ainsi que Tomas Gergely négocie, au nom de la National Science Fundation, avec la firme Motorola, qui vient de lancer le projet « Iridium ». Il s'agit, pour les radioastronomes, de limiter au maximum les nuisances que pourrait leur causer ce nouveau système de télécommunications (encore à l'étude) qui utiliserait un réseau assez dense de petits satellites en orbite basse autour de la Terre. De la même manière, souligne M. Gergely, les Russes ont accepté d'étudier avec les radioastronomes les moyens de réduire les interférences importantes que produisent leurs satellites de navigation Glonass.

« En fait, estime Derek McNally, *dans la plupart des cas il s'agit avant tout d'un problème de sensibilisation, d'éducation. Il suffirait que les riverains des observatoires optiques tirent leurs rideaux la nuit ; que l'éclairage des agglomérations voisines soit mieux étudié (1), et les choses s'arrangeraient sérieusement. »* Pour aider à cette sensibilisation, les astronomes réunis à Paris ont souhaité que l'UNESCO et le Conseil international des unions scientifiques usent de leur influence auprès des gouvernements pour obtenir que les sites les mieux adaptés à l'observation astronomique puissent faire l'objet d'un classement, bénéficier d'une législation internationale un peu comparable à celle qui protège les monuments ou les sites classés. Ils citent à titre d'exemple l'Espagne, où une loi a été promulguée en 1988 pour la protection de l'observatoire international de Las Palmas (Canaries).

JEAN-PAUL DUFOUR

(1) *Les astronomes préconisent notamment un éclairage extérieur monochromatique (lampes à vapeur de sodium basse pression), qui ne « pollue » qu'une faible partie du spectre lumineux et dont les effets sur les télescopes peuvent donc être facilement évités à l'aide d'un simple filtre.*

SCIENCES • MEDECINE

Manchot royal, pêcheur-athlète

L'informatique miniaturisée permet de mieux connaître la vie de ces drôles d'oiseaux

LES manchots royaux (*Aptenodytes patagonica*), qui peuplent par millions la zone subantarctique, sont capables de plonger pendant cinq ou six minutes à la profondeur de 300 mètres ; de nager à près de 11 kilomètres à l'heure (alors que les phoques, pourtant bons nageurs, n'atteignent que la moitié de cette vitesse) ; de capturer en cinq jours, pendant l'été austral, 5 kilos de poissons dont ils rapportent 2 kilos à leurs poussins. Or ces *drôles d'oiseaux – qui ne volent* que dans l'eau – sont hauts de 70-75 centimètres et les plus gros d'entre eux pèsent quelque 15 kilos...

Ces performances étonnantes ne sont guère connues que depuis 1989. Il y a trois ans, en effet, des études sur les manchots royaux des Crozet ont été entreprises par une équipe franco-américaine sous la direction d'Yvon Le Maho, directeur de recherche au CNRS et responsable du Centre d'écologie et de physiologie énergétique du CNRS à Strasbourg, et de Gerald Kooyman, de la Scripps Oceanographic Institution (université de Californie à San-Diego) (1) sur quelques individus de la colonie de 50 000 manchots royaux vivant sur l'île de la Possession, dans l'archipel des Crozet.

En 1989, une vingtaine de manchots royaux adultes, mâles ou femelles, ont été munis à tour de rôle de deux minuscules sacs à dos, hauts chacun d'une dizaine de centimètres et pesant à eux deux 200 grammes. Malgré leur toute petite taille, ces sacs à dos contenaient un véritable système d'acquisition « embarqué ». Celui-ci mesurait et enregistrait la vitesse de déplacement de l'oiseau en surface ou en plongée et la profondeur ; comprenait une horloge ; localisait le « porteur » revenu à terre.

En 1991-1992, avec des Allemands de l'Institut de biologie marine de Kiel (2), le « bagage » a été complété par une boussole qui permet de reconstituer le trajet de l'oiseau en mer ; en outre, on faisait avaler à chaque oiseau étudié une minuscule sonde thermique. La température interne des manchots royaux étant en moyenne de 38 °C et les poissons avalés (des *Myctophidés*) étant à 2 °C ou 3 °C, la sonde thermique « notait » l'ingestion de chaque poisson.

Lorsqu'un « porteur » revenait à terre, son système de localisation – et aussi la grande bague-brassard numérotée fixée sur l'un de ses ailerons – permettait de le retrouver. Les sacs à dos, qui coûtent environ 10 000 F, étaient récupérés – sur 20 systèmes « embarqués », 2 seulement ont été perdus – et étaient posés sur un autre manchot royal. Les oiseaux ainsi étudiés étaient tous des adultes, mâles ou femelles, ayant un poussin en charge : les chercheurs étaient donc sûrs de les voir revenir à terre.

Ce travail nourrissier intensif des parents a été mis à profit par les chercheurs. Ceux-ci ont installé une balance sur un passage obligé que devaient emprunter les parents pour aller à l'eau et pour revenir à terre. Sachant que le manchot royal adulte, qui s'est vidé l'estomac au profit du poussin, est très pressé de retourner à l'eau, il suffisait de noter combien l'oiseau pesait à son retour de pêche et combien il pesait lorsqu'il repartait en mer.

Des sacs à dos sans bretelles

Les sacs à dos gênent peu les évolutions des manchots royaux. Ils sont fixés sur les plumes superficielles du dos des oiseaux par une mince bande d'Araldite et par une sorte de collier passant sous les plumes encollées. Ainsi n'y a-t-il pas besoin de bretelles qui embarrasseraient le porteur. Pour récupérer les sacs à dos, il suffit de couper le collier, ce qui est fait très vite sans blesser ni traumatiser l'oiseau. En outre, les sacs à dos sont gris foncé et blanc, comme l'essentiel du plumage des manchots royaux adultes, de façon que les orques et autres prédateurs ne soient pas attirés par une couleur inhabituelle.

On connaissait depuis longtemps le rythme du cycle de reproduction des manchots royaux, qui s'étire sur une quinzaine de mois. Les accouplements ont lieu vers le mois de novembre. L'unique poussin éclot à la fin de décembre ou au début de janvier. Il ne pèse que 250 grammes mais est doté d'un solide appétit, si bien qu'à la fin d'avril il pèse une douzaine de kilos. Mais il a toujours son duvet brun non imperméable de bébé et il ne peut donc aller en mer pour se nourrir de façon autonome. Il dépend toujours de ce que lui apportent à tour de rôle ses parents.



YVES CHÉREL

Un manchot royal des îles Crozet, qui a son poussin sur les pattes, porte ses deux sacs à dos. Celui du bas contient le système d'acquisition de données « embarqué » ; celui du haut le système de localisation qui permet de retrouver l'oiseau dans la colonie.

On sait maintenant que les pêches estivales des parents sont très fructueuses : 5 kilos de poissons en cinq jours capturés un peu pendant la nuit, quand les myctophidés sont à 300 mètres de profondeur, beaucoup pendant le jour, quand les poissons ne sont qu'à 10 ou 20 mètres sous la surface et sont donc visibles. Le parent pêcheur ne se goinfre pas à son profit exclusif. Il est doté d'un mécanisme qui bloque sa digestion : ainsi peut-il régurgiter dans le gosier de son poussin 2 kilos de ses prises, sous forme de poissons – presque – frais.

Tout change lorsque l'hiver austral arrive. La quantité de poissons disponible diminue à partir du début du mois de mai. Après un mois passé en mer, le parent pêcheur rapporte alors moins d'un kilo de myctophidés. Le poussin, coincé à terre par son duvet, est soumis à un jeûne rigoureux : tout au plus reçoit-il un petit repas mensuel. Mais sa physiologie lui permet de survivre, en économisant l'énergie, à un jeûne complet de cinq mois. En raison du rythme de ses repas hivernaux, le poussin de manchot royal maigrit considérablement ; son poids peut tomber à 4 kilos !

A partir du mois de septembre, les myctophidés reviennent en abondance. Les parents reprennent la nourriture intensive du poussin, qui revient rapidement à son poids de 12 kilos. Et surtout le bébé devient enfin juvénile : son duvet est remplacé par le plumage gris et blanc (avec des taches orange vif sur les côtés de la tête et sur l'avant du cou) imperméable qui lui permet d'aller à l'eau, donc de se nourrir par lui-même et d'être autonome. Père et mère libérés pourront alors songer à faire un autre poussin. Mais, en général, ils attendent l'année suivante.

On voit une fois de plus que l'informatique miniaturisée apporte de nombreuses informations sur la vie des animaux sauvages. Déjà en 1989 et 1990, des balises Argos miniaturisées avaient permis de suivre les voyages au très long cours de plusieurs albatros des Crozet et de découvrir que ces très grands oiseaux faisaient en un peu moins ou un peu plus d'un mois des périples de plusieurs milliers de kilomètres (*le Monde* du 28 février 1990). On pense maintenant à ajouter au « bagage » emporté par les manchots royaux (ou tout autre animal aquatique) des capteurs donnant des renseignements sur le milieu marin (température, transparence de l'eau et donc richesse en plancton, etc.). C'est ce à quoi travaille maintenant l'équipe franco-allemande.

Il faut ici rendre hommage à l'inventivité et à l'habileté des ingénieurs et techniciens du CNRS de Strasbourg, de la Scripps et de l'Institut de Kiel, qui ont développé de minuscules capteurs-enregistreurs et des logiciels grâce auxquels on peut désormais étudier *in situ* les rythmes de vie des manchots royaux.

YVONNE REBEYROL

(1) L'équipe française, qui travaille sur les *manchots royaux* grâce à la coopération du CNRS et du territoire d'outre-mer des Terres australes et antarctiques françaises (dont les Crozet sont un des quatre districts), comprend Yvon Le Maho, Yves Chérel, Charles Bost, Yves Handrich, Jean-Paul Gendner et Christiane Plumeré (tous de Strasbourg) et Vincent Ridoux (Océanopolis, Brest).

(2) Parmi les participants allemands, il faut citer Rory Wilson et Klemens Pütz.

Les explorateurs du cerveau

Une nouvelle méthode d'imagerie cérébrale permet désormais, en toute innocuité, d'observer les neurones en action

LORSQUE le physiologiste allemand Franz Joseph Gall (1758-1828) suggéra, au début du siècle dernier, que le siège des fonctions mentales se situait dans le néocortex, les plis et les circonvolutions de nos hémisphères cérébraux restaient encore, pour l'essentiel, insondables. Un demi-siècle plus tard, Paul Broca (1824-1880) démontrait qu'à certains processus de la pensée correspondaient des régions cérébrales spécifiques, à commencer par l'aire du langage, une zone de 6 centimètres carrés située dans la partie inférieure du lobe frontal et dont la destruction provoque l'« aphasie de Broca ». Une nouvelle voie de recherche s'ouvrait alors aux neuro-anatomistes, qui permit en quelques décennies de dresser une première carte du cerveau humain.

Au lobe occipital fut ainsi attribué le traitement des informations visuelles, au lobe pariétal celui des données sensitives, au lobe frontal l'action et les facultés d'abstraction, au lobe temporal les aires auditives et celles de la compréhension du langage.

Mais il fallut attendre ces toutes dernières années pour que se lève le voile sur un mystère autrement plus grand, le fonctionnement du cerveau *en action*. Grâce à la formidable explosion des techniques d'imagerie cérébrale, on commence à pouvoir observer en direct l'activité de nos milliards de neurones, et à ébaucher la cartographie tridimensionnelle des structures cérébrales impliquées dans le mouvement, la vision ou le calcul mental.

Cette révolution est aujourd'hui confirmée par un nouveau procédé de visualisation du cerveau humain, fondé sur la mesure du débit sanguin et mis au point par une équipe américaine des laboratoires Bell d'AT&T et de l'université du Minnesota (Centre de recherche pour la résonance magnétique). Une technique décrite dans la prestigieuse revue de l'Académie américaine des sciences, *Proceedings of the National Academy of Sciences (PNAS*, du 1er juillet), qui ouvre une voie d'approche particulièrement prometteuse pour étudier les mécanismes intimes du fonctionnement cérébral, puisqu'elle permet, pour la première fois, de suivre l'activité neuronale dans le cerveau vivant sans aucun dommage.

L'aire de la douleur

Pour comprendre les implications de la méthode BOLD (Blood Oxygen Level Dependent), il faut revenir à une autre technique : la tomographie par émissions de positons (TEP), mise au point en 1986, qui a permis ces dernières années d'enregistrer des progrès considérables dans la connaissance de notre cerveau. « *Cette caméra ultrasensible permet à tout moment, en chaque région du cerveau, de suivre l'augmentation du débit sanguin ou de la consommation de glucose, variations qui témoignent toutes deux que les neurones correspondants sont en activité* », explique Bernard Mazière, directeur adjoint du département d'imagerie du Service hospitalier Frédéric-Joliot (SHFJ) du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), qui réunit à Saclay (Essonne) les appareils d'imagerie cérébrale les plus performants de la recherche française.

« *Il suffit pour cela d'injecter, dans le sang du sujet volontaire ou malade, de l'eau contenant à très faible dose un élément radioactif émetteur de positons* [particules chargées positivement] *comme l'oxygène-15, le carbone-11 ou le fluor-18*, poursuit Bernard Mazière. *Lorsque ces positons rencontrent des électrons* [particules chargées négativement], *ils s'annihilent et produisent de l'énergie sous forme de photons.* » Ce sont ces photons, précisément, que détecte la caméra. Leur nombre étant proportionnel à celui des positons, la TEP permet ainsi de déterminer, région par région, le débit sanguin du cerveau au repos ou en action.

Aujourd'hui utilisée au prix fort (1) par plusieurs équipes dans le monde, la tomographie par émission de positons, couplée à l'imagerie par résonance magnétique (2), a ainsi permis de réaliser, en quelques années, des progrès spectaculaires dans la localisation cérébrale des activités mentales. Grâce à elle, on sait désormais que la sensation de douleur mobilise non seulement le thalamus (zone profonde du cerveau) mais aussi une région précise du cortex frontal, le cingulum. Que la région impliquée dans la localisation spatiale se situe dans la partie supérieure du lobe pariétal ; que l'identification des visages mobilise l'ensemble des lobes occipitaux ; que le lobe frontal joue un rôle prépondérant dans les processus de décision.

Propriétés paramagnétiques

La mémoire ? La pensée ? On n'en est pas encore là. Mais les pièces de ce gigantesque puzzle se mettent progressivement en place, qui permettent de mieux comprendre comment notre « boîte noire » *et ses milliards de neurones* enchevêtrés captent, véhiculent et transforment les informations fournies par nos organes sensoriels et moteurs.

Comparée à cette méthode d'exploration ultraperformante, la nouvelle technique d'imagerie cérébrale mise au point par l'équipe d'AT&T-Bell ne présente *a priori* qu'un avantage... mais il est de taille. Comme la TEP, ce procédé de visualisation permet de mesurer l'augmentation du flux sanguin dans les zones actives du cerveau. Mais cette fois, et c'est là tout son intérêt, sans l'apport du moindre marqueur radioactif.

Comment ? En détectant dans chaque zone du cerveau la variation de la teneur en oxygène des molécules d'hémoglobine, teneur elle-même proportionnelle à l'activité cérébrale. En effet, plus les neurones sont actifs, plus ils consomment de l'oxygène, et plus l'hémoglobine qui transporte cette substance vitale se transforme en déoxyhémoglobine. C'est sur cette molécule, dotée de propriétés paramagnétiques que l'hémoglobine ne possède pas, que les chercheurs américains ont concentré leurs efforts. Jusqu'à parvenir, à l'aide d'un appareil d'IRM à très haut champ magnétique (4 tesla), à mesurer ses variations dans des régions extrêmement précises des hémisphères cérébraux.

« *Nous avons démontré que l'on pouvait localiser à quelques millimètres près les zones cérébrale activées par un simple stimulus visuel, ou lors d'un mouvement coordonné des mains* », précise David Tank, biologiste aux laboratoires Bell de Murray Hill (New-Jersey), qui ne désespère pas d'identifier, grâce à cette méthode, « *les zones en activité dans des opérations plus abstraites, comme la multiplication de deux nombres ou la création mentale d'images* ».

« *Cette technique paraît très prometteuse, parce qu'elle offre pour la première fois la possibilité d'observer les différentes modalités d'action cérébrale d'un même sujet, de manière répétée et sans aucun danger* », renchérit Bernard Mazière. Moyennant un puissant appareil d'IRM, la méthode BOLD répond apparemment aux deux impératifs qu'exige l'exploration fonctionnelle du cerveau : présenter une totale innocuité, et fournir des images d'une haute précision. Une prouesse dont les chercheurs de Saclay ne tarderont pas, à leur tour, à explorer les perspectives, puisque le Service hospitalier Frédéric-Joliot vient tout juste d'être équipé d'un appareil d'IRM à haut champ magnétique (3 tesla).

CATHERINE VINCENT

(1) Une centaine de tomographes par émission de positons sont actuellement en service dans le monde, dont cinq en France. Chaque appareil revient environ à 10 millions de francs.

(2) Fondée sur la résonance du proton, l'imagerie par résonance magnétique (IRM) permet d'obtenir des images anatomiques du cerveau d'une résolution inférieure au millimètre.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Jacques Amalric, Thomas Ferenczi, Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

CORRESPONDANCE

A propos des prothèses de hanches

Après la publication, dans le Monde *du 1er juillet, d'un « droit de réponse » des médecins inculpés dans l'affaire dite « des prothèses de hanches du Mans », nous recevons de M. Gilles Johanet, directeur de la Caisse nationale d'assurance-maladie, les précisions suivantes :*

Les docteurs G. Gagna et J.-C. Meynet, inculpés dans l'affaire dite « des prothèses de hanches du Mans », mettent en cause la Sécurité sociale en considérant, d'une part, que les médecins-conseils de la Sécurité sociale n'ont jamais sollicité la moindre demande de justification sur le choix des prothèses et encore moins « *diligenté la procédure spécifique en cas de supposés abus* ».

Parallèlement, ils prétendent qu'une étude faite par la caisse primaire de la Sarthe conclurait au fait que les prix moyens des prothèses implantées par les docteurs Gagna et Meynet n'étaient pas sensiblement supérieurs au coût moyen du matériel de prothèses de hanches de qualité technique équivalente.

Je ne puis que constater l'absence totale de bien-fondé de ces deux allégations. S'agissant tout d'abord de l'action des médecins-conseils de la Sécurité sociale, c'est à l'initiative conjointe de la caisse primaire et du service médical de l'assurance-maladie qu'une enquête réalisée durant le premier semestre 1991 a permis de mettre en lumière des anomalies dont certaines donnent lieu à l'inculpation des auteurs de la lettre.

Par ailleurs, il n'existe nulle étude faite par la caisse primaire de la Sarthe tendant à constater que le prix moyen des prothèses Prolig serait voisin de celui des prothèses de hanches de qualité technique équivalente. Tout au contraire, la caisse a effectué une comparaison avec un établissement privé similaire à la clinique dans laquelle exerçaient les docteurs Gagna et Meynet et aboutissait à une moyenne de prix de 13 000 francs contre 23 000 à 32 000 francs dans les cas qui nous occupent.

BIBLIOGRAPHIE

Science et illusions

Zaher Massoud, directeur de recherche au CNRS, actuellement directeur scientifique à l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer et chargé de cours invité à l'université catholique de Louvain-la-Neuve (Belgique), est un scientifique renommé qui sait exposer d'une façon neutre ce qu'est la biosphère, c'est-à-dire la mince pellicule de la surface terrestre où se concentre la vie, pellicule dont les actions et interactions avec l'atmosphère, l'hydrosphère (les océans) et avec tous ses composants, sans oublier les actions et interactions de ces différents milieux, font que l'homme peut y vivre et... en vivre. « *Dans la nature*, rappelle Zaher Massoud, *aucun être vivant ne vit seul.* »

Le livre commence par l'histoire de l'apparition de la vie sur la Terre, seule planète dans le système solaire à avoir réuni les conditions nécessaires à la naissance, à l'évolution et à la perpétuation de ce phénomène merveilleux qu'est la vie. Il se continue par la présentation des différents milieux, minéraux et vivants, et par l'exposé des pollutions qu'imposent à ceux-ci la prolifération et les activités de l'espèce humaine.

Certes, le tableau est assez inquiétant, d'autant plus que Zaher Massoud tord le cou à un certain nombre d'idées reçues derrière lesquelles chacun tend à se cacher pour dénier ses responsabilités et que la conclusion du livre pose bien les problèmes : « *Une pollution locale peut avoir des conséquences sur des écosystèmes voisins ou éloignés* (...). *La complexité des phénomènes en jeu et la multiplicité des sources de pollution ne facilitent pas toujours l'identification des responsables* (...). *Les connaissances scientifiques dans le domaine de l'environnement sont encore trop incomplètes pour que l'on puisse prétendre intégrer tous les paramètres pertinents – historiques, biologiques, physico-chimiques, sociaux, – appréhender les mécanismes précis du fonctionnement des écosystèmes et les processus engendrés par les interactions des différents compartiments de la biosphère...* »

« *Etablir des scénarios sur des connaissances partielles ou incertaines relève plus de la spéculation que d'une démarche scientifique* (...). *Mais le défi* [des problèmes d'environnement] *que* [les sciences de l'environnement] *doivent relever est une question de temps. Si celui de l'action est déjà venu, au moins à titre conservatoire, il est en tout cas urgent de comprendre pour que vive cette Terre.* »

Y. R.

► ***Terre vivante*, de Zaher Massoud. Editions Odile Jacob, 342 p., schémas et dessins, 160 F.**

CULTURE

L'Été festival

AVIGNON

Les vertiges de la cruauté

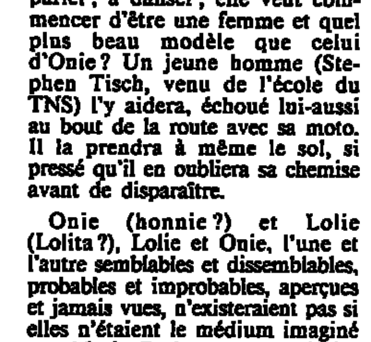
Où l'on retrouve, non sans plaisir, le style clinique et glacé de Marie Redonnet

SEASIDE

à la chapelle Sainte-Claire

Au bout du bout de la route, au plus loin du lointain, un bungalow entre mer et *lagoon* (en anglais dans le texte). Drôle d'endroit pour la plus esquissée des esquisses de rencontre. Une femme très belle (Sabine Haudepin), danseuse étoile jusqu'à ce qu'une chute lui brise la hanche, s'extrait péniblement d'une quatre chevaux bleue flambant neuve qui vient de tomber en panne. Là, une petite fille de treize ans (Maria de Medeiros) bêche un carré de terre ocre réchappé des dunes avant que sa grand-mère (Luckie Brimont), endormie dans un rocking-chair, ne se réveille d'un rêve de tempête.

Onie et Lolie attendent; elles attendent un bateau qui doit ramener pour la fête de Noël, dans quelques heures, Lend, un homme, peut-être le père de Lolie. Cela fait trois jours qu'il est parti. Jusque-là, il n'a jamais raté Noël. En attendant Lend (Marie Redonnet est éditée principalement par les Editions de Minuit, la maison où est publié Samuel Beckett, qui, confie-t-elle, lui a permis de *«franchir le seuil de l'écriture dramatique»*), Onie se raconte : la scène; les lumières; les costumes; la ferveur du public. Lolie écoute et pose des questions : elle veut apprendre à parler; à danser; elle veut commencer d'être une femme et quel plus beau modèle que celui d'Onie? Un jeune homme (Stephen Tisch, venu de l'école du TNS) l'y aidera, échoué lui-aussi au bout de la route avec sa moto. Il la prendra à même le sol, si pressé qu'il en oubliera sa chemise avant de disparaître.



Onie (honnie?) et Lolie (Lolita?), Lolie et Onie, l'une et l'autre semblables et dissemblables, probables et improbables, aperçues et jamais vues, n'existeraient pas si elles n'étaient le médium imaginé par Marie Redonnet pour écrire une nouvelle page de sa chronique radicale du désastre annoncé. Dans son style si particulier : sous le plus américain des minimalismes, Marie Redonnet réchauffe une virtuose de la cruauté. Tous ses mots sont d'une extrême simplicité, un vocabulaire presque enfantin, quotidien, usiné comme la plus aiguisée des lames. Marie Redonnet tue, en conscience, ses personnages, leurs histoires, leur environnement qu'on tenterait en vain de décrire puisqu'ils disparaissent aussitôt qu'elle les peint. Sa problématique, obsessionnelle, est le passage. Qu'il soit générationnel, biologique (Marie Redonnet est passée maître dans l'art de décrire les mystères de la féminité) ou essentiel (comment continuer de vivre dans un monde qui nous éloigne chaque jour des dieux des premiers temps). Cette problématique est aussi passionnante dans *Seaside* qu'elle était maniérée dans *Mobie-Diq*, sa pièce précédente.



MARC ENGUERAND

Elles s'appellent Sabine Haudepin et Maria de Medeiros, et, pour Marie Redonnet, Onie et Lolie. Perdues au bout du monde, elles attendent.

Dans le très beau décor et les costumes à l'avenant de Christine Rabot-Pinson – une manière d'univers à la Lewis Carroll, – Gilles Gleizes signe une mise en scène nette, à l'unisson de la pièce. Une seule réserve : pourquoi a-t-il sonorisé ses interprètes? C'est un procédé dépassé, vieillot, dont on aimerait ne plus avoir à se plaindre. Il faut dire que le lieu du spectacle, en jardin au cœur de la vieille ville, est le plus désagréablement bruyant du Festival.

Mais regarder Sabine Haudepin et Maria de Medeiros est une joie. Longue, mince, extrêmement élégante, avec juste ce qu'il faut d'enfance encore dans le regard et la rondeur de la joue, Sabine Haudepin eût été une héroïne à l'âge d'or du cinéma français. Elle est une actrice remarquable de notre théâtre. Maria de Medeiros a une beauté plus actuelle, quelque chose de plus temporel. Inventrice diabolique, chercheuse de premier ordre, elle risque tout et réussit tout.

OLIVIER SCHMITT

► **Chapelle Sainte-Claire/Théâtre des Halles. Jusqu'au 19 juillet, à 22 heures. Tél. : 90-86-24-43.**

Les productions de France-Culture

France-Culture est partout à Avignon. Radio de service public, elle diffuse de nombreuses émissions en direct du Festival. Cette année, elle produit trois créations contemporaines avec le Festival et le soutien de la Fondation Beaumarchais : *Seaside*, de Marie Redonnet, diffusée sur l'antenne le 26 juillet à 14 heures; *Derrière les collines*, écrite et mise en scène par Jean-Louis Bourdon (jusqu'au 19 juillet à 21 h 30, salle Benoît-XII), diffusée le 5 septembre à 20 h 45; *Comédie entre les murs*, de Jean-Philippe Domecq, mise en scène de Pierre Béziers (du 24 au 31 juillet à 22 heures, Chapelle Sainte-Claire/Théâtre des Halles), diffusée le 12 septembre à 20 h 45.

France-Culture produit ou s'associe parallèlement à cinq cycles de lectures :

– «Présence d'Octavio Paz» (jusqu'au 16 juillet à 19 heures, Chapelle Sainte-Claire).

– «Rencontre européenne : neuf auteurs et leurs textes» (organisé par le Centre international des écritures du spectacle et le Centre international de traduction théâtrale), du 15 au 19 juillet de 15 heures à 21 heures, à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon. Le 15 : Didier-Georges Gabily et l'Espagnol Sergi Belbel; le 16 : l'Irlandais Colin Teevan et le Portugais Mario Claudio; le 17 : l'Allemand Patrick Roth et le Hollandais Thomas Verbogt; le 18 : le Grec Jorgos Magnotis et l'Italien Guiseppe Manfridi; le 19 : la Belge Anita Van Belle et l'Anglais James Stock.

– «Six pièces inédites», du 17 au 22 juillet à 18 heures, Chapelle Sainte-Claire/Théâtre des Halles. Les 17 et 18 : *les Rôdeurs et les villes*, de Pascal Tedes; le 19 : *la Pupille* suivie de *Joséfa et son protégé*, de Jean-Pierre Milovanoff; le 20 : *Au salon des orchidées*, de Mona Thomas; le 21 : *les Aventures de Paco Goliard*, d'Olivier Py; le 22 : *Dorotela*, de Nelson Rodrigues.

– «Texte nu» (produit par la SACD), du 23 au 28 juillet à 19 heures, cloître du Collège d'Annecy. Cycle de six lectures des textes préférés de six comédiens. Le 23 : Anouk Grinberg; le 24 : Maud Rayer; le 25 : Jean-Louis Trintignant; le 26 : Judith Magre; le 27 : Jean-Claude Carrière; le 28 : Henri Virlogeux.

– «Pour Serge Rezvani» (coproduit par la Comédie-Française), du 23 au 26 juillet, à 18 heures, à la Chapelle Sainte-Claire/Théâtre des Halles.

► **Réservations par téléphone : 90-86-24-43. Sur place : Hospice Saint-Louis, rue Portail-Boquier.**

MUSIQUES

Vichy, retour aux sources

La ville d'eau tente de renouer avec la vie musicale qui fut la sienne

VICHY

de notre envoyé spécial

Depuis la fin de la matinée, quatre compagnies de CRS interdisent l'accès du centre de Vichy (ils ne partiront qu'en fin d'après-midi). M. Michel Charasse, ministre du budget, est venu, en ce 10 juillet, rendre hommage aux quatre-vingts députés qui, il y a cinquante-deux ans, jour pour jour, ont refusé de voter les pleins pouvoirs au maréchal Pétain. Deux parlementaires survivants de cette séance tragique, le maire de la ville M. Claude Malhuret, des fonctionnaires de la République, quelques militaires et une cinquantaine de Vichyssois sont réunis dans l'un des grands salons de l'Opéra. Les discours se succèdent, émouvants ou cousus du fil blanc de la rhétorique – le ministre s'ingénia, en l'occurrence, a rappeler que les députés courageux furent plus nombreux que les magistrats qui refusèrent de prêter serment.

Au même moment, une autre scène se déroule dans la rue du Parc, qui borde l'Opéra : un film sur la vie de Pétain s'y tourne, depuis quelques semaines déjà, sous la direction de Jean Marbœuf (*le Monde* du 16 juin). L'apparition de Jacques Dufilho-Pétain au balcon rappelle quelques mauvais souvenirs aux badauds qui le regardent. Le réel et la fiction se côtoient dans cette ville d'eau dont l'architecture Napoléon-III et art déco donne au visiteur l'étrange sensation de déambuler dans un vieux décor de théâtre. La ville de Vichy est restée si longtemps en dehors du temps qu'elle en porte encore les stigmates. De vieilles dames y portent des «bibis» comme on n'en avait pas vus depuis la petite enfance. Mais ce n'est pas, ainsi qu'on pourrait le croire, son rôle d'éphémère capitale de l'Etat français qui a engagé la ville sur la voie du déclin.

Attirer les curistes

Dès après la guerre, les curistes sont revenus, aussi nombreux, avec leurs voitures et leurs équipages, grands industriels et riches coloniaux, petites gens soucieuses de soigner leur foie ou de soulager leurs rhumatismes. Ce sont... les accords d'Evian et la décolonisation qui portèrent un coup fatal à une activité thermale célèbre depuis l'époque romaine. Mille curistes en moins chaque année depuis le milieu des années 60, cela vous met une ville de vingt-huit mille habitants qui ne vit que de cela, ou presque, par terre : 14 % de la population active de la ville pointe au chômage.

Elu maire aux dernières municipales, le docteur Claude Malhuret, ministre durant la cohabitation, a décidé d'inverser l'inexorable cours du temps. Derrière leurs jolies façades ravalées, les hôtels se mettent au goût du jour, qu'ils soient simples ou quatre étoiles, un grand centre de remise en forme sort de terre, la Compagnie fermière a rénové ses thermes et se bat pour attirer une nouvelle clientèle. Dans cette reconquête, la culture trouve tout naturellement une place de choix. La ville lui consacre 13 % de son budget : c'est, pense-t-elle, un des moyens les plus efficaces pour attirer les curistes.

L'Opéra a donc repris du service sous la direction de Diane Polya. Cette jeune femme en a été nommée directrice – elle cumule ce poste avec celui de directrice des affaires culturelles. Mais la ville a du mal à renouer avec sa splendeur musicale passée. Elle n'a plus les moyens d'inviter des grands noms comme ceux qui faisaient, il y a plus de cinquante ans, sa gloire dans l'Europe entière : Richard Strauss est venu diriger sa *Salomé* en 1935, et bien d'autres chefs, chanteurs, pianistes ou violonistes fréquentaient les plus grandes capitales «et» Vichy. Il ne saurait davantage être question de financer un orchestre, une troupe et tout ce qui permet à un opéra, un vrai, de fonctionner à l'année (1).

Purcell et Ohana

Diane Polya doit donc se contenter d'organiser dans ce théâtre pur style art déco de mille quatre-cents places (2), à l'acoustique parfaite, au décor d'un raffinement extrême (les cabochons et les verrières de Lalique n'en sont pas le moindre des trésors), et dans l'église Saint-Louis, une cinquantaine de concerts et de représentations d'opéra entre le 26 avril et le 27 septembre. Une programmation éclectique qui mêle avec bonheur la danse (Maguy Marin), l'opéra (reprise d'*Il Tabarro* et de *Gianni Schicchi* de Puccini dans la production de l'Opéra de Paris), la musique de chambre, la musique extra-européenne, le grand orchestre symphonique (celui de Montpellier qui a ouvert la saison avec le pianiste Lazar Berman, en soliste), la chanson (Claude Nougaro), la musique de notre temps, etc. Mais l'éclectisme ne fait pas peur à Diane Polya, qui a appris son métier auprès de Bernard Bonaldi, qui présida longtemps aux destinées du Festival estival de Paris, une manifestation qui occupa, dans l'été parisien, la même fonction que l'opéra à Vichy. Les interprètes sont donc presque toujours remarquables, les programmes excellents.

Nous avons assisté à une représentation de *Didon et Enée* de Purcell et du *Syllabaire pour Phèdre*, un remarquable opéra de chambre composé par Maurice Ohanna. Sa création remonte à 1968. Cette œuvre, qui dure une trentaine de minutes, n'a pas vieilli, mais la concision de l'écriture instrumentale, l'instrumentarium utilisé (percussions, piano, clavecin, harpe, cithare), inséparable de lignes de chant rendues abruptes par leur grand ambitus de hauteur et de dynamique, une forme parfaitement maîtrisée et un lyrisme sauvage désignent Ohanna comme l'un des meilleurs compositeurs français de sa génération, celle de Dutilleux (il est né en 1914), même s'il reste dans l'ombre : le «bonhomme» n'a pas la réputation d'être facile.

Données l'une après l'autre, ces deux œuvres ne se nuisent pas, bien au contraire. Il n'est pas certain en revanche qu'elles facilitent la tâche des musiciens de l'Ensemble Elseneur et du Chœur Musicatreize réunis sous la direction de Roland Hayrabedian. L'opéra de Purcell a-t-il effrayé Ariel Garcia Valdez? Sa mise en scène, brouillonne, parfois ridicule à force d'être comique, contrastait avec le travail plus serré qu'il a réalisé pour le *Syllabaire*, un mini-opéra, aux images, sinon aux références, moins complexes, il est vrai. Et que les femmes chantaient faux dans l'Opéra de Purcell! Aussi faux que jouaient les musiciens dans la fosse. Ce qui n'était pas le cas dans l'opéra d'Ohanna où le chœur tenait fort bien sa place. Mais l'on sait que le travail de la justesse, du phrasé ne sont pas les mêmes dans une œuvre du dix-septième siècle et dans une autre du vingtième siècle. Au moins aussi différents que la perception que l'on en a...

ALAIN LOMPECH

(1) L'Opéra de Vichy fonctionne avec un budget de 11 550 000 F qui proviennent, entre autres, de la ville (5 700 000 F), de la Compagnie fermière (1 200 000 F), du conseil régional (250 000 F), du conseil général (150 000F), de France Télécom Paris et région Auvergne (580 000 F) et de divers mécènes. Le ministère de la culture apporte seulement 100 000 F. L'an dernier, l'Opéra a vendu pour 2 200 000 F de billets d'entrée.

(2) Un plan de restauration de cet Opéra vient d'être mis en place. 57 millions de francs seront investis sur cinq ans. Le tiers de cette somme sera apporté par l'Etat, le reste sera supporté par la ville et, à un degré moindre, par le département.

► **Prochains concerts : le Ballet de Saint-Pétersbourg (le 17 juillet), récital Brahms par la mezzo Brigitte Fassbaender, l'altiste Gérard Caussé et le pianiste Cyprien Katasaris (le 22 juillet). *Faust* de Gounod (le 29 juillet). De 60 F à 240 F. Tél. : 70-59-90-55.**

Don Juan sans flamme

Mozart ouvre avec un succès raisonnable les 45es manifestations aixoises. Manque l'éclat...

AIX-EN-PROVENCE

de notre envoyée spéciale

Pendant quarante-quatre ans, Aix a jalousement aimé Mozart et, pendant longtemps – évitons les dates, – Mozart a possédé en France sa résidence secondaire ou principale, concurrente en tout cas de Salzbourg dans l'esprit des gens. Mais, après des *Noces* bien provinciales l'an dernier, la quarante-cinquième édition du Festival s'est ouverte, lundi 13 juillet, par un *Don Giovanni* tout au plus supportable à condition de ne pas demander à cette production ce qu'elle n'a pas : une idée forte, un point de vue sur le mythe donjuanesque – ou sur la déréliction du mythe, pourquoi pas? Une grâce, une provocation, un désir, un geste, une autorité, enfin, qui feraient tomber les masques.

Le langage codé de la convention est mis de bout en bout à contribution. Tant pis si, à l'arrivée inopinée d'Elvire, Don Juan et Leporello nous regardent fixement dans les yeux tandis qu'un chapiteau orné d'une horloge arrêtée descend des cintres, réplique en diminution du cadre de scène. On sait que tout metteur en scène doit inventer quelque chose à ce moment crucial de l'exposition. Ça ou autre chose... On sourit que Leporello, dans l'air du catalogue, pique sur la carte du monde les petits drapeaux de Bison fûté.

Giorgio Marini est un professionnel de théâtre (parlé ou chanté) bien connu en Italie. On avait aimé, l'an dernier, ses références à Dufy, son ironie instruite et amusée dans le *Persée et Andromède* de Sciarrino créé à Gibellina. Mais voici qu'on propose à ce bon artisan de s'attaquer à *Don Giovanni*, après les «errements» de Strehler à Milan, les «provocations» de Ronconi à Bologne (jugements qui n'engagent bien sûr que la critique italienne), après que Peter Sellars a tout remis à plat, laissant à Langhoff le soin de recoller génialement les morceaux à Genève.

Une figuration empruntée à Losey

Osera-t-il? N'osera-t-il pas? Marini a osé. Empruntés à Losey ses fantomatiques figurants (mais quels costumes tarabiscotés!). Mis à contribution l'inévitable Watteau pour la noce de Zerline et Masetto. Dédoublé l'espace en abyme par un système de toiles peintes, de balustrades, de chapiteau (depuis Sellars, il faut toujours un peu d'effet de miroir et de gémellité quelque part). *La sua pace* chanté (fort bien) par un Ottavio enfariné, l'épée à la main : le premier acte se déroule dans ce registre suave et anodin. Quand Don Juan baise goulûment la paume de Zerline avant même de lui avoir demandé de lui toucher le bout des doigts, on est résigné.

Au second acte, tout se gâche. Elvire s'est habillée de satin rouge chez Sacher Masoch, le cimetière est un ailleurs blanc, la statue du Commandeur, un bas-relief emmitouflé d'un voile contre le froid. Et on ne vous dira pas où s'est caché le justicier pour accomplir son châtiment : vous n'y croiriez pas.

Il y a de jolies choses dans la direction d'Armin Jordan (la tension des notes répétées du basson pour l'apparition surprise de Masetto à la fin du premier acte : prémonition claire des coups frappés par le Commandeur à la fin. On entend des nuances raffinées du côté des vents, fierté de l'English Chamber Orchestra. Mais les violons sont indigents, découragés dirait-on par une baguette incapable d'obtenir de vraies syncopes, de vraies attaques, de franches articulations. Baguette d'excellent routier de fosse (Jordan dirigeait le Langhoff à Genève), dont on sent bien qu'elle «assurera» par tous les temps, quel que soit le tempo choisi par les chanteurs pour se sentir au mieux dans leur voix. Les scènes défilent donc, sans rapports de durées. Et sans durées, pas de théâtre.

Andreas Schmidt est un jeune baryton allemand sur lequel nous avions misé l'an dernier. Comte Almaviva de belle prestance, il est Don Juan empêtré, la voix souvent bloquée dans la poitrine – trac ou méforme. Patricia Schumann (Elvire) n'a ni la voix ni le style au milieu d'une équipe de jeunes chanteurs plutôt charmants ou prometteurs : Herbert Lippert (Ottavio), Dimitri Kavrakos (le Commandeur), Marianne Roerholm (Zerline), Anton Scharinger (Leporello), Hillevi Martinpelto (Donna Anna) surtout, qui, pour avoir beaucoup chanté Mozart à la Monnaie, sait ce qu'elle fait et le fait fort bien.

Cette distribution équilibrée, sans monstres sacrés, constitue – et c'est tant mieux – la signature de Louis Erlo, directeur artistique soucieux de maintenir ses principes dans une année de programmation difficile (on en reparlera). Reste la question qu'il faut bien poser (et que le public aixois a imposée par ses huées) : peut-on aujourd'hui, sans voir baisser dangereusement sa cote de «grand festival international», confier *Don Giovanni* à un metteur en scène de seconde catégorie?

ANNE REY

► **Prochaines représentations : les 17, 21, 24, 26, 29 et 31 juillet, Théâtre de l'Archevêché, 21 h 15, places de 270 F à 920 F. Tél. : (16) 42-17-34-34 et 42-21-14-40.**

CULTURE

AVIGNON

Le mythe du bel étranger

Le théâtre est l'art du métissage, il réagit contre les dangers de dérives nationalistes

AVIGNON

de notre envoyée spéciale

Parce que l'Espagne et l'Amérique latine sont à l'ordre du jour, et les artistes de ces pays nombreux à Avignon. Parce que le monde du théâtre veut réagir contre l'enfermement des nationalismes et les dangers de dérive, l'Académie expérimentale du théâtre, dirigée par Michèle Kokozowski, a organisé avec France-Culture une suite de rencontres entre des acteurs et metteurs en scène nés un peu partout et travaillant en France.

En même temps, dans le même but, la revue *Théâtre public* (attachée au Théâtre de Gennevilliers) a sorti, en collaboration avec l'Association française d'action artistique (AFAA), un numéro où sont réunis les témoignages des metteurs en scène français envoyés en mission dans des pays éloignés – Bali, le Cameroun, l'Inde, Cuba... A propos de ce numéro s'est tenu un débat public au Verger.

Chacun a été invité à raconter son expérience. Seulement – la différence est essentielle, – dans un cas il y a exil, volontaire ou non, un départ définitif, tout au moins dont on ne connaît pas la fin. Dans l'autre, il y a un simple séjour, plus ou moins long et répété, une visite qui cherche à n'être pas totalement touristique, dont le retour est assuré, programmé...

Chez tous, une même phrase revient : « *Cette expérience a été une révélation. J'étais seul, je ne savais plus rien, je devais tout reprendre à zéro, j'étais obligé d'aller à l'essentiel, je me suis retrouvé.* » Même idée chez les metteurs en scène envoyés en mission : « *J'étais désemparé, j'ai enfin rencontré là-bas des gens qui savent pourquoi ils font ce métier.* » Et on a beaucoup rêvé sur « *le voyage dans ce pays d'ailleurs qu'est le théâtre* ».

Dans l'un et l'autre cas, les récits ont baigné dans un angélisme déconcertant. Il a été très peu question des tracasseries administratives en France, sans parler d'une xénophobie que les artistes pour la plupart refusent, c'est vrai. Mais elle existe et personne ne peut se vanter de n'y avoir jamais cédé. Machinalement, pourrait-on dire. La preuve en est le titre donné au débat : « L'étranger ou le théâtre enrichi ». C'est pour le moins maladroit, « l'étranger ». *Comme certains disent le juif, l'arabe.* « *L'important n'est pas d'où vient l'autre, mais de pouvoir travailler ensemble.* » Dans ces rencontres, les seuls « étrangers » auraient été les vedettes qui ont gagné leur célébrité dans les jeux télévisés et les films comiques du samedi soir. Ceux dont on dit qu'ils « *ne font pas le même métier* », bien qu'ils en parlent avec des mots semblables.

Parler une même langue ne suffit pas pour se comprendre, mais la question du langage est cruciale. Les metteurs en scène français en mission disposent d'interprètes. Un acteur non francophone en France doit se débrouiller pour se faire comprendre du public. « *Quand on saisit mal ce que l'autre dit, on prend le temps d'écouter*, explique Mario Gonzalès, qui, en arrivant du Guatemala, s'est retrouvé chez Ariane Mnouchkine. *On paraît intelligent, alors que la tête est vide. On prend le temps de remplir ce vide, de réfléchir.* »

Le reste est pure coquetterie : les différentes façons de parler un texte, la musique des voix, la rythmique des accents qui peuvent ravir un metteur en scène et deviennent rapidement une gêne. « *Peter Brook ne m'a jamais demandé d'être incompréhensible, au contraire, et j'ai fait d'énormes efforts pour ne pas l'être* », s'est exclamé Bruce Meyer, quand Vincent Colin lui a dit son admiration en le voyant dans *Timon d'Athènes*, alors qu'il n'entendait qu'un bafouillis – à présent, Bruce Meyer prononce clairement le français et demeure un formidable comédien.

En général, les tournées et les festivals permettent le contact – ainsi avec des gens comme Bob Wilson, Luca Ronconi, Peter Zadek... qui ensuite sont venus monter des spectacles sur place. Inviter de grands metteurs en scène se pratique de plus en plus. Pourtant, il y a déperdition de talent. Il ne suffit pas de passer deux mois avec des comédiens, de parler leur langue ou de disposer d'un interprète pour se faire entendre. Il faut vivre comme eux et pas seulement travailler avec eux. Ce qui demande du temps. Le temps de faire autre chose. Si, par exemple, en dirigeant les comédiens français dans *Bal masqué*, Anatoly Vassiliev s'est senti mal à l'aise, alors que Klaus Grüber y a mis en scène une *Bérénice* qui a été un énorme succès, ce n'est pas tant que le premier ne parle pas français, c'est que le second vit à moitié à Paris.

Enfin, à écouter les Français revenus de missions lointaines, l'enrichissement personnel est incommensurable, même s'ils n'en tirent pas une création, comme l'a fait Georges Lavaudant avec *Terra incognita* (*le Monde* du 14 juillet). Rien n'est jamais inutile. Y compris dans la réunion de tous ces gens venus de toutes parts, et de tous les coins de France. Réunion de solitudes, qui par bouffées, se transformait en rencontre.

COLETTE GODARD

► **Théâtre, prends ta valise ! Théâtre public, hors série. AFAA. 158 pages, 80 F.**

Les reliques de Bruno Meyssat

Les objets de l'enfance composent cette « suite visuelle »

PASSACAILLE

au Tinel de la Chartreuse

La passacaille est une danse lente et le nom que Bruno Meyssat a donné à un spectacle (*le Monde* du 22 janvier) dans lequel il évoque les fragments resurgis de son passé paysan. Suite de tableaux, composition musicale transposée dans un bel univers plastique. Au commencement étaient les objets. Pas des accessoires de théâtre, non. De vrais objets qui avaient vécu, « fait de l'usage », comme on dit, avant que Bruno Meyssat ne les installe sur le plateau de *Passacaille*. Des échelles abandonnées dans un entrepôt lyonnais désaffecté. Un piège à loup oublié au fond d'une remise, une armoire, des vêtements, un carillon.

Quand les objets ont été réunis, les acteurs ont ouvert l'armoire, revêtu les habits, fait sonner le carillon. Répéter, pour eux, c'était ça : réagir à la présence de ces témoins du passé, ressentir les tensions provoquées par leur charge de mémoire dans l'univers amnésique du plateau de théâtre. Ils n'avaient pas de texte à ressasser pour se pénétrer de leur rôle. Répéter, c'était déplacer la paille, étaler la nappe, souffler de la buée sur le miroir, faire claquer les mâchoires du piège à loup.

Un théâtre animiste? En quelque sorte. Bruno Meyssat n'a pas sans raison nommé sa compagnie Théâtre du Shaman. Sans vouloir faire lui-même profession de chamanisme, il aimait le parrainage de ces hommes qui « *catalysent des champs de forces à l'aide d'un tambour, d'un costume* » et établissent ainsi une médiation entre le visible et l'invisible.

Cette année-là, en 1981, Bruno Meyssat délaissait la photographie, qui l'occupait depuis cinq ans, pour inventer une drôle d'activité artistique qu'il appellera « théâtre » bien qu'elle pût s'apparenter, à l'évidence, aux travaux de plasticiens-anthropologues comme Mario Merz ou Jochen Gerz. Un théâtre « *sacré* » pour restaurer les liens de l'homme et de la nature. Un théâtre de « *somnambulisme actif* » pour entrer en symphonie avec d'autres espaces.

A priori, Meyssat n'avait rien d'un mystique. Il s'était distingué comme athlète, adolescent, frôlant les treize mètres en compétition de triple saut. Fils de paysan gardant le goût de la glèbe, il préférait marcher sur les galets des bords du Rhône, près de son village de la région lyonnaise, plutôt que méditer dans les bibliothèques ou les églises. Et s'il avait choisi pour premier collaborateur un stagiaire du Théâtre des Sources, de Grotowski, ce comédien-là – Philippe Cousin, aujourd'hui interprète de *Passacaille* – était aussi un coureur de fond et un ancien apprenti garde-forestier.

Philippe Cousin et Bruno Meyssat ont fait du Shaman, en une décennie, un de ces théâtres-laboratoires qu'on croyait disparus avec l'esprit d'aventure artistique des années 70. La beauté plastique de leurs réalisations, leur pouvoir de revivre les gestes et les sensations du passé, leur ont valu l'aide d'institutions comme le Cargo, à Grenoble. La scène nationale grenobloise, qui se lie sur les mêmes bases avec l'Association Notoire de Thierry Bédard et les Beaux Quartiers de Thierry Roisin, va permettre au Shaman de réaliser un spectacle sur le naufrage du *Titanic*, à partir d'objets remontés des fonds marins, et d'organiser des rencontres d'acteurs, de photographes, de philosophes évoquant la mémoire du théâtre.

BERNADETTE BOST

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

De la plaisance au patrimoine

UNE goëlette russe de plus de 100 mètres embouque le goulet, toutes bonnettes dehors, d'un blanc laiteux comme une aquarelle de Marin-Marie. Tout autour, des centaines de voiliers entrecroisent leurs routes de louvoyage avec une *sorte de frénésie. Les bisquines de Cancale et* de Granville saisissent une fois de plus l'occasion d'en découdre – une manie chez elles. A l'écart, un des 12 mètres de l'Ecole navale, barré par le directeur de l'école, le contre-amiral Foillard, emmène au lof son homologue britannique *Victory*, comme quand les deux *racers* s'affrontaient pour la Coupe America, en 1983.

Le *Renard* de Surcouf, *frais sorti des chantiers* Labbé, de Saint-Malo, promène ses rondeurs moutarde, tandis qu'Eric Tabarly, grâce à qui les Français se sont redécouverts marins depuis trente ans, fait glisser son premier *Pen-Duick, quintessence du yachting* en bois d'avant-guerre. A mesure que la flottille approche des jetées, se mêlent, dans un tohu-bohu de rivière asiatique, des sampans coiffés de maisons carrées, des transports de vins couleur de vieux fûts, des drakkars pour gravures, des sinagos aux voiles sang séché, et un catamaran irlandais du dix-septièle siècle, au barreur en perruque et tricorne de marquis, perdu dans son rêve, dans sa conviction emmêchée de rendre hommage, comme tous les autres, et toutes époques ou contrées confondues, à une épopée humaine qui leur est adorablement commune.

La même sensation parcourt le public des quais de Brest, lorsque les figurants de cette vaste rétrospective ont regagné le port de commerce ou les rives de la Penfeld, sanctuaire, hier invisitable, de nos bâtiments de *guerre, et que la marine nationale, partie pre*nante du rassemblement, a laissé changer en vaste kermesse.

Tous ces haubanages savants dressés contre la citadelle et un ciel gris plus breton que nature donnent soudain l'illusion d'un tableau de Ruysdael, d'un Jean-François Hue, ou encore de ces *ex voto* en forme de maquettes ou de bouteilles, beaux de ce qu'ils racontent : les heures passées à les concevoir, le luxe du souvenir succédant au terrible labeur, la part du songe, tremblante, enfantine... Le coup d'œil restera dans la rétine des centaines de milliers de visiteurs accourus au spectacle sans trop savoir à quel appel ancestral ils répondaient. Mais Brest 92 et son triomphe mériteront de marquer un tournant dans la manière dont les Européens, fous de voile, vivent leur passion.

Dans la foulée des trente « glorieuses », les plaisanciers des années 60 ont suivi l'essor du plastique, de l'inox, du dacron et de l'électronique. Ils se sont suréquipés en voiliers de grande série, soucieux d'un confort proche du *caravaning. Depuis une dizaines d'années*, l'évidence s'est imposée à eux que cette débauche de matériel ménager n'avait pas grand sens. Les statistiques montrent que les voiliers habitables ne sortent en moyenne que quelques jours par an, pour quelques nuits, quelques repas.

Les Anglais ont été les premiers à déjouer la séduction trompeuse des marchands de cuisines flottantes. Forts de leur proximité des côtes, ils ont cultivé le *day-boat*, c'est-à-dire le bateau à la journée, restaurant des monotypes, prolongeant à l'extrême leur parc de coques en bois. En France, la tendance s'est amorcée *avec retard, mais nos systèmes d'aide institu*tionnelle ont accéléré le mouvement. Villes, régions et entreprises ont favorisé toutes sortes de réhabilitations ou de reproductions de l'ancien à l'identique, selon l'esprit « patri*moine » qui fleurit pour d'autres formes d'art* ou d'artisanat. La poussée écologiste a fait le reste, ainsi qu'un sens esthétique qui ne se serait pas développé sans le « tout-image » où nous fait baigner la technologie.

La deuxième vedette de Brest 92, après les bordés de chêne et les écoutes en chanvre, c'était le caméscope, présent le long des quais en liesse et jusque sur les embarcations les plus archaïques. Tout naturellement, les équipages ennemis de la modernité s'offraient volontiers en spectacle aux photographes spécialisés, comme Philippe Plisson, sachant que le coup d'œil fait partie du jeu nouveau. De caboteur à cabotin, il n'y a que l'encâblure d'un calembour !

Il n'est pas sans signification qu'une fête parmi les plus populaires de l'année, et les plus spontanément cosmopolites, d'allure « hippie » et « baba-cool », ait entouré ces assauts de nostalgie bricoleuse, au point de changer l'austère arsenal en nouveau Woodstock. Ici, ce ne sont pas des châtelains qui font visiter leurs vieilles pierres pour les garder dans la famille, ni les petits-fils des *yachtmen* à blaser qui astiquent les vernis d'un luxe aboli. On dirait que *les descendants directs du monde du travail* marin veulent honorer le savoir-faire des hommes et des femmes qui ont gagné – rudement – leur vie sur l'eau, retrouver les raisons d'être d'un dessin de carène, d'un plan de voilure, la beauté de certains gestes ou chants hérités de la nuit des âges.

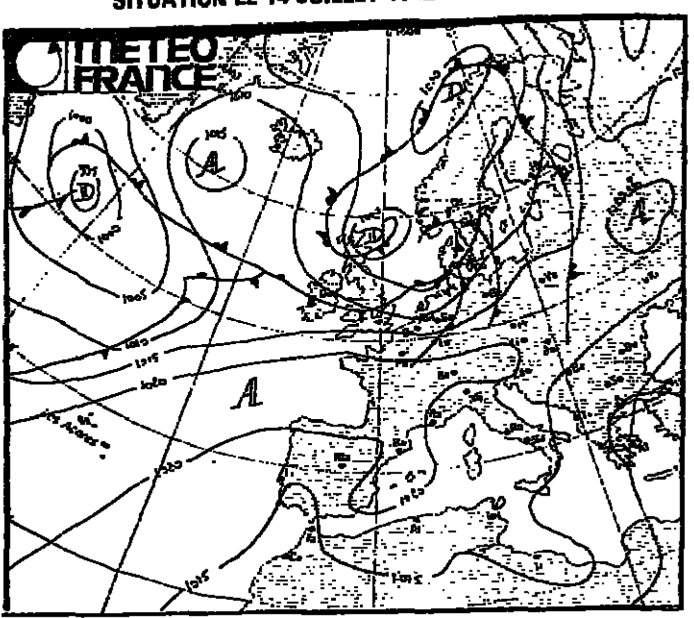
De ce point de vue, le moindre détail de la fête prend un sens : signification un peu cruelle *des calicots d'une marque d'automobile, trans*formant le voilier russe *Khersones* en prise de mer et imposant à l'orgueil ruiné de l'ex-URSS son pavillon de consolation, comme on dit « de complaisance ». Symbolique encore : la fraternité franco-britannique, d'autant plus émouvante que l'histoire s'est ingéniée à la compromettre, qu'hier encore des pêcheurs la malmenaient. Avec les trois quarts des bateaux présents, l'entente cordiale des « nouveaux » marins aura dominé le rassemblement et pourrait bien donner un jour un contenu inédit au patriotisme européen qui se cherche.

Reste un phénomène mystérieux qui a passé les siècles, qui transcende les nations, les classes et les âges, qui réunit dans la même ébriété collective amiraux et chevelus : l'exaltation de tirer ensemble, des mêmes éléments, le même bouillonnement d'écume à l'étrave, le *même jet de mousse sous la voûte de bois* roux...

Pour se sentir heureux, parce qu'enfin innocent, Albert Camus ne voyait que le stade et le théâtre. On dirait que la mer rassemble désormais les magies du sport et du spectacle.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 14 JUILLET 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 15 JUILLET 1992

METEO FRANCE

TEMPS PREVU LE MERCREDI 15 JUILLET 1992 VERS MIDI

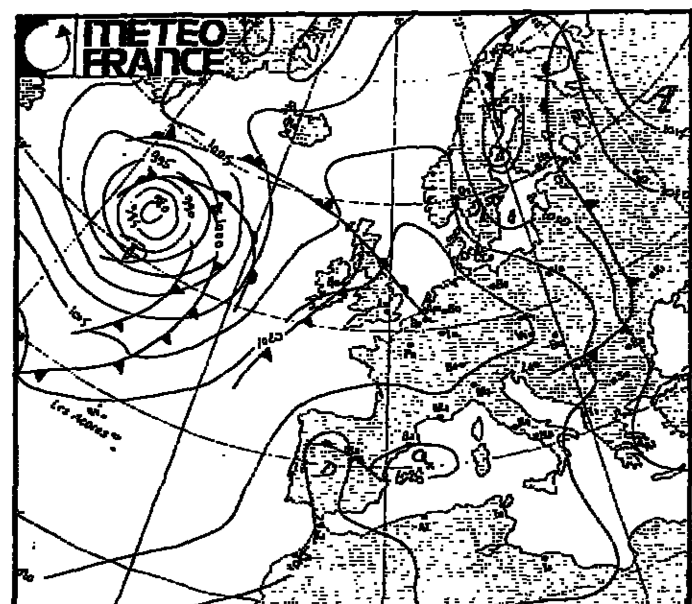
LEGENDE
ENSOLEILLE
ECLAIRCIES PEU NUAGEUX
NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES
TRES NUAGEUX OU COUVERT
PLUIE OU BRUINE
NEIGE
AVERSES
ORAGES
BRUMES ET BROUILLARD
SENS DE DEPLACEMENT

Soleil et chaleur quasi généralisés. – Si l'on excepte les régions proches des frontières du Benelux, qui connaîtront quelques passages nuageux, l'ensemble du pays bénéficiera, après dissipation le matin de quelques bancs de brouillard ou de nuages bas, d'un temps très estival, avec un franc soleil et de la chaleur.

Les températures seront supérieures aux normales : des minimales comprises entre 14 et 16 degrés sur la moitié nord, entre 15 et 18 degrés sur le Sud, jusqu'à 20 degrés sur le littoral méditerranéen ; quant aux maximales, elles s'étageront entre 25 et 32 degrés du Nord au Sud, seules les côtes de la Manche ne dépassant pas 24 degrés.

Le vent sera partout faible ou modéré, de secteur sud sur le pourtour méditerranéen, de nord partout ailleurs.

PRÉVISIONS POUR LE 16 JUILLET 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

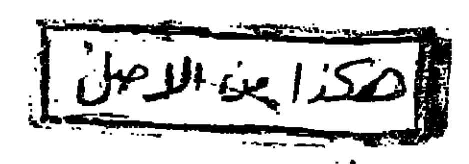
Valeurs extrêmes relevées entre le 13-7-1992 à 18 heures TUC et le 14-7-1992 à 6 heures TUC — le 14-7-92

FRANCE			
AJACCIO	26	16	D
BIARRITZ	23	17	D
BORDEAUX	26	16	D
BOURGES	24	15	C
BREST	19	15	C
CAEN	23	15	C
CHERBOURG	20	16	C
CLERMONT-FER.	24	11	D
DIJON	24	14	N
GRENOBLE	24	11	D
LILLE	20	16	C
LIMOGES	21	13	B
LYON	24	13	D
MARSEILLE	28	15	D
NANCY	23	15	C
NANTES	21	16	C
NICE	27	18	D
PARIS-MONTS.	24	16	C
PAU	25	13	C
PERPIGNAN	29	16	D
RENNES	23	16	C
ST-ETIENNE	23	11	D
STRASBOURG	24	14	C
TOULOUSE	25	13	D
TOURS	23	15	C
POINTE-A-PITRE	32	23	D
ÉTRANGER			
ALGER	30	16	D
AMSTERDAM	17	15	P
ATHÈNES	29	22	D
BANGKOK	34	26	C
BARCELONE	24	16	D
BELGRADE	24	17	C
BERLIN	24	16	P
BRUXELLES	20	15	P
LE CAIRE	32	23	B
COPENHAGUE	23	16	C
DAKAR	29	24	N
DELHI	36	26	N
GENEVE	24	12	D
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	26	20	N
JÉRUSALEM	29	17	D
LISBONNE	35	21	D
LONDRES	20	16	P
LOS ANGELES	23	21	D
LUXEMBOURG	21	16	C
MADRID	36	18	D
MARRAKECH	41	24	D
MEXICO	22	–	–
MILAN	27	11	D
MONTRÉAL	22	15	C
MOSCOU	30	16	D
NAIROBI	21	10	D
NEW-YORK	31	24	C
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	27	16	D
PÉKIN	32	21	C
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	29	16	D
SÉVILLE	41	21	D
SINGAPOUR	27	23	C
STOCKHOLM	25	13	C
SYDNEY	19	7	D
TOKYO	22	7	P
TUNIS	32	18	D
VARSOVIE	26	14	D
VENISE	25	18	D
VIENNE	24	15	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



AGENDA

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24-)

MERCREDI

Une histoire du film policier français : Un homme marche dans la ville (1949), de Marcel Pagliero, 18 h 30 ; le Port du désir (1954). de Edmond T. Gréville, 21 h.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

MERCREDI

Le Cinéma polonais : la Lumière dans le tunnel (v.o. s.t.f.), de Juliusz Antoniszczak ; le Lac de Constance (1986, v.o. s.t.f.), de Janusz Zaorski, 14 h 30 ; Crime Story (1972, v.o. s.t.f.), de Grzegorz Krolikiewicz, 17 h 30 ; le Complot (1988, v.o. s.t.f.), d'Agnieszka Holland, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Ggrande-Galerie porte Saint-Eustache Forum des Halles (40-26-34-30)

MERCREDI

Polars en Seine : Stups : Actualités Gaumont, Tchao Pantin (1983) de Claude Berri, 14 h 30 ; Feuilleton : Vidock : Vidocq (1967) de Claude Loursais, 16 h 30 ; Détectives privés : Bande annonce : Nuit d'or (1976) de Serge Moati, le Fantôme de la rue Morgue (1954) de Roy del Ruth, 18 h 30 ; Polars politiques : les Attentats politiques (1988) de Henri de Turenne et Jean-Noël Delamarre, Débat sur l'affaire Ben Barka (1966) de Pierre Desgraupes et Pierre Dumayet, l'Attentat (1972) d'Yves Boisset, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

L'AMANT (Fr.-Brit., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

APRÈS L'AMOUR (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

ARRÊTE OU MA MÈRE VA TIRER! (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

ATTACHE-MOI! (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

AU PAYS DES JULIETS (Fr.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

AUX COEURS DES TÉNÈBRES (A., v.o.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

BAR DES RAILS (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

BARTON FINK (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BASIC INSTINCT (**) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BEETHOVEN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BEZNESS (Fr.-Tun.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

BOB MARLEY : TIME WILL TELL (A., v.o.) : Trianon, 18e (46-06-63-66).

CARNE (**) (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

CÉLINE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

CINQ FILLES ET UNE CORDE (TAIWAN, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CROC-BLANC (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DANSE AVEC LES LOUPS (A., v.o.) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67).

DEAD AGAIN (*) (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

DELICATESSEN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DEUX YEUX MALÉFIQUES (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

DEVENIR COLETTE (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

DIÊN BIÊN PHU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DOC HOLLYWOOD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; *Reflet Médicis Logos* salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

FACE A FACE (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA FAMILLE ADDAMS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

FAUTE DE PREUVES (Brit., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

FISHER KING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

GLADIATEURS (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

L'HOMME QUI PLANTAIT DES ARBRES (Can.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

HOOK (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

I WAS ON MARS (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

INDOCHINE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

IP5 (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

JFK (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

KAFKA (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MAMAN, J'AI RATÉ L'AVION (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES MAMBO KINGS (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

MEDICINE MAN (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

MY GIRL (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES NERFS A VIF (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NIGHT ON EARTH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

OMBRES ET BROUILLARD (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

OPENING NIGHT (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE PÈRE DE LA MARIÉE (A., v.o.) : Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LA PLANÈTE BLEUE (Can.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LA PUTAIN (**) (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

LE QUATRIÈME HOMME (*) (Hol., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LE RETOUR DE CASANOVA (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

ROBIN DES BOIS PRINCE DES VOLEURS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

ROCK-O-RICO (A., v.f.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE ROI ÉBAHI (Esp.-Fr.-Por., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

SANG CHAUD POUR MEURTRE DE SANG-FROID (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

SANS RÉMISSION (*) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LA SENTINELLE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

TERMINATOR 2 (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

THE PLAYER (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TRUST ME (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TWIN PEAKS (*) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

URGA (Fr.-Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

VAN GOGH (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE VENT SOMBRE (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30).

VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

LA VIEILLE QUI MARCHAIT DANS LA MER (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE ZÈBRE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Nous publions le mardi les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du mercredi. Les commentaires concernant les films nouveaux ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figurent dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté jeudi).

LES FILMS NOUVEAUX

BATMAN, LE DÉFI. Film américain de Tim Burton, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran, 13e (45-80-77-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CADENCE. Film américain de Martin Sheen, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

VIRGINIA. Film franco-yougoslave de Srdjan Karanovic, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

LES SÉANCES SPÉCIALES

A TOUTES VITESSES () : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 11 h à 19 h toutes les 20 minutes.

AKIRA (Jap., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., sam. 13 h 30.

ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.-DANOIS) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 16 h, lun. 14 h.

BAISERS VOLÉS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. 12 h.

BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 14 h.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) (copie neuve) mer. 20 h, jeu., ven., sam. 16 h, dim. 20 h 10, lun., mar. 20 h.

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., ven. 16 h 30, jeu., dim., mar. 15 h.

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 35.

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., avec.

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer. 12 h.

DINOSAURES (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h.

LES DOORS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 21 h 45, ven. 22 h 15, mar. 15 h 30.

LES DOUZE TRAVAUX D'ASTÉRIX (Fr.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer., mar. 15 h.

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 30.

LES ENCHAINÉS (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 19 h, sam. 21 h.

LES ENFANTS DU NAUFRAGEUR (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 15 h 30.

EUROPA (DANOIS-Su., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., mar. 22 h.

FANTASIA (A.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam., lun. 19 h.

FELLINI ROMA (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 16 h, jeu. 13 h 40, dim. 21 h 30, lun. 14 h 20, mar. 17 h 40.

FIEVEL AU FAR WEST (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., ven., sam., lun. 15 h, jeu., dim. 13 h 30.

FLESH (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 55.

LA FLUTE A SIX SCHTROUMPFS (Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 30.

LE GRAND BLEU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (SR - version longue) mer. 21 h.

HENRY V (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 19 h 10, lun. 17 h.

L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam. 19 h.

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., mar. 20 h.

LE MAGICIEN D'OZ (A., v.f.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., dim. 10 h (30 F, 15 F pour les - de 15 ans).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (english subtitles) mer. 10 h 30.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 30, sam. 0 h 30 + jeu. 16 h.

LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-88-86) mer., lun. 21 h 50, jeu. 17 h 40, ven. 19 h 30, sam. 17 h 30.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., sam. 11 h 50.

PATRICK DEWAERE (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., jeu., ven., lun. 12 h.

POINT BREAK (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h 15, sam. 22 h 15.

LA PREMIÈRE FOLIE DES MONTY PYTHON (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 13 h 45, sam. 12 h.

LA PRISE DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 19 h 45, sam. 18 h, mar. 16 h.

QUERELLE (**) (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (version anglaise) mer. 10 h 40 ; v.f. : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h 30.

ROLLING STONES (A., v.o.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) mer., jeu., dim., lun., mar. à 21 h.

SARRAOUNIA (Fr.-MAURITANIEN, v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 17 h 35, ven. 14 h, dim. 20 h 25.

SIDEWALK STORIES (A., v.f.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., dim. 10 h (30 F, 15F pour les - de 15 ans).

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h, lun. 19 h.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.f.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 18 h.

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 17 h 30, sam. 19 h 15, lun. 14 h.

TINTIN ET *LE TEMPLE DU SOLEIL* (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 13 h 30, ven., dim. 17 h, mar. 15 h.

TOTO LE HÉROS (Bel.-Fr.-All.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 14 h, ven. 22 h 10, lun. 19 h 45.

LES VOYAGES DE GULLIVER (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., ven., sam., lun., mar. 13 h 30.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam., dim., mar. 15 h 40.

LES GRANDES REPRISES

A DOUBLE TOUR (Fr.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

LES AMANTS DE LA NUIT (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

APOCALYPSE NOW (*) (A., v.o.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LES ARMES DE L'ESPRIT (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE BUNKER DE LA DERNIÈRE RAFALE (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

CARIOCA (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).

CÉRÉMONIE SECRÈTE (Brit., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

LES CHEFS-D'UVRE DE WALT DISNEY (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LES DUELLISTES (Brit., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES ENCHAINÉS (A., v.o.) : Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9e (47-70-81-47).

L'EQUIPÉE SAUVAGE (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE GUÉPARD (It., v.o.) : Reflet République, 11e (48-05-51-33).

HAIR (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

HUSBANDS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'IMPOSSIBLE MR. BÉBÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

INDIA SONG (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.f.) : Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9e (47-70-81-47).

JU DOU (Chin., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

JUGEMENT A NUREMBERG (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

LOVE STREAMS (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

MOROCCO (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA NUIT DES MORTS-VIVANTS (*) (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA PARTY (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

PETER PAN (A., v.f.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

QUOI DE NEUF PUSSYCAT? (A., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ROSA LA ROSE (*) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SEULS SONT LES INDOMPTÉS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TESS (Fr.-Brit., v.o.) : Miramar, 14e (43-20-89-52).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UNE VIERGE SUR CANAPÉ (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 15 JUILLET

« Quartier des Gobelins, histoire de la Bièvre et des teinturiers, origine de la *Manufacture* », 10 h 30, place d'Italie, devant la mairie (Paris capitale historique).

« Du passage du Grand-Cerf restauré au passage Brady à restaurer », 14 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« L'Opéra Garnier et son nouveau musée », 14 h 30, hall d'entrée (P.-Y. Jaslet).

« De Saint-Roch aux hôtels de la rue Saint-Honoré », 14 h 30, métro Tuileries (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le Marais : l'église et le quartier Saint-Gervais. La maison de Marie Touchet », 14 h 30, place Saint-Gervais, devant l'église (A nous deux, Paris).

« En route pour Chinatown : ses lieux de culte et son marché. Histoire d'une communauté, accompagnée d'un petit concert de musique traditionnelle », 15 heures, métro Porte-de-Choisy (M.-C. Lasnier).

« L'Ecole militaire » (carte d'identité), 15 heures, place Joffre, à l'angle de l'avenue Duquesne (Paris et son histoire).

« Hôtels, églises et ruelles du Marais sud », 17 heures, métro Saint-Paul/le Marais (Lutèce visites).

CONFÉRENCES

11 *bis*, rue Keppler, 19 h 30 : « Cycles et rythmes dans la vie de l'homme ». Entrée libre (Loge unie des théosophes).

ÉCONOMIE

BILLET

Pêche et intransigeance

Suivies, confiantes, constructives... Les relations bilatérales entre Paris et Ottawa sont traditionnellement un modèle du genre sur quasiment tous les sujets. Sauf un : la pêche. Une nouvelle fois, cet été, l'ancestral démon revient troubler la sérénité diplomatique. Un contentieux qui porte deux noms : Saint-Pierre-et-Miquelon et morue.

Après deux ans de procédure, un tribunal arbitral international avait, le 10 juin à New-York, rendu un jugement défavorable à la France sur la délimitation de la zone économique exclusive autour de Saint-Pierre-et-Miquelon, ce minuscule archipel situé en face de l'immense Terre-Neuve, où vivent, uniquement de la pêche, quelque 6 000 Français. Première déception. Mais, le 8 juillet, ont dû être interrompues sur un constat de désaccord les négociations entre les deux pays sur les quotas de morue (ou cabillaud) alloués souverainement par Ottawa aux pêcheurs français dans les eaux canadiennes. Deuxième grincement...

Le ministre des départements et territoires d'outre-mer, le Breton Louis Le Pensec, a donc jugé opportun de publier un communiqué comprenant *« l'émotion des Saint-Pierrais »* et dénonçant *« l'attitude intransigeante du Canada et son interprétation très restrictive de l'accord bilatéral de 1972 »*, qui garantit à la France des droits historiques de pêche. L'affaire est montée jusqu'à Matignon, et M. Roland Dumas en a discuté officiellement le 13 juillet avec M[me] Barbara Mac Dougall, secrétaire d'Etat aux affaires extérieures.

Les Canadiens fondent leur intransigeance sur un constat scientifique : les stocks de morue au large de Terre-Neuve et du Labrador ont dangereusement baissé ces dernières années, surtout celui des poissons reproducteurs de sept ans et plus. Une diminution qui concerne non seulement la zone canadienne proprement dite, l'une des plus riches du monde, mais aussi les parages situés au-delà des 200 milles où opèrent les flottes étrangères, notamment espagnoles. A tel point qu'Ottawa a décidé d'imposer à ses propres pêcheurs de Terre-Neuve un moratoire de deux ans pour que se reconstituent les bancs de ces précieux poissons.

En métropole, les équipages des trois derniers chalutiers de grande pêche de Saint-Malo attendent eux aussi avec anxiété la reprise des négociations franco-canadiennes le 27 juillet à Paris, estimant avoir droit à 10 % ou 15 % des quotas. Mais on ignore toujours si le secrétaire d'Etat à la mer, l'autre Breton Charles Josselin, les aidera à les obtenir.

FRANÇOIS GROSRICHARD

L'association d'IBM avec Toshiba et Siemens

Un « triangle créatif »

NEW-YORK

de notre correspondant

International Business Machines (IBM) a annoncé le 13 juillet à New-York son association avec les groupes Siemens et Toshiba, les géants allemand et japonais de l'électronique, pour la production d'ici six à huit ans d'une nouvelle génération de semi-conducteurs. Aux termes de cette triple alliance nippo-américano-européenne – une première – ces mémoires atteindront 256 millions d'unités de stockage chacune (*dynamic random access memory*, DRAM), soit l'équivalent de 25 000 pages de texte à double interligne. Une véritable prouesse technologique, ont souligné les représentants des trois *firmes*.

Succédant à M. Jack Kuehler, le directeur général d'IBM, pour lequel cette innovation, qui résulte *« de la coopération établie entre trois groupes mondiaux parmi les plus importants en matière de technologie »*, permettra de *« maintenir des infrastructures cruciales dans des régions géographiques-clés »*, M. Karlheinz Kaske, le président de Siemens, a mis l'accent sur *« les applications futures dans les télécommunications et dans d'autres domaines industriels qui, bien au-delà de la fin de ce siècle, accentueront notre engagement dans le domaine de la microélectronique »*. Pour sa part, M. Tsuyoshi Kawanishi, le vice-président de Toshiba, s'est félicité de ce *« triangle créatif »* qui permettra de construire des *« super-mémoires »* dont les applications industrielles vont s'étendre bien *au-delà des utilisations actuelles*.

Très vite, une première équipe, formée par des scientifiques d'IBM, de Siemens et de Toshiba, va s'installer dans le Advanced Semiconductor Technology Center que la firme américaine possède à East Fishkill, à une *centaine de kilomètres de New-York*, pour travailler sur cette nouvelle technologie à partir de produits dont la taille est quatre cents fois inférieure à celle d'un cheveu. A terme, ce sont 200 chercheurs issus des trois groupes transnationaux qui achèveront le développement de cette technique. Les représentants d'IBM, de Siemens et de Toshiba n'ont pas voulu donner de précisions sur le coût de ce projet et sur son partage entre les trois groupes. Dans les milieux industriels, on rappelle toutefois qu'une installation produisant des mémoires de 64 millions de *bits* (qui n'existe pas encore) représente un investissement de 1 milliard de dollars.

SERGE MARTI

Le saut de génération des puces électroniques

Suite de la première page

Pour le stratège, en revanche, le coup de poker tenté de concert par IBM, Siemens et Toshiba a une certaine validité. C'est la firme Intel (integrated Electronics), qui, la première, a justifié le *leap frog*, en jouant à fond des singularités de l'industrie micro-électronique. Au début des années 70, la société *américaine*, tout juste créée par deux transfuges de Motorola et de Texas Instruments, décidait de concentrer tous ses efforts sur la mise au point d'une mémoire de *1 000 bits*, sautant une *génération* technologique. Elle s'emparait de la première place sur ce marché.

L'industrie des semi-conducteurs *autorise en effet le leap frog* pour deux raisons. *Primo*, cette industrie de la mémoire est en partie amnésique. Opérant dans l'infiniment petit, elle est obligée, à chaque génération, de remettre en cause ses procédés de fabrication. On ouvrage désormais les plaques au faisceau d'électrons. Et les fabricants de puces – dont IBM, qui a conclu sur ce point un accord de recherche avec Motorola – envisagent aujourd'hui de recourir aux rayons X. L'acquis technique accu*mulé sur une génération est rendu* caduc par la suivante. Les cartes sont redistribuées à chaque fois.

Secundo, dans cet univers, la *prime à l'innovation* est maximale. Le circuit le plus performant évince totalement du marché ses prédécesseurs. Il est indispensable de raisonner à 10, voire 20 ans, de préparer *les générations suivantes*. Seul le premier à lancer un nouveau circuit gagnera de l'argent. Il bénéficiera ainsi d'une très confortable mais très provisoire rente de situation. C'est un argument solide en faveur du saut technologique.

Le *leapfrog* a ses limites, Sauter loin ne sert pas à grand-chose si les débouchés n'existent pas. Commercialisée trop tard, une puce dont la mise au point a coûté des centaines de millions de dollars ne vaut plus *rien. Mise sur* le marché trop tôt, elle ne vaut guère mieux. Ensuite, la pratique du saut technologique est extrêmement onéreuse. Elle suppose de mobiliser des sommes colossales. On estime dans l'industrie que le coût de développement d'une puce double à chaque génération.

Si tout va bien, la puce 256 mégabits devrait être commercialisée à la fin de ce siècle. Elle correspondra alors à un réel besoin des industries consommatrices de puces, ont estimé IBM, Toshiba et Siemens. Les trois sociétés misent sur les ordinateurs portables, qui ont besoin de puces de grande *puissance, miniaturisées et peu* consommatrices d'énergie. Le japonais est d'ailleurs numéro un mondial sur ce créneau, actuellement le plus dynamique de la micro-informatique. Toshiba produit depuis un peu plus d'un an des écrans couleurs pour ce type d'ordinateurs au sein d'une société commune créée avec IBM. Les trois partenaires parient surtout sur la télévision haute définition et l'automobile. Les véhicules de l'an 2000 devraient intégrer une part croissante de fonctions électroniques. Ces équipements représentent déjà 8 % du prix de revient d'un modèle courant, voire 20 % pour le haut de gamme.

La mise au point de la puce 256 mégabits coûtera 1 milliard de dollars, soit plus de 5 milliard de francs. Une dépense considérable qu'aucune des trois sociétés n'était capable d'assurer seule. Les risques financiers énormes inhérents au *double leap frog* ont été quelque peu réduits par ce partenariat. Mais la stratégie reste osée. Comme tous les géants japonais de *l'électronique grand public*, Toshiba n'a pas connu une année 1992 très brillante.

Leader mondial dans les semi-conducteurs, la firme nippone a, par ailleurs, été sévèrement ébranlée l'an passé par la chute des prix sur les mémoires de 1 et 4 mégabits. Et a été très certainement secouée par les révélations de NEC, son compatriote et grand rival. Précédant IBM, Toshiba et Siemens, le groupe nippon a annoncé, il y a quelques semaines, qu'il travaillait sur un prototype de puce aux performances identiques.

La course à la puissance

Dans ce secteur où l'on sait la valeur stratégique de l'information, l'annonce faite par les nouveaux coalisés, comme celle faite par NEC, relève également de l'intimidation. Effrayer le concurrent, l'engager sur des programmes financiers vertigineux, le pousser ainsi à la faute, sont désormais de pratique courante. IBM, Toshiba et Siemens espèrent vraisemblablement, *par le seul effet d'annonce*, créer un peu de vide, faire mordre la poussière à d'autres fabricants aux reins et aux nerfs moins solides et à la virtuosité technologique moins aboutie.

L'allemand Siemens, qui fait cavalier seul en Europe, se voit en tout cas récompensé de son choix d'alliance avec IBM. Il y a un an, la firme d'outre-Rhin, confrontée à des pertes abyssales dans les semi-conducteurs, décidait en effet de *s'allier au géant américain pour* produire en série les 16 mégabits dans l'usine d'IBM-France à Corbeil-Essonnes (Essonne). Les deux partenaires travaillent sur un prototype de 64 megabits dont on ne sait encore qui en assurera la fabrication. Faute de moyens, Siemens refuse en effet de le produire seul. *Pour sa part, IBM démontre* une fois de plus son solide pragmatisme. Loin de ses proclamations anti-japonaises, l'américain sait s'allier avec le « diable » lorsque cela va dans le sens de ses intérêts.

La course à la puissance, à l'alliance, à la concentration dont l'accord IBM-Toshiba-Siemens est une illustration, vient ainsi de franchir une nouvelle étape. Le mouvement ne devrait s'apaiser qu'une fois l'industrie des semi-conducteurs parvenue à maturité. Les experts attendent ce pallier pour l'horizon 2020-2040, avec l'avènement de la puce de 1 gigabit (1 milliard de bits), qui, logiquement, succédera à la 256 mégabits. Au-delà, les industriels devraient buter sur des contraintes physiques non encore résolues. Les positions concurrentielles se gèleront donc à ce moment-là. A moins qu'une découverte ne permette de repousser encore les limites du possible...

CAROLINE MONNOT

La qualité des produits alimentaires dans la CEE

Les Douze protègent les appellations d'origine et les produits du terroir

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

La réglementation communautaire protégera désormais les produits alimentaires de qualité des contrefaçons et donnera par là-même un coup d'arrêt à des pratiques abusives préjudiciables au consommateur. Tel est le sens de deux règlements adoptés lundi 13 juillet par les ministres de l'agriculture des Douze à Bruxelles.

L'accord a été possible, malgré l'opposition des Pays-Bas, du Danemark et de la Belgique, tous trois partisans d'une approche plus libérale, grâce à l'arbitrage en faveur des propositions de la Commission – et des thèses françaises – rendu par M. John Gommer, le ministre britannique. L'objectif de la CEE était de se prémunir contre les excès possibles du marché unique. *Il est fâcheux que, sous pré*texte de libre circulation, le consommateur puisse être trompé par des produits d'imitation, tels du jambon de Parme fabriqué en Flandres ou de la feta (fromage grec de brebis) produite avec du lait de vache au Danemark.

Le règlement adopté prévoit la création d'un *« registre européen de la qualité »* où seront recensées, à la demande des producteurs dési*reux d'être protégés et après vérifi*cation, les appellations d'origine contrôlée (AOC), les indications géographiques ou de terroir, les recettes (il ne s'agit pas de vendre des crêpes bretonnes avec de la farine de soja !).

Et les marques ? Des dénominations génériques (camembert, émenthal) correspondent à des produits fabriqués un peu partout qu'il n'est pas envisageable d'interdire. Ces produits sont vendus souvent sous des marques commerciales sans que l'origine géographique apparaisse clairement. Le règlement approuvé lundi prévoit, au grand dam des Belges, *des Hollandais et des Danois, que* les situations acquises ne seront pas automatiquement légalisées.

PHILIPPE LEMAITRE

Dans l'électricité et le pétrole

La compagnie turque BMB signe un contrat de 8,8 milliards de francs avec le Kazakhstan

La compagnie privée turque Birlesmis Muhendisler Burosu (BMB) a conclu, lundi 13 juillet à Ankara, un contrat pour la construction à Aktubinsk, au Kazakhstan (CEI), *d'une centrale thermoélectrique* d'une capacité de 1 350 mégawatts et fonctionnant au gaz naturel. Le montant du contrat s'élève à 1,7 milliard de dollars (8,8 milliards de francs) et bénéficiera, dans l'immédiat, d'un financement international. La construction de cette centrale, qui sera achevée d'ici deux ans, *« mettra fin à la dépendance énergétique du Kazakhstan vis-à-vis de la Russie »*, selon le ministre de l'énergie et vice-premier ministre *kazakh, M. Kadyr Baikanov*. La République d'Asie centrale remboursera les sommes nécessaires à la construction de cette centrale grâce à l'exploitation – en joint-venture avec BMB – de cinq gisements de pétrole, Kenyak, Alibek-Molla, Oymasha, Akjar et Jetibay, que le groupe turc modernisera également.

Face aux difficultés techniques

Un seul candidat pour la cinquième chaîne britannique

Un seul consortium a déposé avant la date limite du 7 juillet un dossier de candidature pour *l'exploitation de la cinquième* chaîne de télévision britannique. Channel Five holding est un consortium dirigé par M. Richard Dunn (l'ex-patron de la chaîne Thames, qui a perdu sa licence d'exploitation sur le troisième réseau ITV) qui comprend notamment le financier canadien M. Moses Znaimer, créateur de la chaîne City TV à Toronto. Beaucoup de grands groupes – dont Sony ou Berlusconi – avaient exprimé leur intérêt pour ce projet. Mais la *plupart ont reculé* devant les difficultés techniques.

Les fréquences accordées à ce cinquième réseau national (et troisième privé) brouillent en effet un certain nombre de téléviseurs, magnétoscopes et micro-ordinateurs, que l'exploitant devra *modifier à ses frais*.

Une consolation

Channel Five holding prévoit ainsi une armée de 2 000 techniciens et un coût supérieur à 700 millions de francs pour effectuer ces transformations. Une consolation : le manque de concurrents a permis à Channel Five de n'offrir que le miminum légal – 1 000 livres – comme prix de sa candidature. L'Independent Television Commission ne se prononcera pas avant novembre sur ce dossier unique, qu'elle peut rejeter.

Avant la réunion du conseil de la Bundesbank

Les rumeurs de relèvement des taux d'intérêt allemands s'amplifient

Les rumeurs de relèvement des taux d'intérêt de l'Allemagne, qui circulent depuis plusieurs jours (*le Monde* daté 12-13 juillet), se sont amplifiées lundi 13 juillet. En marge de la réunion des ministres des finances de la CEE, à Bruxelles, le secrétaire d'Etat allemand, M. Horst Köhler, a en effet déclaré : *« le gouvernement ne souhaite pas qu'on resserre la politique monétaire, mais nous accepterons la décision »* de la banque centrale.

Le conseil de la Bundesbank, qui se *réunit jeudi 16 juillet* à Francfort, avant la pause estivale, pourrait choisir de durcir la politique monétaire, soit par un relèvement classique des taux directeurs (fixés à 8 % et 9,75 % depuis décembre 1992), soit par une limitation quantitative du crédit. Les gouverneurs de la banque centrale s'inquiètent en effet de la forte progression de la masse monétaire et du maintien d'un taux d'inflation supérieur à 4 %.

Pour sa *part*, le *ministre français* de l'économie, M. Michel Sapin, avait déclaré la semaine dernière que *« rien ne justifie une hausse des taux d'intérêt allemands »* et a rappelé *lundi la conviction commune* des ministres des finances que les taux d'intérêt européens étaient actuellement trop élevés.

INDICATEURS

ESPAGNE

• **Inflation annuelle : + 6,2 % en juin.** – Les prix ont augmenté en un an de 6,2 % calculé de juin 1992 à juin 1991 contre 6,5 % en mai alors que le gouvernement de Felipe Gonzalez s'est fixé pour objectif une inflation à 5 % pour l'ensemble de 1992. En 1991, la hausse des prix de détail s'était établie à 5,5 %.

JAPON

• **Commerce extérieur : excédent commercial de 45 milliards de francs au premier semestre.** – Le Japon a enregistré un excédent commercial de 8,97 milliards de dollars en juin (environ 45 milliards de francs) contre 7,97 milliards en mai, a annoncé lundi 13 juillet le ministère des finances. La forte augmentation de l'excédent constatée au cours des derniers mois porte le solde commercial à un montant record de + 49,03 milliards pour l'ensemble du premier semestre, contre + 32,18 milliards un an plus tôt. Les experts expliquent cette évolution par la faiblesse de la demande interne qui dope les ventes à l'étranger et par la faiblesse du cours du dollar. Ils s'attendent à ce que l'excédent s'élève à 120 milliards de dollars cette année, contre 103 milliards en 1991.

□ **Hafnia fusionne deux banques de son groupe.** – Selon les milieux économiques de Copenhague, le groupe *d'assurances danois* Hafnia a procédé à la fusion de deux banques lui appartenant, Hafnia Erhvervsbank et Hafnia Kapitalbank. Le PDG du groupe Hafnia, M. Olav Grue, devrait assumer la présidence de la nouvelle banque. La fusion, décidée à des fins de rationalisation, s'opérerait de *manière rétroactive à partir* du 1[er] juillet 1992. Hafnia, pour sa part, continue d'enquêter sur le scandale financier qui l'a affecté dernièrement (*le Monde* du 4 juillet), un contrôle d'affaires ayant révélé les participations *« incorrectement enregistrées »* du groupe dans douze sociétés danoises gérant des portefeuilles boursiers. Les pertes dues à ces sociétés s'élèveraient à environ 300 millions de francs. Un directeur administratif de Hafnia A/S a démissionné, le 13 juillet, de son poste.

Démission du président du directoire de AMB Holding

M. Wolf-Dieter Baumgartl, président du directoire de AMB Holding (Aachener und Muenchener Beteiligungs), qui coiffe les activités du troisième assureur allemand, *a démissionné de ses fonctions*, mardi 14 juillet. L'annonce a été faite à l'issue d'une réunion du conseil de surveillance juste avant l'ouverture de l'assemblée générale des actionnaires. Il a été remplacé à ce poste par M. Wolfgang Kaske, président du directoire de Volksfuersorge, groupe d'assurance contrôlé par AMB.

M. Baumgartl, se fondant sur les statuts d'AMB, s'était farouchement opposé à donner aux Assurances générale de France (AGF) les droits de vote correspondant aux actions qu'elles détenaient dans l'assureur allemand. Le règlement de ce conflit n'est intervenu *que le 8 juillet dernier (le Monde* du 10 juillet).

Un projet de 3,75 milliards de francs

Fujitsu et AMD s'allient sur les mémoires « flash »

Le groupe électronique japonais Fujitsu a rendu public lundi 13 juillet un accord passé avec la société américaine Advanced Micro Devices Inc. (AMD) pour la production et la commercialisation d'une mémoire d'ordinateur de type « flash ». Ce système de mémoire permet à l'ordinateur de conserver toutes les données, même en cas de coupure de courant. Les deux sociétés établiront une société conjointe à parts égales qui créera en 1994 une usine de fabrication, ont indiqué des hauts responsables de la société japonaise. L'investissement total est estimé à 90 milliards de yens (3,75 milliards de francs). Les détails de l'opération, concernant notamment le capital de la future société, n'ont pas été révélés. IBM et Toshiba ont annoncé un accord *similaire sur ce type de produits*, tout comme Sharp et Intel. – *(AFP.)*

MARCHÉS FINANCIERS

NEW-YORK, 13 juillet ⬆

Légère hausse

Les valeurs ont légèrement progressé lundi 13 juillet à Wall Street à l'issue d'une séance très peu active, caractéristique de la saison estivale. Au terme des échanges, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes s'est établi en hausse de 6,75 points à 3 337,31 points, soit un gain de 0,20 %. Quelque 150 millions de titres seulement ont été échangés. Le nombre de valeurs en hausse a dépassé celui des actions en baisse : 978 contre 738 alors que 581 titres sont restés inchangés.

«Le marché est sans direction», a observé William Raftery, vice-président chez Smith Barney, Harris Upham and Co. Les investisseurs attendent les nouveaux chiffres sur l'économie américaine à partir de mardi et les résultats de sociétés au 2e trimestre qui seront publiés jusqu'à la fin du mois de juillet.

Les analystes tablent généralement sur une baisse du Dow Jones, principal indicateur de tendance des 30 valeurs vedettes, très sensible à l'évolution de la conjoncture, car les investisseurs commencent à s'intéresser de nouveau aux titres de croissance à plus long terme.

VALEURS	Cours du 10 juillet	Cours du 13 juillet
Alcoa	73	73 1/2
ATT	43 3/4	43 3/4
Boeing	39	39 1/2
Chase Manhattan Bank	29 1/8	27 7/8
Du Pont de Nemours	48 3/4	48
Eastman Kodak	41 1/2	41 5/8
Exxon	61 1/2	61
Ford	44 7/8	45 1/2
General Electric	76 3/8	76 3/4
General Motors	41	41 5/8
Goodyear	66 1/4	67 1/2
IBM	97 5/8	97 7/8
ITT	66 1/8	65 7/8
Mobil Oil	62 1/2	62 7/8
Pfizer	77 3/8	77 1/8
Schlumberger	62	61
Texaco	63 1/2	63 7/8
UAL Corp. ex-Allegis	114	114 7/8
Union Carbide	12 1/4	12 1/8
United Tech.	51 1/4	51 1/2
Westinghouse	17 3/4	17 1/2
Xerox Corp.	71 1/4	71 3/4

TOKYO, 14 juillet ⬆

Prises de bénéfice

Les valeurs ont clôturé en légère baisse, mardi 14 juillet à la Bourse de Tokyo, sous l'effet de prises de bénéfices faisant suite à la nette hausse de lundi. Le Nikkei s'est toutefois maintenu au-dessus de la barre des 17 000 points en ne cédant que 137,10 points, soit 0,8 %, à 17 064,63 points. Environ 200 millions de titres ont changé de mains contre 180 millions la veille. Selon un spécialiste, les intervenants pensent que la plupart des mauvaises nouvelles sont derrière eux, mais ils déplorent que les investisseurs institutionnels restent sur la réserve. Seuls les arbitragistes, dans l'immédiat, font progresser le marché.

VALEURS	Cours du 13 juillet	Cours du 14 juillet
Ajinomoto	1 270	1 240
Bridgestone	1 150	1 130
Canon	1 350	1 350
Fuji Bank	1 420	1 410
Honda Motors	1 250	1 250
Matsushita Electric	1 320	1 310
Mitsubishi Heavy	555	546
Sony Corp.	4 280	4 210
Toyota Motors	1 500	1 500

LONDRES, 13 juillet ⬇

Repli

Les valeurs ont terminé en baisse lundi 13 juillet au Stock Exchange, accélérant leurs pertes en fin de séance, déprimées par une série de détachements de dividende et par la faiblesse de la livre au sein du SME. A la clôture, l'indice Footsie des cent grandes valeurs avait perdu 12,5 points, soit 0,5 %, à 2 478,3 points. Le volume des échanges s'est élevé à 338,6 millions de titres contre 512,6 millions vendredi. La réaffirmation, vendredi 10 juillet, par le chancelier de l'Echiquier, M. Norman Lamont, qu'il n'y aurait pas de réduction prochaine des taux d'intérêt ainsi que les inquiétudes sur la politique monétaire allemande avant la réunion de la Bundesbank jeudi ont déprimé le marché.

CHANGES

5,01 F

Le dollar s'inscrivait en baisse mardi 14 juillet, en raison des rumeurs de relèvement des taux d'intérêt allemands. Le marché de Paris était clos en raison de la fête du 14 juillet, mais le dollar s'échangeait sur les places étrangères à 5,01 francs.

FRANCFORT	13 juillet	14 juillet
Dollar (en DM)	1,4853	1,4815
TOKYO	**13 juillet**	**14 juillet**
Dollar (en yens)	125,75	125,18

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (14 juillet)	Clos
New-York (13 juillet)	3 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	10 juillet	13 juillet
Valeurs françaises	N.C.	Clos
Valeurs étrangères	N.C.	Clos
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	506,98	Clos
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 859,44	Clos

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	10 juillet	13 juillet
Industrielles	3 330,56	3 337,31

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	10 juillet	13 juillet
100 valeurs	2 490,80	2 478,30
30 valeurs	1 903,70	1 890,30
Mines d'or	84	85,30
Fonds d'Etat	89,66	89,45

FRANCFORT

	10 juillet	13 juillet
Dax	1 754,48	1 736,50

TOKYO

	13 juillet	14 juillet
Nikkei Dow Jones	17 281,73	17 064,63
Indice général	1 298,95	1 294,15

EN BREF

□ **Aéroports de Paris choisit l'entreprise Soulé pour la desserte interne de Roissy.** – Aéroports de Paris (ADP) a choisi le sytème SK, un mode de transport automatique développé par la société pyrénéenne Soulé, pour la desserte interne de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle. Le SK 6000 consiste en un système de cabines sur rails tirées par des câbles, qui permettra de relier les aérogares de Roissy entre elles, aux stations du RER et à la gare TGV. Le groupement RATP-Soulé-Crédit local de France réalisera, financera et exploitera le projet de 300 millions de francs (auxquels s'ajoutent 250 millions de francs pour le génie civil et les stations réalisées par ADP) pendant vingt ans, moyennant une rémunération forfaitaire annuelle de 70 millions de francs versée par ADP.

□ **Peu de succès pour l'introduction en Bourse de MFI (meubles et cuisines).** – L'introduction en Bourse du premier fabricant et distributeur britannique de meubles, MFI Furniture Group, (*le Monde* du 4 juillet) a été accueillie plutôt fraîchement par le public. Selon la maison de courtage County NatWest, qui supervise la réintroduction en Bourse du groupe cinq ans après son rachat par ses cadres en 1987, le public britannique n'a souscrit que 44 % des 137 000 titres qui lui étaient réservés. Le reste de l'émission, soit 410,2 millions d'actions, a été placé auprès d'institutions financières et européennes au début du mois. MFI est victime du marasme actuel des marchés boursiers qui a entraîné récemment l'annulation de l'introduction en Bourse du groupe irlandais de location d'avions GPA Group. Celle du groupe de presse britannique The Telegraph a également été boudée par le public et les titres ont enregistré une forte décote dès leur premier jour de cotation, la semaine dernière, au Stock Exchange.

□ **Accord de modernisation au *Parisien*.** – La direction du quotidien *le Parisien* vient de signer, après dix mois de négociation, un accord de modernisation qui se traduira d'ici dix-huit mois par 30 départs, soit une réduction de moitié des effectifs de l'atelier de composition et photogravure. Ces départs se feront sans licenciements, et entraîneront une réorganisation des fonctions à l'intérieur de l'atelier, mais aussi des tranferts vers le secrétariat de rédaction. En même temps, le quotidien va procéder à l'informatisation totale de la saisie et de la mise en page de ses treize éditions (seules les sept éditions départementales sont déjà informatisées). L'accord en trois volets a été signé par le Livre CGT et l'intersyndicale des journalistes FO, CFDT, SNJ.

□ **M. David Ogilvy quitte la présidence de WPP.** – M. David Ogilvy, quatre-vingt-un ans, va devenir président d'honneur du groupe publicitaire britannique WPP, de M. Martin Sorrell. Il cédera le 5 août, à M. Gordon Stevens, ancien responsable d'Unilever, la présidence qu'il occupait depuis 1989, quand WPP avait réussi une offre publique d'achat sur Ogilvy et Mather. Figure célèbre de la publicité, M. David Ogilvy, né d'une mère irlandaise et d'un père écossais, a fondé en 1948, à New-York, l'agence publicitaire qui porte toujours son nom et qui constitue un des deux réseaux internationaux de WPP (l'autre étant J. Walter Thompson). Connu pour ses textes longs et démonstratifs, M. Ogilvy a exposé ses théories dans plusieurs ouvrages et abandonné depuis les années 60 la création effective.

□ **Le quotidien portugais *Publico* ouvre son capital à *El Pais* et à *La Repubblica*.** – Le quotidien portugais *Publico*, fondé en 1989 et qui tire à 75 000 exemplaires, va ouvrir son capital. Après une introduction à la Bourse de Porto et une augmentation de capital, les groupes espagnol Prisa (éditeur du quotidien *El Pais*) et italien Espresso (*la Repubblica*) devraient détenir chacun 16,75 % des parts de ce journal, dont le principal actionnaire restera, avec 55,2 %, le groupe SONAE.

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 14 juillet

TF 1

- 20.45 **Cinéma : Bons Baisers d'Athènes.** ■ Film américain de George Pan Cosmatos (1979). Avec David Niven, Claudia Cardinale, Roger Moore.
- 22.50 **▶ Variétés : De souvenirs en souvenirs.** Emission de Paul Férel. Invité : Roch Voisine.
- 23.50 **Documentaire : Embarquement porte n° 1.** De Jean-Pierre Hutin. Bâle.

A 2

- 20.50 **Cinéma : Les Grandes Vacances.** □ Film français de Jean Girault (1967). Avec Louis de Funès, Ferdy Mayne, Claude Gensac.
- 22.20 **Cinéma : Le Pape de Greenwich Village.** ■ Film américain de Stuart Rosenberg (1984). Avec Eric Roberts, Mickey Rourke, Daryl Hannah.
- 0.20 **Journal des courses, Journal et Météo.**
- 0.40 **Magazine : Les Arts au soleil.**

FR 3

- 20.45 **Série : Le Retour d'Arsène Lupin.** Le Médaillon du pape, de Vittorio Barino, d'après Maurice Leblanc, avec François Dunoyer, Catherine Alric. *Le gentleman cambrioleur à Locarno. Rediffusion.*
- 21.45 **Magazine : Faut pas rêver.** Canada : police montée, de Julien Meije et Didier Portal ; France : parfum de barbe à papa, de Corinne Glowacki et Didier Portal ; Turquie : les bergers siffleurs, d'Evelyne Ragot.
- 22.35 **Journal et Météo.**

(suite TF 1)

- 22.55 **Téléfilm : Frankenstein.** De Jack Smight, avec Leonard Whiting, Nicola Pagett (dernière partie).
- 1.20 **Musique : Mélomanuit.** Invité : Jean-Claude Carrière. *Gaspard de la nuit* (Scarbo), de Ravel, par Philippe Bianconi, piano.

CANAL PLUS

- 20.35 **Cinéma : Havana.** □ Film américain de Sydney Pollack (1990). Avec Robert Redford, Lena Olin, Alan Arkin.
- 22.50 **Flash d'informations.**
- 23.00 **Cinéma : Les Ailes de la renommée.** ■ Film néerlandais d'Otakar Votocek (1989). Avec Peter O'Toole, Colin Firth, Marie Trintignant (v.o.).
- 0.45 **Cinéma : Nuits chaudes à L. A.** Film américain classé X, de John Stagliano (1989). Avec Debbie Diamond, Randy Spears, Victoria Paris.

M 6

- 20.40 **Téléfilm : Capitaines courageux.** De Harvey Hart, avec Karl Malden, Ricardo Montalban. *D'après Rudyard Kipling.*
- 22.30 **Cinéma : Hercule à la conquête de l'Atlantide.** ■■ Film italo-français de Vittorio Cottafavi (1961). Avec Reg Park, Fay Spain, Ettore Manni.

ARTE

- 20.40 **Soirée thématique.** Portraits in Jazz. Soirée proposée par Claude Ventura et Philippe Paringaux, présentée par Philippe Léotard.
- 20.50 **L'Enfer du décor.**
- 21.15 **Cinéma : The Cool World.** ■■ Film américain de Shirley Clarke (1963). Avec H. Clanton, Y. Rodriguez, B. Felton.
- 21.55 **Documentaire : Le Kid d'Oklahoma.** *La fulgurante carrière du guitariste Charlie Christian.*
- 22.10 **Documentaire : Gentlemen Jazz.** De Les Blank. *Une tournée de Dizzy Gillespie en Californie en 1965 et une leçon de musique du saxophoniste Sonny Rollins à Paris en 1980.*
- 23.10 **Musique : From Swing to Bop.** Dizzie Gillespie, Charlie Parker, Duke Ellington, Thelonius Monk, Billie Holiday, Bud Powell, Miles Davis...

FRANCE-CULTURE

- 20.30 **Archipel médecine.** Introduction à la dépression.
- 21.30 **Le sommet de Rio.** Quel avenir pour la planète (2) ?
- 22.40 **Les Nuits magnétiques.** Du côté de Marianne.
- 0.05 **Du jour au lendemain..**
- 0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

- 19.08 **Soirée concert.** La soirée de Martine Kaufmann. Fantaisie chromatique et Fugue en ré mineur, de Bach ; Praeludium, de Bruhns ; Prélude non mesuré, de Couperin ; Raga du soir ; Don Juan, de Gluck. A 21.00, Concert (donné le 6 mars au Châtelet) : Il Prigioniero, opéra en un prologue et un acte de Dellapiccola, par le Chœur Allmaenna Saengen, l'Orchestre radiosymphonique de Suède, dir. : Esa-Pekka Salonen. A 22.30, Quatuor pour la fin du temps, de Messiaen.
- 0.05 **Bleu nuit.**

Mercredi 15 juillet

TF 1

- 15.30 **Téléfilm : Le Fantôme de l'Opéra.** De Tony Richardson (1re partie).
- 16.55 **Club Dorothée vacances.**
- 17.40 **Série : Loin de ce monde.**
- 18.05 **Série : Premiers baisers.**
- 18.25 **Jeu : Une famille en or.**
- 18.55 **Feuilleton : Santa Barbara.**
- 19.20 **Jeu : La Roue de la fortune.**
- 19.50 **Divertissement : Pas folles les bêtes.**
- 19.55 **Tirage du Loto** (et à 20.40).
- 20.00 **Journal, Tapis vert et Météo.**
- 20.45 **▶ Téléfilm : Mademoiselle Ardel.** De Michael Braun (1re partie).
- 23.35 **Série : Mike Hammer.**

A 2

- 14.35 **Sport : Cyclisme.** Tour de France : Strasbourg-Mulhouse, 11e étape (250 km).
- 17.10 **Magazine : Vélo club.**
- 18.00 **Magazine : Giga.**
- 18.35 **Teasing Jo.**
- 18.40 **Série : Magnum.**
- 19.30 **Sport : Le Journal du Tour** (et à 2.10).
- 19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
- 20.45 **Jeux sans frontières.** A Alfortville.
- 22.35 **Sport : Nikaïa 1992.** Grande fête de l'athlétisme à Nice.

FR 3

- 15.55 **Dessin animé : La Piscine.**
- 16.00 **Voile : Brest 92** (suite).
- 17.00 **Les Vacances de Monsieur Lulo.**
- 18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
- 18.55 **Météo des plages.**
- 19.00 **Le 19-20 de l'information.**
- 20.05 **Dessin animé : Tom and Jerry Kids.**
- 20.15 **Divertissement : La Classe.**
- 20.45 **Magazine : La Marche du siècle.**
- 22.30 **Journal et Météo.**
- 22.50 **Voile : Brest 92** (suite).
- 23.05 **Mercredi en France.**
- 0.45 **Magazine : Estivales.**

CANAL PLUS

- 15.05 **Cascades et cascadeurs n° 13.**
- 15.35 **Téléfilm : Les Danseurs du Mozambique.**
- 17.00 **Documentaire : Making of de Batman II.**
- 17.35 **Dessin animé : La Grande Supercherie.**
- 18.00 **Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 21.00

- 18.30 **Dessin animé : Beetle Juice.**
- 18.55 **Le Top.**
- 19.30 **Flash d'informations.**
- 19.35 **Dessin animé : Les Simpson.**
- 20.00 **Les Nuls... l'émission.**
- 20.30 **Le Journal des J. O.**
- 20.35 **Le Journal du cinéma.**
- 21.00 **Cinéma : Jeu de guerre.** □ Film américain de Franc Roddam (1988).
- 22.30 **Flash d'informations.**
- 22.40 **Cinéma : Le justicier braque les dealers.** □ Film américain de Jack Lee Thompson (1987).

M 6

- 15.15 **Magazine : Ecolo 6.**
- 15.20 **Magazine : La Tête de l'emploi.**
- 15.45 **Magazine : Fréquenstar.**
- 16.50 **Magazine : Zygomachine.**
- 17.15 **Musique : Flashback.**
- 17.20 **Musique : Dance Machine.**
- 17.35 **Série : Brigade de nuit.**
- 18.30 **Série : L'Etalon noir.**
- 19.00 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
- 19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
- 20.00 **Série : Madame est servie.**
- 20.35 **Surprise-partie.**
- 20.38 **Météo des plages.**
- 20.40 **Téléfilm : Obsession coupable.**
- 22.20 **Téléfilm : Le Retour de l'incroyable Hulk.**

ARTE

- 19.00 **Documentaire : La Nature en danger entre l'Elbe et la Baltique.** 3. La Vallée de l'Elbe dans le Mecklembourg.
- 19.45 **Documentaire : Sinmia.**
- 20.30 **8 1/2 Journal.**
- 20.40 **Documentaire : Modeste Moussorgski.** De Peter Maniura.
- 22.10 **Moussorgski : Tableaux d'une exposition.** *Cette œuvre de Moussorgski a été composée à l'occasion d'une exposition commémorative en l'honneur de l'architecte Victor Hartmann.*
- 22.45 **Danse : Föhn.** Chorégraphie de Reinhilde Hoffmann.

FRANCE-CULTURE

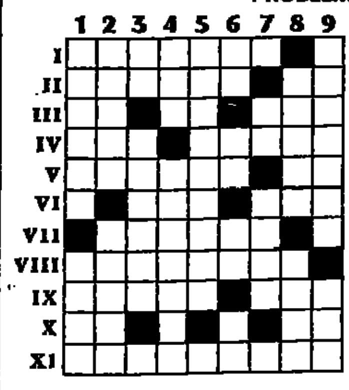
- 20.30 **Antipodes.**
- 21.30 **Communauté des radios publiques de langue française.** Hervé Guibert (1).
- 22.40 **Les Nuits magnétiques.**
- 0.05 **Du jour au lendemain.**
- 0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

- 19.08 **Soirée concert.** La soirée de Jean Roy. Deux Marches et un Intermède, de Poulenc ; Wedding Cake op. 76, de Saint-Saëns ; Le Ruban dénoué, de Hahn ; Mercure, de Satie ; Concerto pour guitare et orchestre à cordes, de Francaix ; Œuvres de Schumann ; Quatuor inachevé pour piano et cordes, de Lekeu ; La Bonne Chanson op. 61, de Fauré ; Musique orante op. 61, de Tournemire. A 21.30, Concert (en direct de l'Opéra de Montpellier) : Faust ouverture, de Wagner ; Concerto pour violon et orchestre, de Walton ; Symphonie n° 6 en ut majeur D 589, de Schubert, La Valse de l'empereur op. 437, de J. Strauss, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : Marek Janowski.
- 0.05 **Bleu nuit.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5823



HORIZONTALEMENT

I. Tendre parure, fraîche pâture. – II. Résolution intempestive. Interjection. – III. Participe. Un peu de tout. Prénom. – IV. Fin de participe. La seule chose que consentirait sans doute à donner le plus parfait avare. – V. Résume collectivement un programme peu discret. S'opposent.– VI. Qui ont plus ou moins été appréciés. D'un auxiliaire.– VII. Mordillée par des dents très inexpertes.– VIII. On en meurt très vieux.– IX. Hache la salade. En Belgique. – X. Partie du monde. Symbole.– XI. Ce n'est jamais le plus gai de la bande.

VERTICALEMENT

1. Veine excessive. Abréviation. – 2. Offre souvent l'occasion de mettre les petits plats dans les grands. Divinité. – 3. Terme musical. Prisait le vin. – 4. Dont les éléments sont très rapprochés. Bien armé pour bricoler ou travailler. – 5. Sa place est à la cuisine. – 6. Eut pendant fort longtemps une population peu flatteuse. Lettres de préavis. Conjonction. Hantise des écrivains. – 7. En fin de soirée. Mont. – 8. Ses occupants ont une situation assise. Ses mâchoires peuvent se déboîter. – 9. La nécessité est parfois leur raison d'être. En avant !

Solution du problème n° 5822

Horizontalement

I. Cavalerie. – II. Acérés. Oc. – III. Mine. Cr. – IV. Psi. Trets. – V. Narines. – VI. Mi. Amère. – VII. Encrier. – VIII. Ain. Ar. – IX. Tisserand. – X. Ré. Aorte. – XI. Déroutées.

Verticalement

1. Campement. – 2. Acis. In. Ire. – 3. Venin. Caser. – 4. Are. Ris. – 5. Lè. Traîneau. – 6. Escrime. Rot. – 7. Rêner. Are. – 8. Io. Ter. Ante. – 9. Ecosse. Ides.

GUY BROUTY

Le processus de partition

Les gouvernements tchèque et slovaque ont entamé leur marche forcée vers l'indépendance

Les gouvernements tchèque et slovaque ont entamé leur marche forcée vers l'indépendance : les premiers ministres des deux Républiques présentaient, lundi 13 et mardi 14 juillet, devant les Parlements nationaux de Prague et de Bratislava, leurs programmes respectifs. La création d'un Etat tchèque indépendant *est à l'ordre du jour.*

PRAGUE

Correspondance

Le nouveau premier ministre tchèque, M. Vaclav Klaus, a souligné lundi que *« le gouvernement tchèque doit mettre au point toutes les dispositions nécessaires à l'existence d'un Etat tchèque indépendant en cas d'échec des négociations avec la Slovaquie, de paralysie des organes fédéraux ou de sécession, légale ou de fait, de la Slovaquie»*. Le programme gouvernemental de M. Vladimir Meciar, chef du Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS), vainqueur des élections de juin dernier, affirme de son côté que *«les citoyens slovaques ont exprimé leur volonté de résoudre le statut de la République slovaque en tant qu'État doté d'une souveraineté politique et économique»*. Le premier ministre slovaque devait prononcer mardi devant le Conseil national slovaque une déclaration en ce sens.

Pas d'élection présidentielle ?

M. Klaus, à la tête d'un cabinet formé pour moitié de membres de son Parti démocratique civique (ODS, droite), a annoncé qu'il allait proposer *«prochainement»* un projet de Constitution prévoyant un président de la République tchèque . Un poste qui pourrait revenir au chef de l'État tchécoslovaque Vaclav Havel, selon les desseins de l'ODS, qui l'a d'ores et déjà choisi comme candidat. M. Havel s'y est montré plutôt favorable dimanche, dans son allocution radiodiffusée hebdomadaire, tout en posant ses conditions : que ce président soit élu au suffrage universel et que ses pouvoirs ne soient pas seulement honorifiques.

M. Meciar devait, lui, annoncer la proclamation, vendredi prochain, de la souveraineté de la Slovaquie par le Conseil national slovaque et l'adoption d'une Constitution d'ici à la *«fin du mois d'août»*. Sa déclaration promet également un référendum sur la future forme de cohabitation avec les Tchèques à la fin de l'année ou au premier trimestre 1993.

M. Klaus a, pour sa part, laissé entrevoir la possibilité d'une séparation du pays sans référendum. Il s'est par ailleurs dit prêt à s'entendre avec les Slovaques pour *«minimiser les coûts de la transformation du pays et exclure la possibilité d'un conflit»*, tout en constatant les *«différences considérables»* entre les deux Républiques en matière de projets économiques et de politique étrangère.

Le gouvernement slovaque, bien que se prononçant en faveur d'une *«économie sociale de marché à orientation écologique»*, ne dissimule pas son intention d'intervenir dans la vie économique. Doté d'un ministère des affaires étrangères, et non plus seulement *«des relations extérieures»*, il *«développera sa coopération avec la Roumanie, la Bulgarie et les autres nations d'Europe du Sud»*, précise la déclaration.

La décomposition de la Tchécoslovaquie a aussi été confirmée par une proposition du président de l'Assemblée fédérale, le Slovaque membre du HZDS Michal Kovac : il a annoncé lundi au chef de l'Etat son intention de proposer aux députés fédéraux de suspendre le processus de l'élection présidentielle, dont les deux premiers tours s'étaient achevés le 3 juillet par la non-réélection de M. Havel. Un seul candidat s'est présenté au troisième tour qui doit avoir lieu jeudi : il s'agit du chef de l'extrême droite tchèque, *M. Miroslav Sladek*, qui n'a aucune chance d'être élu, comme n'importe quel autre candidat, compte tenu de la possibilité de la gauche nationaliste slovaque et de la droite tchèque de se bloquer mutuellement. Le HZDS n'a, de toute manière, pas l'intention d'occuper ce poste, a précisé dernièrement M. Meciar.

MARTIN PLICHTA

M. Ghozali cité comme témoin au procès des islamistes algériens

Les avocats des sept dirigeants du Front islamique du salut (FIS) ont annoncé, lundi 13 juillet, qu'ils continueraient à boycotter le procès de leurs clients, malgré la concession faite par le tribunal militaire de Blida en convoquant comme témoin l'ancien chef du gouvernement, M. Sid Ahmed Ghozali, ainsi qu'ils le réclamaient. Selon les défenseurs, la comparution de M. Ghozali *«implique en elle-même le renvoi du procès pour complément d'information»*.

Les avocats ont indiqué qu'ils annonceraient officiellement leur décision, mardi, à la reprise du procès, ajourné pour vingt-quatre *heures, lundi, afin* de permettre la comparution de Mᵉ Ghozali.

Pour leur porte-parole, Mᵉ Ali Yahia Abdennour, le tribunal militaire n'a plus désormais le choix qu'entre se déclarer *«incompétent»* à la fin de l'audition des témoins, renvoyer le procès et ouvrir un complément d'information, ou bien *«aller jusqu'au bout à marche forcée»*. – *(AFP.)*

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » *daté 14 juillet 1992* a été tiré à 465 994 exemplaires.

«Arts-Spectacles» : Expositions d'été

L'art en mouvement est à Saint-Paul-de-Vence. On peut découvrir les principales figures de l'architecture britannique à Bordeaux et aux Salines d'Arc-et-Senans. D'autres Anglais, plasticiens cette fois, essaiment au Havre, à Rochechouart, à Tours, à Villeneuve-d'Ascq et à Kerguéhennec. Les Lorrains, enfin, fêtent le quatrième centenaire de la naissance de Jacques Callot, à Nancy, sa ville natale.

□ **Les conséquences de la partition.** – Mᵐᵉ Catherine Lalumière, secrétaire général du Conseil de l'Europe, a indiqué, lundi 13 juillet, à Bratislava, qu'en cas de partition de la Tchécoslovaquie les deux États tchèque et slovaque devraient présenter une nouvelle demande d'adhésion. La Tchécoslovaquie avait été admise au sein du Conseil le 30 janvier 1991. – *(AFP.)*

□ **CHINE : M. Perez de Cuellar et les droits de l'homme.** – De passage à Hongkong, l'ancien secrétaire général des Nations unies Javier Perez de Cuellar a qualifié de *«grossièrement exagérées»* les informations faisant état de violations des droits de l'homme. En tant que juriste, *«je dois me fonder sur des preuves»* et *«je ne pense pas qu'il y ait des preuves suffisantes pour nous permettre de dire qu'il y a d'épouvantables violations des droits de l'homme en Chine»*. Il a affirmé qu'il n'y avait *«aucune preuve pour dire sincèrement»* que des centaines de personnes avaient été tuées lors de la répression de la place Tiananmen en 1989. Ces affirmations sont en contradiction avec de nombreux témoignages et avec les rapports d'Amnesty International. – *(Reuter.)*

□ **INDONÉSIE : Amnesty International réclame l'interdiction de la torture et des exécutions d'opposants.** – Amnesty International a appelé, lundi 13 juillet, l'Indonésie a *«interdire explicitement»* les exécutions sommaires et la torture, fréquemment utilisées comme moyen de répression contre les opposants. Amnesty estime à cent cinquante le nombre de prisonniers politiques dans les geôles indonésiennes et à vingt-neuf celui des détenus politiques exécutés depuis 1985. – *(Reuter.)*

Les avocats de M. Emmanuelli dénoncent les «indiscrétions» des magistrats

Les avocats du président de l'Assemblée nationale, M. Henri Emmanuelli, ont publié, le lundi 13 juillet, un communiqué dans lequel ils affirment que les informations publiées par *le Monde* sur la prochaine inculpation de M. Emmanuelli *«ne peuvent émaner que de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes»*. *«Si cela est vrai*, ajoutent Mᵉˢ Lemaire, Maisonneuve et Welzer, *cela signifierait que les magistrats concernés préfèrent alimenter par leurs indiscrétions les articles de certains journalistes, plutôt que de répondre aux avocats de la personne qu'ils semblent mettre en cause.»* Ils jugent cette attitude *«inadmissible»* et s'apparentant à *«une mascarade juridico-médiatique qui ne peut que choquer tous ceux qui, à juste titre, font encore confiance au corps judiciaire»*.

Alors que *le Monde* a, dans son édition du 14 juillet, confirmé, de diverses sources judiciaires, que l'ancien trésorier du PS sera convoqué par le juge Van Ruymbeke au mois d'août, les avocats indiquent avoir écrit au juge le 9 juillet et que leur client n'a encore reçu aucune confirmation de cette convocation.

La célébration du 14 Juillet sur les Champs-Elysées

Huit cents réservistes ont défilé devant le président de la République

Avec à ses côtés, sur la tribune installée place de la Concorde, le président du Chili, M. Patricio Aylwin, en visite officielle en France, le chef de l'Etat a présidé, mardi 14 juillet, le traditionnel défilé militaire des Champs-Elysées à Paris. Durant une heure, quelque cent dix avions, quarante hélicoptères, quatre cents véhicules divers et environ quatre mille deux cents hommes et femmes des troupes à pied ont défilé devant le président de la République et ses invités.

Cette année, le gouvernement avait voulu rendre hommage aux réservistes, avec la présentation aux Parisiens de huit cents d'entre eux (cadres et hommes du rang spécialement convoqués) qui relèvent de la 102ᵉ brigade de défense d'Ile-de-France. Cette unité appartient aux forces du territoire qui sont en pleine réorganisation et qui devraient être constituées par la mobilisation éventuelle de 500 000 Français (*lire page 2 le point de vue de M. Jacques Mellick, secrétaire d'Etat à la défense*).

Pour la première fois, également, parmi les nouveaux matériels en service, ont été présentés un avion-radar SDA stationné à Avord (Cher), quatre appareils de surveillance maritime Atlantique-2 de la base de Lann-Bihoué (Morbihan) et seize lance-roquettes multiples (LRM) qui équipent le 12ᵉ régiment d'artillerie installé à Oberhoffen (Bas-Rhin). Comme le veut une tradition désormais établie, les polytechniciens ont innové en défilant le bicorne recouvert d'un tissu bleu en témoignage de leurs convictions en faveur de l'Europe.

A la fin du défilé, M. Mitterrand et les personnalités de la tribune officielle ont eu droit à l'interprétation de *la Marseillaise*, dans sa version de Jules Massenet et Ambroise Thomas, par le Chœur de l'armée française et quatre cents chanteurs des trois armées et de la gendarmerie. Il s'agissait de célébrer ainsi le bicentenaire de l'hymne national.

Le chef de l'Etat devait ensuite regagner l'Elysée pour accueillir 3 500 invités – soit moitié moins que d'habitude – à l'occasion de la garden-party donnée dans les jardins.

□ **PAKISTAN : quatorze morts lors d'affrontements entre chiites et sunnites à Peshawar.** – Quatorze personnes ont trouvé la mort et cent cinquante ont été blessées lors d'affrontements entre musulmans chiites et sunnites, dimanche 12 et lundi 13 juillet, à Peshawar, ville proche de la frontière afghane. – *(UPI.)*

□ **TIMOR-ORIENTAL : trois indépendantistes tués par l'armée.** – Trois membres du mouvement indépendantiste Fretilin ont été tués par l'armée indonésienne et deux autres capturés lors d'un accrochage à Timor-Oriental, a annoncé, lundi 13 juillet, le quotidien de Djakarta *Kompas*.

□ **RWANDA : des soldats français sont accusés d'aider l'armée régulière.** – Les maquisards du Front patriotique rwandais (FPR) ont accusé, lundi 13 juillet, des soldats français stationnés au Rwanda de combattre aux côtés des forces gouvernementales. Selon la radio clandestine du FPR, *«les soldats français aident le gouvernement rwandais»*, fournissant *«des pièces d'artillerie lourde»* à l'armée régulière. Paris a toujours soutenu que son objectif était d'*«aider le Rwanda à aller dans le chemin de la démocratie»*.

□ **M. Eric Giuily nommé au conseil d'administration de la Compagnie générale maritime et financière.** – M. Eric Giuily qui vient d'annoncer qu'il démissionnait de son poste de directeur général D'Antenne 2 (*le Monde* du 14 juillet), a été nommé membre du conseil d'administration de la Compagnie générale maritime et financière par décret du 13 juillet paru au *Journal officiel* daté? 13-14 juillet. Il remplace M. Claude Abraham, qui présidait le groupe maritime public depuis dix ans.

Le message aux armées de M. Mitterrand

«Pour la première fois dans l'histoire de notre République, écrit M. François Mitterrand dans son message aux armées du 14 juillet, *la France ne connaît plus de menace militaire à proximité de son territoire. Nul n'ignore le rôle déterminant joué par nos armées dans l'aboutissement de ce long processus de paix. Cette réussite majeure ne doit pas nous faire oublier l'accroissement des déséquilibres régionaux et les instabilités dangereuses qu'ils génèrent»*, ajoute le chef de l'Etat pour qui la présence des armées françaises dans le monde *«témoigne de notre volonté de faire respecter les droits élémentaires des hommes»*.